

DIGITHÈQUE

Université libre de Bruxelles

NOËL Francine, *1894 : L'Université libre de Bruxelles en crise*,
Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1988.

**Cette œuvre littéraire est soumise à la législation belge en
matière de droit d'auteur.**

Elle a été publiée par les
Editions de l'Université de Bruxelles
<http://www.editions-universite-bruxelles.be/>

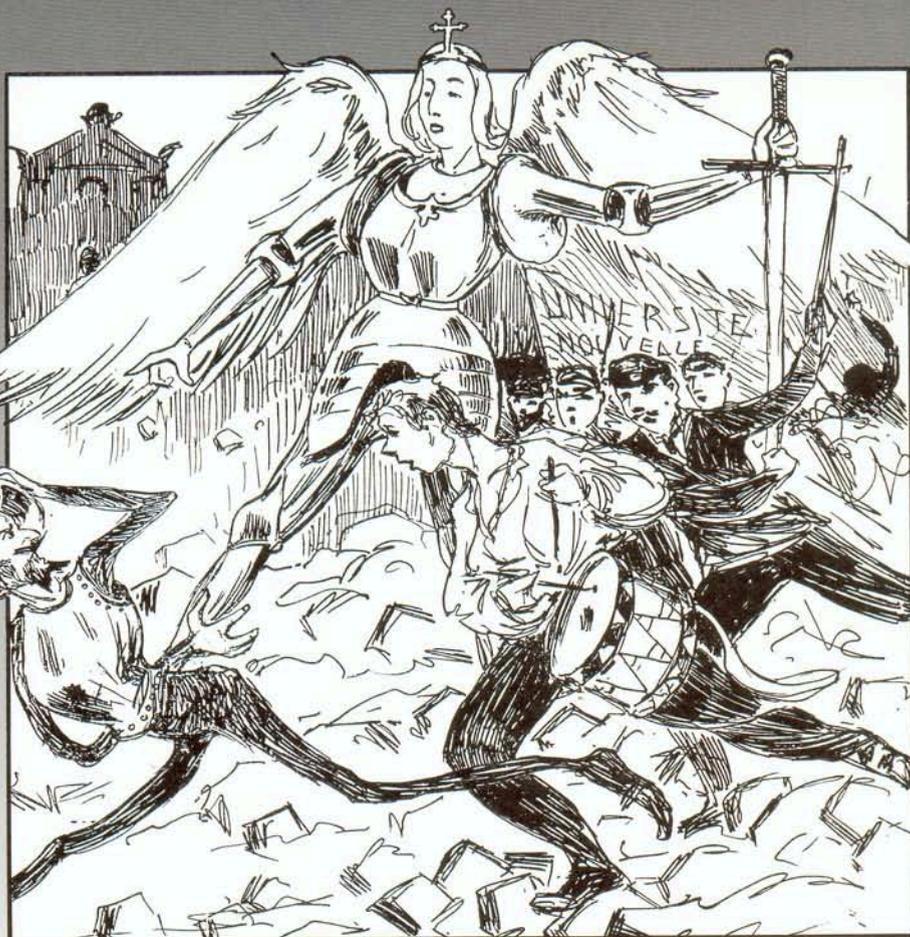
Les règles d'utilisation de la présente copie numérique de cette
œuvre sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés mis à disposition par les
bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site
<http://digitheque.ulb.ac.be/>

ARCHIVES

1894: L'UNIVERSITE LIBRE DE BRUXELLES EN CRISE

FRANCINE NOËL



EDITIONS DE L'UNIVERSITE DE BRUXELLES

Illustration de couverture : page liminaire du journal estudiantin
La racaille universitaire, 1894-1895, n° 1

***1894:
L'UNIVERSITE
LIBRE DE BRUXELLES
EN CRISE***

ARCHIVES

*1894:
L'UNIVERSITE
LIBRE DE BRUXELLES
EN CRISE*

FRANCINE NOËL

Préface par Jean Stengers
Introduction par Andrée Despy-Meyer

EDITIONS DE L'UNIVERSITE DE BRUXELLES

ISBN 2-8004-0951-7
D/1988/0171/15

© 1988 by Editions de l'Université de Bruxelles
avenue Paul Héger 26 - 1050 Bruxelles (Belgique)
Imprimé en Belgique

Préface

Madame Francine Noël avait consacré son mémoire de licence en histoire, en 1974, au « Conflit universitaire à l'Université libre de Bruxelles (1894) ». C'est Madame Andrée Despy-Meyer, Archiviste de l'Université, qui a eu l'heureuse idée — dont on doit la féliciter — de lui demander de tirer de ce mémoire, avec les mises à jour nécessaires, le livre que nous avons sous les yeux, et que chacun s'accordera à juger très utile.

L'ouvrage paraît en 1988, au moment où le vingtième anniversaire des événements qui ont secoué l'Université en 1968 donne lieu également à une publication.

1894 et 1968 sont les deux crises internes les plus graves que l'Université ait connues. La tentation est grande, par conséquent, de les rapprocher. Mais une analyse même superficielle permet d'apercevoir qu'elles ont, entre elles, très peu d'analogies. La crise de 1968 a été l'aspect bruxellois d'un mouvement étudiantin qui s'est étendu à plusieurs pays d'Europe et qui s'est traduit chez les jeunes — disons mieux : chez un certain nombre d'entre eux, avec une intensité qui variait fortement d'un pays à l'autre, et à l'intérieur d'un même pays — par une libération soudaine de la parole, par l'expression à la fois de rejets et d'aspiration à du neuf, plus ou moins rêvé, plus ou moins révolution-

naire, le tout visant tout autant la société que l'Université. En 1894, tout se passe exclusivement à Bruxelles, et l'Université seule est en cause. Entre, disons, une crise d'appendicite et un mal épidémique, il y a peu de traits communs.

Pourtant, à trois quarts de siècle de distance, on a entendu, s'élevant des rangs des contestataires, un cri identique: il faut changer les statuts de l'Université, changer le Conseil d'Administration. Là au moins est une ressemblance: le Conseil d'Administration, en 1894 et en 1968, a été en point de mire. Mais l'issue de la revendication a été entièrement dissemblable. En 1894, elle n'a abouti qu'à des modifications très minimales des structures universitaires qui, en gros, sont restées intactes. En 1968, d'un coup, toute la structure ancienne est tombée, et l'Université, qui avait été dirigée sans interruption, depuis 1834, par une majorité de membres du Conseil se cooptant successivement les uns les autres, est passée sans transition à un système électif qui a fait d'elle l'Université sans doute la plus démocratique de toutes celles que connaît le monde.

Contraste étrange lorsque l'on considère que, en 1894 déjà, l'argumentation visant à remplacer le système de la cooptation par celui de l'élection était déjà bien ajustée. Le Dr Martha, qui menait au sein du Conseil une opposition persistante, disait dans une interview au *Journal des Etudiants* (6 avril 1894) que «les membres du Conseil d'Administration se trouvent dans les mêmes conditions anormales qu'un Conseil communal qui désignerait lui-même ses successeurs». En 1894, cependant, rien n'y fit.

Deux raisons à cela. Les groupes de pression, tout d'abord, en 1894 et en 1968, ne sont pas les mêmes. En 1968, on voit agir à la fois des étudiants, des professeurs, des assistants, des membres du personnel administratif et technique, des organisations syndicales — en plus de tous ceux, bien entendu, qui, de l'extérieur, viennent leur apporter leur soutien. En 1894, pas de syndicats (il n'y en a pas), pas d'assistants (il n'y en a pas), pas de membres

du personnel (il n'y en a qu'une poignée, et ils ne jouent aucun rôle): les seuls acteurs sont des professeurs, des étudiants et — élément très actif qui ne l'a plus été en 1968 — les anciens étudiants. Mais, chose importante à noter, contrairement à ce qui se passera en 1968, les étudiants, en ce qui concerne la réforme du Conseil, ne sont pas partie prenante. L'instauration d'un système électif, telle qu'elle est proposée, doit bénéficier essentiellement au corps professoral. On ne prévoit pour les étudiants qu'une vague voix consultative. « Les étudiants défendant une idée juste trouveront toujours en moi un défenseur énergique », déclarait le Dr Martha dans l'interview que j'ai citée. Mais lui aussi jugeait parfaitement satisfaisant un système dans lequel un délégué étudiant aurait le droit d'être « entendu » par le Conseil d'Administration (On me pardonnera cette prédilection pour les citations du Dr Martha: c'était mon arrière-grand-père).

Mais l'essentiel n'est pas là. En 1894, la réforme du Conseil d'Administration était vue dans une optique très fortement politique. Le Conseil, grâce au système de la cooptation, était dominé par des libéraux modérés — que leurs adversaires progressistes et plus encore socialistes traitaient volontiers de « réactionnaires ». La gauche progressiste et socialiste, très présente parmi les professeurs, dominante chez les étudiants, très active parmi les anciens étudiants, veut s'emparer du pouvoir. Le Conseil résistera, et les libéraux modérés resteront à la tête de l'Université.

La force de la revendication, au contraire, en 1968, a tenu largement au fait qu'elle n'était *pas* politique, au sens où ce mot sert à désigner la compétition des forces politiques dans le pays. Une évidence, dès que la contestation est née, a crevé les yeux: c'est que dans une société vouée aux idées démocratiques, et dans une Université où celles-ci représentaient un idéal pour lequel on avait lutté, quand il le fallait, avec ardeur, un système universitaire qui s'y soustrayait était parfaitement indéfendable. Personne, à vrai dire, en 1968, ne le défendit. Le principe d'une réforme démocratique fut acquis presque sans combat. Les diffi-

cultés — finalement surmontées — ne vinrent que lorsqu'il fallut en définir le fonctionnement.

Nous avons parlé de l'aspect politique du conflit de 1894. Le livre de Madame Francine Noël le fait fort bien ressortir, et il a fortement frappé les contemporains. L'Université est devenue un «club de politiciens», gémissait Emile Banning — un libéral modéré d'esprit élevé — en janvier 1894. «Les politiciens ont fait de l'Université un club de Jacobins», répétait-il le mois suivant, en précisant que, de ce fait, il préférerait que son fils Eugène travaille à domicile. Soit dit en passant, c'est sans doute lorsqu'elle sentait chez des parents d'étudiants des réactions de ce genre que la majorité modérée du Conseil trouvait des raisons supplémentaires de résister. Mais si la politique, en 1894, est très présente, de grands principes, de grands idéaux sont aussi évoqués avec passion. Il faut lire aussi à ce sujet Madame Noël pour comprendre ce qu'a été la dimension intellectuelle — qui est belle — du conflit de 1894. Dire qu'un Paul Janson y a joué un rôle majeur suffit à expliquer pourquoi des ondes de cette époque viennent toujours jusqu'à nous, et continuent à nous émouvoir: le choc des idées a une charge émotive qui ne s'éteint pas.

Jean STENGERS
Professeur à l'Université de Bruxelles

Introduction

L'Université libre de Bruxelles vécut en 1894 un conflit interne d'une grande violence qui mit aux prises un Conseil d'administration empreint de conservatisme et une fraction de professeurs, d'étudiants et d'anciens davantage tournés vers des conceptions plus progressistes.

Cet affrontement provoqua la création d'une Université concurrente, l'Université Nouvelle de Bruxelles, qui accueillerait comme enseignants des hommes nouveaux provenant de la gauche libérale et du courant socialiste.

Querelles et dissensions allaient diviser ces deux institutions pendant plus de vingt ans.

L'Université Nouvelle ne fut à aucun moment une véritable concurrente de l'Université libre puisqu'elle ne parvint jamais à obtenir le statut légal d'Université et que dès lors les diplômes qu'elle décernait n'avaient qu'un caractère scientifique : ses portes étaient ouvertes essentiellement à des étudiants étrangers, originaires pour la plupart d'Europe orientale. Avec la fin du premier conflit mondial, cette Université n'avait plus guère de raisons de subsister et son comité directeur décida, en décembre 1918, de la dissoudre.

De cette Université et de ses instituts annexes ne devait survivre que l'Institut des Hautes Etudes qui, en 1922, deviendrait une association sans but lucratif sous l'appellation de « Institut des Hautes Etudes de Belgique ».

Ce dernier, en tant qu'héritier de l'Université Nouvelle, fut dépositaire des archives de celle-ci, lesquelles avaient connu tous les aléas de déménagements successifs : du temps de l'Université Nouvelle qui siégea à la rue des Minimes et à la rue de Ruysbroeck, puis dans le haut de la ville, dans un bâtiment donnant à la fois au n° 90 de l'avenue Louise et au n° 67 de la rue de la Concorde. Ensuite, lorsque l'Institut des Hautes Etudes quitta la rue de la Concorde en 1968 pour venir s'installer dans des locaux appartenant à l'Institut de Sociologie de l'Université libre de Bruxelles.

Afin de préserver les archives qui subsistaient, l'Institut accepta, en juin 1971, le principe de leur dépôt dans les locaux du Service des Archives de l'Université libre de Bruxelles et, le 25 octobre suivant, une convention put être conclue entre les deux organismes : l'Institut restait propriétaire des archives de l'Université Nouvelle, lesquelles étaient déposées aux Archives de l'Université libre afin d'y être conservées, classées et inventoriées¹.

On peut dire que cet événement a en quelque sorte concrétisé la réconciliation entre les deux institutions. En nous déposant ses archives, l'Institut des Hautes Etudes a montré que les dissensions entre les deux Universités appartenaient à un passé révolu et notre Service, en les accueillant, a prouvé que l'Université libre avait « pardonné à sa sœur rebelle d'autrefois ».

La publication dans nos collections de l'étude de Madame Francine Noël sur le conflit de 1894 constitue donc l'heureux aboutissement de cette évolution.

Andrée DESPY-MEYER
Archiviste de l'Université

¹ Un inventaire de ces archives a été publié : A. DESPY-MEYER, *Inventaire des archives de l'Université Nouvelle de Bruxelles (1894-1919)*, Bruxelles, 1973.

Chapitre premier

L'incident Reclus : chronologie des événements

L'ajournement, par le Conseil d'administration de l'Université libre de Bruxelles, d'un cours de géographie que devait donner au début de 1894 le géographe et anarchiste français Elisée Reclus, a donné lieu à un violent conflit qui a mis aux prises le Conseil d'administration d'une part, une partie des étudiants et des professeurs ainsi que des hommes politiques d'autre part. Cet épisode est la phase aiguë d'une crise qui, latente jusque dans les années 1890, éclate en une série d'incidents échelonnés entre 1890 et 1894.

Parmi les nombreux aspects qu'a revêtus cette crise, nous nous sommes attachés à en dégager principalement l'aspect politique.

Bien que l'Université nouvelle soit née à l'occasion de l'incident Reclus, ce n'est pas elle qui retiendra surtout l'attention ici. En effet, ses archives, qui ont été déposées au Service des Archives de l'Université libre en 1973¹, sont pour ainsi dire muettes sur sa naissance et les premières années de son fonctionnement.

*Circonstances de la nomination d'Elisée Reclus
à la chaire de géographie comparée, 18 juillet 1892*

Le 27 mai 1892, Hector Denis, qui est à ce moment délégué de la Faculté des sciences au Conseil d'administration, apprend par son ami Fernand Brouez, fondateur et directeur de la revue socialiste *La Société nouvelle*, que l'Université de Genève vient d'offrir à Elisée Reclus une chaire de «géographie comparée dans le temps et dans l'espace» où le savant doit exposer la synthèse de son œuvre géographique². Brouez ajoute que Reclus est peu disposé à accepter cette offre, mais que, selon lui, il viendrait par contre volontiers à Bruxelles³.

Comme le Conseil d'administration se réunissait le lendemain, Hector Denis en profita pour lui proposer de faire venir Reclus à l'Université. Ses collègues lui firent observer que cette question n'était pas à l'ordre du jour, qu'aucune demande ne leur avait été adressée par l'intéressé et que, de toute façon, une proposition d'agrégation devait obtenir au préalable l'avis favorable de la Faculté concernée⁴.

Hector Denis entama alors une démarche auprès du savant, qui fut couronnée de succès, et la Faculté des sciences se prononça à l'unanimité en faveur de la nomination de Reclus mais commit l'erreur de communiquer sa décision à l'intéressé, avant de la soumettre à l'approbation du Conseil.

Aussi, à la réunion suivante, le 18 juillet, l'administrateur-inspecteur Charles Graux protesta-t-il contre cette contravention aux règlements. Tout en reconnaissant à Reclus de grands mérites, Charles Graux estimait qu'il ne fallait pas lui conférer le titre d'agrégé, qui l'aurait attaché de manière permanente au corps professoral, mais qu'il suffisait de l'autoriser à venir donner un cours libre. Hector Denis, élu recteur en juin, insista en faveur de l'agrégation, pour répondre au vœu unanime de la Faculté des sciences. Léon Vanderkindere lui rétorqua que l'avis de la Faculté ne pouvait lier le Conseil. Le recteur fut soutenu par

Van Der Rest et Crocq, ce dernier estimant que Reclus était une personnalité trop haut placée pour ne pas être nommé agrégé. Le Conseil finit par adopter, par 11 voix contre 3, la nomination d'Elisée Reclus à l'agrégation et le chargea de donner un cours de «géographie comparée dans le temps et dans l'espace» à l'École des sciences sociales⁵.

Ajournement du cours, 30 décembre 1893

Prié par l'administrateur-inspecteur de lui faire connaître l'époque à laquelle il désirait commencer son cours, Reclus répondit qu'il ne serait prêt que dans les premières semaines de l'année 1894, quand il aurait terminé son ouvrage de géographie, qui devait servir de matière aux leçons⁶.

A la fin de l'année suivante, ayant lu dans les journaux belges que son cours était inscrit au programme de l'École des sciences sociales pour le deuxième semestre, Reclus écrivit à Hector Denis le 26 décembre 1893, pour lui confirmer son arrivée à Bruxelles.

Peu auparavant, le 9 décembre, avait éclaté à la Chambre française la bombe de l'anarchiste Vaillant⁷ qui, bien qu'elle ne tua aucun député, frappa les imaginations en raison du rang social des victimes. La police française, qui croyait à un vaste complot anarchiste dont Vaillant était le chef, avait aussitôt organisé une véritable chasse aux anarchistes, qui ne pouvait manquer d'atteindre les membres de la famille Reclus, anarchistes notoires⁸. Des perquisitions menées chez Elisée et son frère Elie ne donnèrent lieu qu'à la saisie, chez Elie, de notes et chez Elisée, de vieilles lettres, cartes de visite, autographes de savants et notes sur la Commune. Les deux frères furent laissés en liberté. Paul Reclus, le fils d'Elie, fut placé sous mandat d'arrêt pour avoir donné un peu d'argent à Vaillant quelque temps avant l'attentat, mais il s'enfuit du pays. Plus tard, au cours du procès, la police dut se rendre à l'évidence: Vaillant avait agi seul. Il n'en reste pas moins que le nom de Reclus fut intimement lié à cet attentat, non

seulement dans la presse française mais aussi dans la presse belge, qui avait largement ouvert ses colonnes au procès.

Aussi lorsque Hector Denis, la lettre de Reclus en main, proposa au Conseil réuni le 30 décembre de fixer l'ouverture du cours au mois de mars, il se heurta à une levée de boucliers. Vanderkindere lui fit remarquer que le moment était mal choisi de confier un cours à un anarchiste militant, «qui publie avec des préfaces laudatives des livres du prince Kropotkine»⁹. Graux exhiba une proclamation anarchiste signée Elisée Reclus, qui circulait depuis quelque temps déjà dans les couloirs de l'Université, et la lut devant le Conseil¹⁰. Charles Buls, président du Conseil en sa qualité de bourgmestre de la Ville, exprima la crainte de voir le cours de Reclus donner lieu à des manifestations pro- ou anti-anarchistes, qui nuiraient à la dignité de l'Université. Polydore De Paepe craignit que l'ouverture du cours ne soit interprétée par le public comme une marque de sympathie vis-à-vis des doctrines anarchistes. Accueillir Reclus constituerait un véritable défi à l'opinion publique. Le recteur rencontra ces différentes objections: on ne peut, dit-il, prétendre qu'il y ait un lien entre des «forfaits» comme celui de Vaillant et les doctrines de Reclus; d'autre part, l'extrait invoqué par Graux contre son auteur avait paru dans *La Société nouvelle* du 31 août 1889, soit trois ans avant la nomination de Reclus. Denis fit remarquer que les opinions politiques de Reclus n'avaient rien à voir avec l'enseignement de la géographie dont il avait été chargé. Persuadé qu'une mesure d'ajournement à l'encontre d'un savant aussi éminent que Reclus était «offensante et injuste», il pria le Conseil de fixer l'ouverture de son cours au mois de mars. Cette proposition fut rejetée par 11 voix contre 4¹¹. Votèrent contre l'ouverture du cours: le président du Conseil Charles Buls, l'administrateur-inspecteur Charles Graux, le pro-recteur Léon Vanderkindere, l'échevin Emile André, les membres permanents Polydore De Paepe, Alphonse Rivier, Guillaume Tiberghien et Henri Doucet, le délégué des hospices Gustave Washer, les délégués du corps professoral Lucien Anspach et Jean-Baptiste Depaire. Votèrent au contraire en faveur de l'ouverture du

cours: le recteur Hector Denis, le délégué de l'Union des anciens étudiants, Jean Crocq, les délégués du corps professoral Arthur Joly et Eugène Monseur¹². Le délégué du Conseil provincial du Brabant Alfred Martha, absent de la séance, déclara plus tard être solidaire de la minorité. Ernest Solvay, membre permanent, absent également, exposa une opinion plus nuancée: il aurait fallu demander au savant de mettre par écrit ses idées sur l'anarchisme et décider ensuite, en connaissance de cause, de l'accepter ou non à l'Université¹³.

Le 5 janvier suivant, l'administrateur-inspecteur écrivit au savant pour lui faire part de la décision du Conseil au sujet de son cours: «Le Conseil a décidé qu'il convenait d'en ajourner l'ouverture. Les cours consacrés à l'enseignement des sciences sociales sont maintenant ouverts au public. On n'exige de ceux qui y assistent ni inscription, ni carte d'entrée. Le vôtre réunirait assurément des auditeurs en très grand nombre et, dans les circonstances actuelles, il pourrait se mêler à la foule, attirée par votre science et votre renommée, des groupes qui se livreraient à des manifestations sympathiques ou hostiles, inspirées par des mobiles étrangers à vos leçons. (...)»¹⁴

Cette lettre croisa celle que Reclus envoya à Graux après avoir appris par les journaux que son cours était ajourné. Il voulait savoir «si le retard de mes conférences a été décidé pour des motifs qui impliquent un blâme contre moi ou pour des raisons absolument étrangères à ma personne»¹⁵. Graux répondit le 9 janvier que la décision n'impliquait aucun blâme contre sa personne¹⁶. Reclus accueillit avec dignité et quelque hauteur la mesure prise à son égard. Il écrivit à Graux une lettre qui se terminait ainsi: «Je crois qu'un professeur invité par deux fois à faire son cours, puis renvoyé sommairement après des semaines de labeur préparatoire et sans même avoir comparu, a certainement reçu une cruelle offense. J'ose dire toutefois que mon âme est assez haute pour ne pas se sentir atteinte.»¹⁷

La réaction des étudiants, 8 janvier 1894

Les étudiants de l'Université libre ne laissèrent pas passer sans protester une décision qui les privait des leçons du célèbre géographe. Le 8 janvier, le Cercle universitaire (président Arthur Hirsch) vota à l'unanimité moins une voix un blâme à l'adresse du Conseil, rédigé en ces termes : « *Le Cercle universitaire, se plaçant au seul point de vue des intérêts purement scientifiques de l'Université libre de Bruxelles, regrette l'atteinte portée au principe du libre examen par l'ajournement indéfini¹⁸ du cours de M. Reclus et charge son bureau de s'entendre avec les organismes d'étudiants et d'anciens étudiants, afin de faire une démarche auprès de M. Reclus et le prier de consentir à l'organisation de ses leçons sans le concours des autorités académiques* »¹⁹

Le lendemain 9 janvier, l'Association des étudiants en sciences (président Moons) adhéra à cet ordre du jour à l'unanimité. La Fédération des cercles (président Delsaux), à l'unanimité des 39 délégués présents, représentant 17 cercles d'étudiants²⁰ vota un ordre du jour fort semblable au premier, mais en des termes plus durs²¹. Enfin, le Cercle des étudiants socialistes (secrétaire A. Lemaire) adopta une résolution analogue. Ces quatre cercles déposèrent leurs ordres du jour au secrétariat afin que l'administrateur-inspecteur les transmette aux membres du Conseil²². Le 11 janvier, l'administrateur-inspecteur fit appeler devant lui les présidents de ces cercles²³. Il leur déclara reconnaître aux étudiants le droit d'apprécier comme ils l'entendaient les décisions du Conseil et celui d'organiser le cours de Reclus en dehors de l'Université. Mais il estimait la communication de leurs ordres du jour « offensante » pour les membres du Conseil et pria en conséquence les présidents de venir les retirer au secrétariat, sous peine d'encourir des « mesures disciplinaires »²⁴. Les présidents, après avoir assuré que ni les ordres du jour ni leur communication ne se voulaient offensants, répondirent qu'ils rapporteraient les paroles de l'administrateur-inspecteur aux étudiants. La réaction de ceux-ci ne se fit pas attendre: le 13 janvier en effet, les délégués de 17 cercles d'étudiants déclarèrent ne

reconnaître «à aucune autorité le droit de leur défendre de penser ce qu'il leur plaît et de déclarer ce qu'ils pensent /et/ passent outre aux menaces de l'administrateur-inspecteur»²⁵. Cette résolution fut couverte de 38 signatures.

Mise sur pied du comité Janson, 12 janvier

L'ajournement du cours de Reclus émut également un groupe d'hommes étrangers à l'Université mais ayant pour la plupart fait leurs études à celle-ci.

C'est le député libéral progressiste Paul Janson¹⁶ qui prit la tête de ce mouvement de protestation extra-universitaire. Le 12 janvier, il réunit au local du comité de l'Association libérale, un groupe d'anciens étudiants indignés par l'ajournement du cours. Ce «comité Janson» décida d'aider les étudiants à organiser le cours de Reclus²⁷ et les encouragea à la résistance au Conseil dans un «appel aux étudiants» imprimé sur feuillets roses, distribué aux étudiants et envoyé à la presse :

«Appel aux étudiants.

L'ajournement, par la majorité du Conseil d'administration de l'Université de Bruxelles, du cours de géographie comparée que devait commencer en mars M. Elisée Reclus, suscite une profonde émotion chez tous ceux qui ont le respect des hommes illustres, la foi dans la liberté de l'enseignement, le souci de la dignité scientifique universitaire.

Les étudiants ont été les premiers à protester contre cette mesure qui, sous prétexte d'opportunité et sous l'empire d'une pusillanimité injustifiable, inflige à un savant admirable, devenu notre hôte, un outrage immérité, prive la jeunesse de leçons précieuses et porte l'atteinte la plus grave à la renommée de la Belgique, hospitalière et libre.

Au nom des grandes idées et des grands intérêts inutilement

compromis par des hommes qui semblent ignorer que la force et la paix ne sont conquises que par des résolutions viriles, nous venons vous exhorter à persister courageusement et opiniâtrement dans votre vaillante et fière attitude et vous donner l'assurance que, dans cette lutte salutaire, nous vous aiderons jusqu'au bout.

Si les auteurs de la résolution coupable qui vous a soulevés, n'ont pu trouver dans leur maturité les conseils qui sauvegardent l'honneur de l'établissement qu'ils ont la prétention de diriger, que ce soit votre jeunesse et vos actes qui les leur donnent sans ménagements. Il importe de démontrer à ce corps qui se recrute lui-même qu'il n'est plus en accord avec le large esprit qui doit inspirer une université qui se dit libre.

Ne comptez ni avec les menaces par lesquelles on essaye de vous intimider, ni avec les périls scolaires qu'on vous fait entrevoir. Vous avez avec vous l'opinion irritée et la justice de votre cause. On ne saurait et on n'oserait vous atteindre...

Ne faiblissez pas! On parle de vous contraindre à la soumission.

C'est vous qui avez le droit de crier à la pédagogie arrogante et oppressive: Se soumettre ou se démettre!»

Ce texte, rédigé le 15 janvier, était signé «Emile Brunet, conseiller provincial, J. Cordeweener, ingénieur, Dr. Crocq, professeur à l'Université, Louis De Brouckère, G. De Greef, professeur à l'Université, L. Dommartin, journaliste, E. Feron, député, L. Furnémont, conseiller communal, Max Hallet, avocat, Ch. Houzeau de Lehaie, député, Paul Janson, député, J. Labarre, avocat, L. Lepoutre, député, G. Lorand, journaliste, E. Monseur, professeur à l'Université, Edmond Picard, avocat à la Cour de cassation, E. Robert, député, Ch. Saintelette, Emile Vandervelde, avocat, Emile Verhaeren, homme de lettres»²⁸.

Parmi ces dix-huit signataires se trouvaient trois professeurs de l'Université: Jean Crocq (Faculté de médecine), Guillaume De Greef (Faculté de droit) et Eugène Monseur (Faculté de philosophie). Monseur, qui était aussi membre du Conseil d'administration, écrivit le jour même aux journaux pour leur faire savoir que c'était par erreur que son nom figurait au bas de ce manifeste et qu'aussi longtemps qu'il faisait partie du Conseil, il s'interdisait de prendre quelque initiative contre lui²⁹. Il ne fut pas inquiété. Crocq et De Greef furent cités à comparaître devant le Conseil. Celui-ci entendit d'abord le docteur Crocq, le 27 janvier. Animés d'un évident désir d'apaisement, les membres du Conseil exposèrent au savant les raisons de l'ajournement. Le libre examen n'était pas en cause. Ils dirent avoir seulement craint des manifestations qui « compromettaient l'Université » (Buls). On laissa même entendre au vieux professeur que le cours de Reclus pourrait être ultérieurement ouvert, un « ajournement » n'étant pas une « suppression ». Ce que le Conseil ne pouvait admettre c'était, non que sa décision fût critiquée, mais que son autorité ne fût plus reconnue. Crocq se laissa convaincre et signa une déclaration dans laquelle il affirmait que les termes de l'appel aux étudiants avaient dépassé sa pensée et qu'il reconnaissait l'autorité régulière du Conseil et son droit de prendre la décision d'ajourner³⁰. De Greef, qui avait envoyé au Conseil une lettre dans laquelle il déclarait ne pas reconnaître son autorité et se refuser à comparaître devant lui, vit son cours suspendu³¹. Cette suspension n'affecta en rien son enseignement: la Loge « Les Amis Philanthropes » mit à sa disposition un local pour lui permettre de le poursuivre en dehors de l'Université. Comble d'ironie, l'expulsion de De Greef eut pour effet d'attirer à ses cours beaucoup plus d'auditeurs qu'il n'en eut jamais à l'Université³²!

Menaces d'expulsion, 16 janvier

Trente-huit étudiants avaient donc déclaré « passer outre aux menaces de l'administrateur-inspecteur »³³. Le Conseil se devait de réagir. Le 16 janvier, en une séance consacrée exclusivement à

la discussion des récents événements, Graux soumit au Conseil la proposition suivante: que le recteur, ou à son défaut le pro-recteur³⁴, fasse comparaître chacun des signataires et exige de lui qu'il renie la résolution jugée offensante pour le Conseil. On enverrait aussi une lettre aux parents pour qu'ils fassent pression sur leur fils. Au cas où l'étudiant refuserait de se soumettre, il serait exclu de l'Université. Le recteur Hector Denis refusa à l'avance cette mission. Selon lui, les étudiants s'étaient émus avec raison parce que derrière l'ajournement, ils voyaient la suppression du cours de Reclus³⁵. Il reprocha aussi à Graux de prendre l'initiative de mesures qui relevaient de la seule compétence du recteur. Mise aux voix, la proposition de Graux fut adoptée à l'unanimité moins une voix, celle du recteur bien entendu³⁶. Plusieurs membres tentèrent de faire revenir Hector Denis sur sa décision et l'adjurèrent d'accepter la mission qu'on attendait de lui. Ce fut en vain³⁷.

Fidélité des professeurs au Conseil, 19 janvier

Mis en minorité au Conseil, le recteur voulut savoir s'il conservait la confiance du corps professoral. Il convoqua d'abord les professeurs de la Faculté des sciences et de l'École polytechnique pour entendre leur opinion sur le conflit. Ceux-ci, réunis le 17 janvier, affirmèrent que les étudiants s'étaient emportés à tort, que le Conseil n'avait réellement voulu qu'ajourner le cours de Reclus et non le supprimer. Ils acceptèrent cependant que le recteur convoque l'ensemble du corps professoral.

Cette assemblée, tenue le 19 janvier, assura le recteur de sa sympathie mais refusa de le suivre. Elle adopta, par 52 voix et 5 abstentions³⁸, une résolution présentée par le professeur Van Der Rest qui, tout en laissant aux professeurs et étudiants la liberté d'apprécier les décisions du Conseil, reconnaissait l'autorité de ce dernier et invitait les étudiants à retirer leurs communications. Ils refusèrent enfin de blâmer le Conseil d'avoir pris des mesures disciplinaires contre les étudiants³⁹.

Désavoué par le Conseil et le corps professoral, Hector Denis remit sa démission de recteur le 25 janvier⁴⁰. Avant de se retirer, il pria instamment le Conseil de fixer la date d'ouverture du cours de Reclus, persuadé que ce geste mettrait fin au conflit. Le Conseil fit la sourde oreille. Eugène Monseur remit également sa démission, par solidarité avec le recteur⁴¹.

Le meeting de l'Alcazar, 20 janvier

Le comité Janson organisa un grand meeting public à l'Alcazar, le 20 janvier. Y assistaient des étudiants, quelques anciens, mais surtout des hommes politiques⁴². Paul Janson, Léon Furnémont, Guillaume De Greef et Edmond Picard furent les principaux orateurs de ce débat public. Ils affirmèrent le caractère non politique de leur intervention, qui n'avait pour but que la défense des droits de la science et du libre examen. Ils s'en prirent à l'organisation de l'Université, reprochant particulièrement au Conseil sa prétention à l'omnipotence, son recrutement par cooptation et la présence en son sein d'hommes politiques. L'assemblée se sépara après avoir adopté à l'unanimité un ordre du jour, déposé par Edmond Picard, qui déclarait qu'il y avait lieu de continuer l'agitation jusqu'à ce qu'on obtienne une réforme du Conseil, car «il est d'évidence que les conflits renaîtront aussi longtemps que le Conseil d'administration ne sera pas réorganisé sur des bases nouvelles»⁴³.

Fidélité de l'Union des anciens étudiants au Conseil, 21 janvier et 4 février

L'Union des anciens étudiants ne s'était pas encore manifestée jusqu'à présent. Or le 21 janvier, à la demande de 20 membres, elle fut convoquée pour délibérer sur une proposition d'Emile Vandervelde, conçue en ces termes: «L'Union donnera son appui matériel et moral au cours d'Elisée Reclus et désigne six délégués au comité organisateur».

Deux cents membres environ étaient présents. Comme adversaires et partisans du Conseil étaient venus en nombre à peu près égal, le ton s'éleva rapidement. Les partisans du Conseil prétendirent l'incompétence de l'Union à organiser un cours pour bloquer la discussion. Ils furent battus par 113 voix contre 103⁴⁴. Au cours de la confusion qui suivit ce vote, les partisans du Conseil quittèrent la salle. Les membres restés en séance finirent par adopter, par 73 voix, la proposition Vandervelde⁴⁵.

Estimant que ce vote avait été acquis dans des circonstances irrégulières, le comité de l'Union organisa un référendum auprès de ses 607 membres: 432 membres renvoyèrent leur bulletin. La proposition Vandervelde fut cette fois repoussée par 302 voix contre 104 et 26 abstentions⁴⁶. Il avait été entendu que le résultat de cette consultation ne liait pas l'assemblée de l'Union.

Celle-ci se réunit à nouveau le 4 février. Elle adopta d'abord, à l'unanimité moins 10 voix, une proposition d'amnistie, ne comprenant aucun blâme à l'adresse du Conseil, déposée par Paul Janson. Puis Vandervelde demanda que l'on réexamine sa proposition. Mais l'assemblée ne le suivit pas et préféra adopter l'ordre du jour modéré d'Emile Feron qui, voyant dans le rapport publié par l'administrateur-inspecteur l'engagement d'appeler ultérieurement Reclus à l'Université, demandait à l'Union de prendre acte de cette promesse. L'Union maintenait donc sa confiance au Conseil. Pour les étudiants, c'était une défaite.

Tentative de médiation du comité de l'Union des anciens étudiants, 25 janvier

Désireux de mettre un terme à ce conflit qui durait déjà depuis trois semaines, et persuadé qu'il était fondé sur un malentendu, le comité des anciens étudiants proposa aux étudiants compromis de signer un ordre du jour disant qu'ils n'avaient pas voulu offenser le Conseil et demandant en conséquence à celui-ci de retirer ses mesures disciplinaires. Les étudiants, réunis le 25 jan-

vier pour examiner ce texte, refusèrent d'y souscrire car l'un de ses attendus portait que «les étudiants déclarent n'avoir jamais eu l'intention de porter atteinte au respect de l'autorité régulière établie à l'Université». Le conflit prenait donc une nouvelle dimension: non seulement les étudiants contestaient une décision du Conseil, mais en plus, ils ne reconnaissaient même plus son autorité. Le comité abandonna alors sa tentative de médiation⁴⁷.

Expulsion d'étudiants et fermeture de l'Université, 30 janvier

Conformément à l'adoption par le Conseil de mesures disciplinaires, et à la suite de la démission du recteur, le pro-recteur Léon Vanderkindere adressa une lettre aux parents des 38 élèves «protestataires»⁴⁸ et les fit comparaître un à un devant lui.

En réalité ce nombre était plus élevé car, depuis le dépôt de l'ordre du jour «offensant» du 13 janvier, plusieurs centaines de jeunes gens s'étaient déclarés solidaires des 38 étudiants signataires, ce qui portait le nombre des «révoltés» à 302 (l'Université comptait à ce moment 1.316 étudiants). Léon Vanderkindere — effrayé sans doute par l'ampleur de la tâche qui l'attendait — fit preuve d'indulgence envers les étudiants qui s'étaient déclarés solidaires, en raison de leur «inexpérience» et des «entraînements auxquels ils avaient été exposés»⁴⁹ et ne les fit pas comparaître. Des 38 signataires, le pro-recteur n'en convoqua finalement que 28, pour diverses raisons⁵⁰.

Il demanda à chacun d'eux de lui remettre une déclaration assurant qu'il n'avait pas eu l'intention d'offenser le Conseil. Cette déclaration impliquait, dans l'esprit du pro-recteur, le retrait des ordres du jour. Vingt-deux étudiants lui remirent des formules qu'il jugea satisfaisantes. Les 6 autres étudiants furent expulsés de l'Université sur-le-champ. Mais entre-temps, 12 étudiants, non signataires de l'ordre du jour du 13 janvier, remirent à Vanderkindere une lettre le priant de les considérer comme signataires également. Le pro-recteur les exclut à leur tour de l'Université.

Dix-huit étudiants étaient donc chassés de l'Université: 5 appartenaient à l'Ecole polytechnique, 5 à la Faculté de médecine, 3 à la Faculté des sciences, 3 à la Faculté de droit et 2 à la Faculté de philosophie. Parmi eux se trouvaient plusieurs fils de professeurs de l'Université libre⁵¹.

Au lendemain de ces expulsions, le 30 janvier, après avoir été bousculé dans les couloirs de l'Université par une centaine d'étudiants surexcités, le pro-recteur prit la décision de fermer l'Université. Le Conseil lui apporta son soutien en ratifiant, le 1^{er} février, les expulsions et la fermeture de l'Université, à l'unanimité moins l'abstention d'Alfred Martha⁵².

Tentative d'apaisement par le corps professoral, 10 février

Le corps professoral, qui était resté très réservé jusqu'à présent, fut convoqué à une réunion le 10 février pour exprimer son opinion sur le conflit et élire un nouveau recteur. Après avoir rejeté par 42 voix contre 12 et 1 abstention une proposition d'Hermann Pergameni en faveur d'une amnistie générale, le corps professoral adopta, par 42 voix contre 10⁵³ et 3 abstentions, une résolution formulée par Paul Héger en ces termes :

«I. Considérant qu'il est d'intérêt primordial pour l'Université de reprendre sans tarder la marche régulière des cours;

Considérant que la situation permet de recourir à des mesures d'indulgence; mais que les étudiants qui ont participé aux derniers événements ont pour devoir de justifier ces mesures et de les rendre définitives par le respect de l'ordre et des autorités académiques, et par la correction de leur attitude;

Le Corps professoral émet le vœu:

Que la réouverture des cours soit fixée à la date la plus rapprochée possible;

Que la réinscription soit accordée à tous les étudiants exclus qui se présenteront au secrétariat de l'Université;

Qu'afin d'assurer l'ordre et la discipline indispensables à la

bonne marche des études, les articles des statuts et règlements qui concernent les étudiants soient portés à leur connaissance, au moment où ils s'inscrivent; l'inscription impliquant l'adhésion à ces dispositions réglementaires.

II. Le Corps professoral estime que lorsqu'un agrégé s'est associé à des provocations violentes, a refusé de venir s'expliquer devant le Conseil d'Administration et continue, en dehors des locaux universitaires, un cours qui a été suspendu, il n'y a pas lieu de demander sa réintégration dans ses fonctions.

III. Considérant que le Conseil d'Administration a ajourné mais non supprimé le cours de géographie de M. Reclus, le Corps professoral estime qu'il appartient au Conseil de fixer en toute liberté la date opportune pour l'ouverture de ce cours.

IV. Considérant que M. l'administrateur-inspecteur dans ses discours et ses rapports s'est déclaré disposé à examiner, d'accord avec le Conseil et les professeurs, les projets relatifs à la réorganisation administrative de l'Université, le Corps professoral est d'avis qu'un tel examen est désirable mais qu'il ne saurait y être procédé avant que le calme et l'ordre soient parfaitement rétablis.»

L'assemblée élit comme nouveau recteur le Dr Rommelaere, professeur à la Faculté de médecine, par 42 voix contre 9 et 2 bulletins blancs⁵⁴.

Réouverture de l'Université et réintégration des exclus, 13 février

Le Conseil adopta sans difficulté (à l'unanimité moins l'absence d'Alfred Martha) les deux premiers points de cette proposition, à savoir la réouverture des cours, la réadmission des exclus et le maintien de l'expulsion de Guillaume De Greef (jusqu'à son cours n'était que suspendu). Quant aux deux dernières propositions, ouverture du cours de Reclus et réorganisation administrative de l'Université, le Conseil décida « qu'il n'y a aucune résolution à prendre en ce moment »⁵⁵.

La réouverture des cours fut fixée au 13 février. Le Conseil décida qu'on accorderait la réinscription aux exclus qui la demanderaient ; que cette réinscription impliquait de la part des étudiants l'adhésion aux statuts et règlements de l'Université, c'est-à-dire, la reconnaissance de l'autorité du Conseil. Les 18 exclus revinrent fréquenter les cours⁵⁶ mais refusèrent de se soumettre à la réinscription. Après un moment d'hésitation, le nouveau recteur ferma les yeux et les étudiants ne furent pas inquiétés⁵⁷.

Première leçon d'Elisée Reclus, 2 mars

On se souvient qu'à l'annonce de l'ajournement du cours de Reclus, le Cercle universitaire avait écrit au savant pour l'inviter à donner son cours en dehors de l'Université et que celui-ci avait accepté. Le « comité Reclus », formé pour organiser ce cours, décida que les conférences du savant seraient gratuites, ouvertes au public et qu'un syllabus en serait publié. Il fit appel à la générosité du public pour couvrir les frais d'organisation.

Le 2 mars, Elisée Reclus donna sa première leçon de géographie dans un local prêté par la Loge « Les Amis Philanthropes »⁵⁸. Un auditoire nombreux (1.000 personnes, pour un local de 600 places !), comprenant surtout des personnalités politiques progressistes, quelques professeurs de l'Université libre et aussi beaucoup de femmes, des Russes pour la plupart, se pressa à cette première leçon qu'aucune manifestation politique, aucun incident ne vint troubler, donnant ainsi un démenti catégorique aux appréhensions du Conseil. Les leçons se poursuivirent durant toute l'année et à la rentrée d'octobre, elles furent reprises dans le cadre de l'Institut des Hautes Etudes, fondé par l'Université nouvelle qui venait d'ouvrir ses portes.

Ainsi donc, le Conseil était sorti vainqueur de ce conflit qui l'avait opposé aux étudiants pendant un peu plus d'un mois. Après le départ de ses « dissidents », il a formé un bloc soudé der-

rière sa personnalité dominante, Charles Graux. Graux a très habilement manœuvré tout au long de la crise: il rejette la responsabilité du conflit sur les hommes politiques qui, selon lui, ont entraîné les étudiants⁵⁹; ensuite, quand la situation se dégrade, il tente de manipuler l'opinion universitaire en laissant entrevoir que le cours n'est qu'ajourné, qu'on pourrait l'ouvrir ultérieurement. Nous savons, par le procès-verbal de la réunion du 30 décembre, qu'il n'en était rien, cet ajournement équivalant pour le Conseil à une suppression définitive. Cette tactique a réussi à tromper les professeurs et les anciens étudiants et par là, à isoler les étudiants.

Les étudiants n'ont été soutenus dans leur lutte que par un groupe d'hommes politiques progressistes et socialistes, qui a prolongé l'agitation à l'extérieur de l'Université. Ce groupe, qui est à la base de l'Université nouvelle, a joué dans le conflit un rôle sur lequel il nous faudra revenir.

On peut se demander pourquoi le Conseil a pris la décision d'ajourner le cours de Reclus. L'explication officielle était qu'en raison du récent attentat Vaillant, en raison des «attaques violentes de la presse socialiste contre la société capitaliste (qui) redoublèrent à l'occasion de ce crime ... des manifestations politiques étaient à craindre»⁶⁰. Ces craintes étaient partagées par la presse conservatrice⁶¹. Le Conseil ne fait donc pas le départ entre socialistes et anarchistes, ce qui témoigne d'une méconnaissance totale de ces deux mouvements politiques et de leurs profondes divergences idéologiques. Cette confusion n'est pas propre au Conseil; elle est le fait de toute la bourgeoisie belge de l'époque.

Les débats qui eurent lieu au Conseil au moment de l'ajournement montrent qu'un autre motif a pesé dans la balance: la crainte que l'ouverture du cours ne soit interprétée par le public bourgeois comme une marque de sympathie envers les idées de Reclus. Ce que le Conseil avait donc voulu éviter, c'était de se compromettre aux yeux de sa «clientèle», la bourgeoisie libérale qui envoyait ses fils à l'Université⁶².

Il faut tenir compte, pour comprendre le vent de panique qui a soufflé sur le Conseil, du rôle joué par la presse conservatrice lors de l'affaire Vaillant. Contrairement à la presse démocrate, qui faisait le départ entre les théoriciens de l'anarchisme et les propagandistes par le fait, la presse conservatrice attribua à Reclus une responsabilité morale dans l'attentat. Même après que Reclus ait été lavé de tout soupçon, cette même presse a continué à mener campagne contre lui et à effrayer ses lecteurs en publiant des extraits, habilement isolés, de l'anarchiste⁶³.

Pourquoi, si le Conseil ne voulait pas d'un professeur anarchiste en 1894, l'avait-il invité en 1892, alors qu'il n'ignorait nullement ses idées politiques⁶⁴ et que l'on connaissait déjà à ce moment une vague d'attentats anarchistes⁶⁵? Était-ce pour faire une concession aux éléments «avancés» de l'Université? Nous croyons plutôt que le Conseil, mis devant le fait accompli par la Faculté des sciences que présidait le recteur Hector Denis, n'osa pas désavouer ce dernier. L'attentat Vaillant lui offrait une occasion inespérée de se débarrasser d'une personnalité qu'il n'avait invitée que contraint et forcé.

NOTES

¹ Voir A. DESPY-MEYER, *Inventaire des Archives de l'Université Nouvelle de Bruxelles (1894-1919)*, Bruxelles, 1973.

² Le géographe français Elisée Reclus était le disciple du célèbre géographe allemand Karl Ritter, père de la géographie humaine. Treize années de voyages lui permirent de recueillir les données qui formeront la matière de sa célèbre «Géographie universelle» (1875-1894, 19 volumes). Le 6 mai 1892, Reclus avait reçu la grande médaille de la Société de Géographie pour cet ouvrage et en juin 1894, son œuvre se verra couronnée par la médaille d'or de la Société de Géographie de Londres.

Sur Elisée Reclus, voir F. STOCKMANS, *Reclus (Jean-Jacques-Elisée)*, dans *Biographie Nationale*, t. 34, 1968, col. 671-690 et en dernier lieu *Colloque Elisée Reclus*, dans *Revue belge de géographie*, 1986, fascicule 1.

³ Cette réticence semble due à un différend idéologique entre l'institution genevoise et le savant. Voir *Correspondance d'Elisée Reclus*, t. 3, Paris, 1925, pp. 77-78.

⁴ Archives U.L.B., Procès-verbaux du Conseil d'administration, 28 mai 1892, n° 813.

⁵ Archives U.L.B., Procès-verbaux du Conseil d'administration, 18 juillet 1892, n° 814.

⁶ *Correspondance d'Elisée Reclus*, t. 3, p. 125 (lettre datée du 1^{er} août 1892).

⁷ Cette bombe artisanale fit 80 blessés mais ne tua personne. Vaillant n'en fut pas moins condamné à mort et guillotiné le 5 février 1894.

⁸ Il s'agit surtout d'Elisée, de son frère Elie et de son neveu Paul. Elisée adhère en 1865 à « L'Alliance de la démocratie sociale » à tendance anarchiste, fondée en 1864 par Bakounine. En 1870, il prend part à la Commune. Fait prisonnier dans les tout premiers jours de la guerre civile, sans avoir tiré un seul coup de feu, il est condamné à la déportation. Grâce à la protestation d'une soixantaine de savants anglais (dont Darwin), sa peine est commuée en dix années d'exil. Il est gracié en 1879. En 1876, à la mort de Bakounine, Reclus prend la direction morale du mouvement anarchiste communiste. En 1892, il publie une préface à *La conquête du pain* de son ami Pierre Kropotkine, dans laquelle il fait un exposé de la doctrine anarchiste. Quoique non violent, Reclus refusa toujours de condamner les attentats de Ravachol et de Vaillant. Elie Reclus (1827-1904), ethnologue et anarchiste, directeur de la Bibliothèque nationale sous la Commune, est le père de Paul Reclus, ingénieur et militant anarchiste.

⁹ Allusion à la préface de l'ouvrage *La conquête du pain*, paru en 1892.

¹⁰ Il s'agit du manifeste « Pourquoi sommes-nous anarchistes ? » paru le 31 août 1889 dans *La Société nouvelle*, qui était extrait d'un opuscule de Reclus, « *Evolution et révolution* ». Ce manifeste avait été tiré à part et distribué à l'Université à la fin de l'année 1893, à l'insu de son auteur, par l'organe des anarchistes bruxellois *Le Libertaire (L'Indépendance belge)*, 5 janvier 1894, p. 1, col. 4 et 17 janvier 1894, p. 2, col. 1). Ce manifeste est un procès sommaire de la société capitaliste. L'auteur s'y proclame « communiste » et « révolutionnaire ».

¹¹ Archives U.L.B., Procès-verbaux du Conseil d'administration, 30 décembre 1893, n° 826, pp. 4-6.

¹² *La Réforme*, 4 janvier 1894, p. 1, col. 5.

¹³ Archives U.L.B., Procès-verbaux du Conseil d'administration, 16 janvier 1894, n° 827, pp. 1-2.

¹⁴ C. GRAUX, *Rapport de M. l'administrateur-inspecteur au Conseil d'administration de l'Université libre de Bruxelles*, 1894, p. 8.

¹⁵ *Correspondance d'Elisée Reclus*, t. 3, pp. 152-153.

¹⁶ C. GRAUX, *Rapport*, p. 9.

¹⁷ *Correspondance d'Elisée Reclus*, t. 3, pp. 155-156. Reclus avait décidé de prendre à la légère sa mésaventure bruxelloise : « Vous avez sans doute appris par les journaux », écrit-il à son ami Charles Perron, « ce qui m'arrive en Belgique. Je pourrais m'en sentir offensé; mais j'ai pris le parti de trouver cela très drôle et ça l'est en effet ». (*Correspondance*, t. 3, pp. 153-154).

¹⁸ Les étudiants parlent de « l'ajournement indéfini » du cours de Reclus. En réalité, la lettre de Graux à Reclus ne précisait pas la durée de cet ajournement. Mais le journal *L'Indépendance belge*, qui fut le premier à l'annoncer, y vit « la suppression définitive du cours » (4 janvier 1894, p. 1, col. 4). Les autres journaux lui donnèrent la même interprétation.

¹⁹ *Rôle des étudiants dans le conflit universitaire, Fédération des cercles universitaires*, Bruxelles, 1894, pp. 1-2. Reclus accepta l'offre des étudiants et suggéra de commencer le cours à l'époque qui avait été prévue par le Conseil.

²⁰ *Journal des Etudiants*, 19 janvier 1894, pp. 2-3.

²¹ La Fédération « proteste énergiquement contre l'atteinte portée au principe du libre examen... » (*Le rôle des étudiants dans le conflit*, p. 2).

²² D'autres cercles votèrent des protestations rédigées à peu près dans les mêmes termes et assurèrent les organisateurs du cours de Reclus de leur participation, sans cependant transmettre leurs protestations au Conseil. Ce furent notamment le Cercle polytechnique, le Cercle des hôpitaux civils, le Cercle de médecine, le Cercle borain, le Cercle luxembourgeois, le Cercle anversois, l'Engueul-Club et le Cercle des Nébuleux (*Le rôle des étudiants dans le conflit*, p. 5). Seul le Vooruitstrevende Studentenkring refusa (le 24 janvier) de s'associer à la protestation des étudiants à cause du tort que l'agitation faisait à l'Université (*L'Etoile belge*, 28 janvier 1894, p. 2, col. 3). Le Comité de l'Association des ingénieurs sortis de l'Ecole polytechnique promit de participer à l'organisation du cours de Reclus (*La Réforme*, 20 janvier 1894, p. 2, col. 3). Les étudiants reçurent des témoignages de solidarité des étudiants libéraux de Gembloux, de Liège, de l'Association générale des étudiants de Gand (malgré l'opposition d'une partie de ses membres) et des étudiants d'Anvers. (*Journal des Etudiants*, 19 janvier 1894, pp. 2-3). Ils reçurent aussi des témoignages de sympathie des cercles d'étudiants socialistes de Turin et de Gênes (*L'Etudiant socialiste*, 25 janvier-5 février 1894, p. 2, col. 2).

²³ Hirsch, Moons et Lemaire. L'administrateur-inspecteur ne convoqua pas le président du quatrième cercle, l'avocat Delsaux parce qu'il n'était pas un étudiant régulier. Ce dernier répliqua qu'étant inscrit en sciences politiques et administratives (études à titre scientifique) les peines disciplinaires pouvaient lui être appliquées (*Le rôle des étudiants dans le conflit*, p. 3).

²⁴ C. GRAUX, *Rapport...*, pp. 14-15.

²⁵ *Journal des Etudiants*, 19 janvier 1894, p. 3, col. 3.

²⁶ Paul Janson avait été élève boursier de l'Université libre de 1856 à 1859. Après avoir obtenu son diplôme de docteur en Philosophie, il avait entamé des études de droit. En 1860 cependant, il avait quitté l'Université pour poursui-

vre ses études dans le privé parce que le Conseil d'administration avait refusé à son frère Georges l'octroi d'une bourse sous prétexte que ce privilège ne pouvait être accordé à deux membres d'une même famille (L. DELANGE-JANSON, *Paul Janson, 1840-1913, sa vie généreuse, son époque*, Liège, 1964, t. I, p. 41). Il obtint toutefois le diplôme de docteur en droit à l'U.L.B. en 1862 avec la P.G.D. (L. VANDERKINDERE, *1834-1884, L'Université de Bruxelles*, p. CXX).

²⁷ *La Réforme*, 14 janvier 1894, p. 1, col. 4.

²⁸ C. GRAUX, *Rapport...*, pp. 16-17. Le comité Janson écrivit aussi une lettre à Reclus pour se désolidariser de la décision du Conseil et inviter le savant à venir donner son cours en dehors de l'Université. Pour le texte de cette lettre, rédigée par Edmond Picard dans le style fougueux qui lui était cher, voir *La Réforme*, 14 janvier 1894, p. 1, col. 4. Reclus accepta l'invitation.

²⁹ *La Réforme*, 15 janvier 1894, p. 2, col. 1. Monsieur était délégué de la Faculté de philosophie au Conseil.

³⁰ Archives U.L.B. Procès-verbaux du Conseil d'administration, 27 janvier 1894, n° 829. Cette déclaration fut publiée dans la presse; voir entre autres *La Réforme*, 30 janvier 1894.

³¹ Procès-verbaux du Conseil, 12 février 1894; *La Réforme*, 31 janvier 1894, p. 1, col. 3.

³² Deux cents auditeurs se pressèrent à sa première leçon «extra-muros» alors qu'à l'Université, il ne réunissait guère qu'une quinzaine d'auditeurs! (*Journal des Etudiants*, 10 mars 1894, p. 2, col. 3; *idem*, 20 décembre 1892, p. 3, col. 4).

³³ Voir supra, p. 19.

³⁴ Cette méfiance vis-à-vis du recteur s'explique par le fait que l'administrateur-inspecteur, comme d'ailleurs tout le Conseil, connaissait la sympathie qui liait Hector Denis aux étudiants.

³⁵ Le public partageait cette opinion selon le recteur. Denis expliqua trois jours plus tard devant le corps professoral qu'il ne pouvait non plus admettre qu'on s'efforce d'obtenir des étudiants le retrait de leur signature, sous la menace (*La Réforme*, 21 janvier 1894, p. 2, col. 4).

³⁶ Alfred Martha, qui partageait les vues du recteur, était absent de la séance.

³⁷ Procès-verbaux du Conseil, 16 janvier 1894, n° 827, 8 pp. C'est au cours de cette réunion que le recteur s'est vu pour la première fois ouvertement désavoué par les autres membres du Conseil.

³⁸ Abstentions de H. Denis, J.B. Charbo, J. Crocq, E. Tassel et E. Monsieur (*La Réforme*, 20 janvier 1894, p. 2, col. 3-4).

³⁹ C. GRAUX, *Rapport*, p. 19. Plusieurs professeurs s'étaient déjà efforcés d'obtenir de leurs élèves le retrait de leur signature: Vollgraff, Vanderkindere, Tiberghien et Anspach.

⁴⁰ A l'annonce de sa démission, les étudiants lui envoyèrent un message de

sympathie, l'assurant qu'ils continuaient à le considérer comme «le chef moral de l'Université».

⁴¹ Archives U.L.B. Procès-verbaux du Conseil d'administration, 25 janvier 1894, n° 828.

⁴² Au bureau organisateur siégeaient Janson (président), Crocq, De Greef, Martha, Brunet, Picard, Robert, Volders, Furnémont, Verhaeren, Vanderelde, Hallet, De Brouckère, Lorand, Grimard, Feron, Dommartin, Saintelette et La Fontaine.

⁴³ *La Réforme*, 21 janvier 1894, p. 2, col. 2.

⁴⁴ *La Réforme*, 22 janvier 1894, p. 2, col. 2.

⁴⁵ *La Réforme*, 22 janvier 1894, p. 2, col. 1-4. Cette séance se déroula dans un vacarme indescriptible. Injures, poings levés, altercations personnelles ponctuèrent les débats. Plusieurs présidents se succédèrent au bureau sans réussir à ramener le calme. Impuissant à se faire entendre, le bureau dut recourir au tableau noir pour communiquer avec l'assemblée. «Vive l'union libérale!» lança Grimard au milieu du tumulte. Ecœuré, le délégué de l'Union au Conseil, Léon Warnots, remit sa démission.

⁴⁶ *La Réforme*, 5 février 1894, p. 2, col. 1.

⁴⁷ *La Réforme*, 26 janvier 1894, p. 1, col. 4.

⁴⁸ Ce procédé n'eut pas l'effet escompté auprès de tous les parents. Certains répondirent en effet assez vertement au pro-recteur et se déclarèrent solidaires de leur fils.

⁴⁹ L. VANDERKINDERE, *Rapport adressé par le pro-recteur aux membres du Conseil d'administration de l'Université libre de Bruxelles*, 29 janvier 1894, p. 4.

⁵⁰ Deux d'entre eux, Delsaux (Sciences politiques) et de Brouckère (Sciences sociales) ne furent pas poursuivis parce qu'ils n'étaient pas des élèves réguliers, leurs études se faisant à titre scientifique. Six étudiants avaient retiré leur signature avant l'envoi des convocations et deux autres ne purent être convoqués en raison de «circonstances particulières» que Vanderkindere ne précise pas. Lire le compte rendu de la mission du pro-recteur auprès des étudiants dans L. VANDERKINDERE, *Rapport...*, 29 janvier 1894, 8 pp. Voir aussi la réponse à ce rapport par A. Hirsch, président de la fédération des cercles dans *La Réforme*, 4 février 1894, p. 1 col. 4.

⁵¹ Ces dix-huit étudiants étaient les suivants: à l'Ecole polytechnique, Albert Feron (fils d'Emile Feron), Georges Huberti (fils du professeur A. Huberti), Paul Dubois, Charles Duterme, Gustave Delvaux; à la Faculté de médecine, Fritz Sano, Ernest Rousseau (fils du professeur E. Rousseau), Eugène Labarre, Just Denis (fils du professeur H. Denis), Adolphe Verwée; à la Faculté des sciences, Ernest Feron (fils d'Emile Feron), Emile Bertrand, Emile Impens; à la Faculté de droit, Arthur Hirsch, Robert Pequeur, Albert Franceschini; à la Faculté de philosophie, Léonce Pequeur, Alfred Denis (fils du professeur H. Denis). La plupart étaient de brillants élèves.

⁵² Archives U.L.B. Procès-verbaux du Conseil d'administration, 1^{er} février 1894, n° 830. Alfred Martha restait seul membre de l'opposition au Conseil depuis le départ d'Hector Denis et d'Eugène Monseur.

⁵³ Celles de Pergameni, Monseur, Nys, Rousseau, Denis, Tassel, Brand, Francotte, Crocq et Huberti.

⁵⁴ *La Liberté*, 11 février 1894, p. 1, col. 4.

⁵⁵ Archives U.L.B. Procès-verbaux du Conseil d'administration, 12 février 1894, n° 831.

⁵⁶ Sauf un, qu'on ne revit plus. Il s'agirait d'Albert Feron (voir E. KOETTLITZ, *Le conflit universitaire*, dans *Cercle polytechnique, 1884-1934*, s.l., s.d., pp. 21-22.

⁵⁷ A la fin du mois de février, le recteur régularisa leur situation en les réinscrivant d'office.

⁵⁸ Le bruit avait couru que les autorités académiques feraient pression sur le gouvernement pour qu'il refuse à Elisée Reclus l'entrée du territoire. Il n'en fut rien. Cependant, pendant les trois premières semaines de son séjour en Belgique, Reclus fut l'objet d'une légère surveillance policière.

⁵⁹ Rappelons que, au contraire, les étudiants ont été les premiers à réagir contre l'ajournement : la première protestation des étudiants date du 8 janvier et les hommes politiques ne sont intervenus que le 12 du même mois.

⁶⁰ C. GRAUX. *Rapport...*, p. 4. C'est l'explication qui fut donnée à Reclus.

⁶¹ Voir, entre autres, *La Liberté*, 9 janvier 1894, p. 1, col. 2-4 et *La Meuse*, 13 et 14 janvier 1894, p. 1, col. 4.

⁶² Archives U.L.B. Procès-verbaux du Conseil d'administration, 30 décembre 1893, n° 826, pp. 4-6 et C. GRAUX, *Rapport...*, p. 7.

⁶³ Voir, entre autres, *La Liberté*, 9 janvier 1894, p. 1, col. 2-4; *L'Etoile belge*, 31 janvier 1894, p. 3, col. 2; *Le Bien public*, 31 janvier 1894, p. 2, col. 1. Il faut mentionner que ni *La Gazette* ni *L'Indépendance belge* ne participèrent à cette campagne.

⁶⁴ Voir C. GRAUX, *Rapport...*, p. 4. Ce fut un des arguments mis en avant par les adversaires du Conseil en 1894.

⁶⁵ Le jour même de la nomination de Reclus, le 18 juillet 1892, s'ouvrait à Liège le procès de l'anarchiste Moineau et Ravachol avait été guillotiné peu de temps auparavant. Cette vague d'attentats anarchistes s'étend de 1892 à 1894.

Chapitre deuxième

A l'origine du conflit : le libre examen et l'organisation interne de l'Université

Le libre examen

C'est au nom du libre examen que les étudiants ont protesté contre l'ajournement du cours de Reclus¹. Ce n'était pas la première fois que les étudiants accusaient les autorités académiques de violer le principe sur lequel repose l'Université. Le rejet, en 1890, d'une thèse à tendance positiviste, les fit réagir violemment et donna naissance à un premier conflit ouvert, connu sous le nom de « l'affaire Dwelshauvers ».

L'affaire Dwelshauvers

Guillaume Tiberghien², qui enseignait à la Faculté de philosophie la psychologie, la morale, la logique, la philosophie et la métaphysique depuis 1848, était le symbole des premières générations de professeurs, anticléricaux en politique et spiritualistes en philosophie. Pendant quarante ans il enseigna le même système philosophique, le krausisme, sorte de rationalisme chrétien qui « visait à justifier théoriquement les principes du parti libéral ;

Tiberghien fut par là, pendant de longues années, une véritable incarnation de l'esprit même de l'Université»³.

Les étudiants n'avaient qu'admiration pour ce «professeur respecté»⁴, «une des gloires de notre Université»⁵. Le *Journal des Etudiants* traça en 1889 un portrait plein d'éloges du philosophe, dont «le spiritualisme large, tolérant, faisait appel à la réconciliation de tous les systèmes, sans en repousser aucun d'une façon absolue»⁶. Cette admiration resta cependant platonique⁷, puisque Tiberghien, en quarante années de professorat, ne parvint pas à former un seul disciple. Selon le mot prêté à l'historien Altmeyer, «Krause genuit Ahrens; Ahrens genuit Tiberghien; Tiberghien autem, genuit neminem»⁸.

A la fin des années 1880, Tiberghien pensa cependant en avoir trouvé un en la personne d'un de ses plus brillants élèves, Georges Dwelshauvers⁹. Mais après avoir conquis son doctorat, Dwelshauvers s'en alla travailler deux ans à Leipzig sous la direction de Wundt, le chef de l'école psycho-physiologiste, et la thèse qu'il en ramena — *La psychologie de l'aperception et recherches expérimentales sur l'attention* — était le résultat de recherches expérimentales en psychologie, selon la méthode positiviste.

C'est avec une douloureuse stupéfaction que Tiberghien prit connaissance de la thèse, qui était en opposition radicale avec la conception traditionnelle de la psychologie qu'il professait. Cette conception faisait de la psychologie une partie intégrante de la philosophie et la basait sur la méthode de l'introspection. Aussi le vieux professeur engagea-t-il Dwelshauvers à «retirer cette thèse malencontreuse qui jure avec mon enseignement, avec les traditions de la Faculté, avec les intérêts et les principes de l'Université». «Vous savez, lui écrivit-il, ce que je pense du positivisme de Comte. Je l'ai toujours combattu, je le combattrai toujours, non pas comme étant une doctrine philosophique, mais comme étant la négation de toute philosophie ou la prétention de substituer à l'étude des principes l'étude des phénomènes de la nature, qui seuls sont réels et positifs». Quant au libre examen,

Tiberghien accusait son élève de ne lui laisser aucune place dans sa méthode: «Le libre examen est un acte de conscience qui ne peut avoir aucune autorité à vos yeux, attendu qu'il n'accepte aucune vérification extérieure». Enfin, il s'efforça de présenter la thèse comme favorable aux cléricaux: «C'est au nom de la raison que nous défendons les libertés publiques et que nous luttons contre le parti clérical, et vous ne savez vanter que l'expérience; vous oubliez que dans le monde moral et social (...) l'expérience est souvent en contradiction avec la raison, ce qui est avec ce qui doit être»¹⁰.

Dwelshauvers répondit que les idées exposées dans sa thèse n'avaient rien de neuf, qu'elles étaient devenues classiques en Allemagne et ailleurs depuis vingt ans déjà¹¹ et qu'il était par conséquent regrettable que l'Université de Bruxelles ne les acceptât pas. Il affirma que, sur le plan politique, «les positivistes sont aussi libéraux que les métaphysiciens», que lui-même était libéral et avait été élevé en dehors de toute Eglise. Il refusa par conséquent de retirer sa thèse, «le produit de deux ans de travaux et d'études»¹².

La Faculté de philosophie examina la thèse le 14 juin 1890. Le professeur Willems estima qu'il n'y avait «pas lieu d'en autoriser l'impression à fin d'agrégation», car elle n'était que «la reproduction de la doctrine d'un auteur contemporain» (Wundt) et que les expériences y contenues «relevant de la physique et de la physiologie ne contiennent la solution d'aucun problème psychologique ou philosophique». Philippson la repoussa pour les mêmes raisons et Vollgraff se contenta de la juger «médiocre». Par contre Vanderkindere, sans partager toutes les opinions défendues dans la thèse, la considéra comme un travail «sérieux et digne d'être accepté par la Faculté». Pergameni défendit la valeur scientifique de la thèse et estima conforme au principe du libre examen «de permettre à l'auteur d'une thèse de philosophie d'exposer dans une discussion publique ses opinions sincères». Pergameni proposa donc à la Faculté d'autoriser l'impression de la thèse et sa défense publique. Sa proposition fut rejetée par 3

voix, celles de Willems, Philippon et Vollgraff, contre deux, celles de Vanderkindere et Pergameni. Tiberghien s'était abstenu¹³.

La Faculté notifia sa décision à Dwelshauvers sans la motiver¹⁴. Aussitôt, Dwelshauvers adressa une protestation au Conseil, en accusant la Faculté d'avoir refusé sa thèse parce qu'elle avait été condamnée par Tiberghien¹⁵.

La réaction de Dwelshauvers mit le Conseil dans l'embarras. Houzeau de Lehaie fit état de la profonde émotion que soulevait dans l'opinion publique le rejet de la thèse et déposa, au nom de l'Union des anciens étudiants dont il était le délégué au Conseil, une motion de censure contre la Faculté¹⁶, motion appuyée par Pergameni, Charbo et De Wilde. Mais Graux, qui ne voulait pas que le Conseil inflige un blâme à la Faculté, combattit cette motion et, choisissant d'accorder foi aux motifs invoqués par celle-ci, proposa une déclaration affirmant l'attachement du Conseil au libre examen et prenant acte de ce que, en repoussant la thèse de Dwelshauvers, la majorité des membres de la Faculté «s'est fondée exclusivement sur ce que ce travail est d'une valeur scientifique insuffisante». Cet ordre du jour fut accepté par 9 voix contre 4¹⁷.

Les étudiants estimèrent que la thèse avait été refusée parce qu'elle contenait des opinions contraires à l'enseignement spiritualiste de Tiberghien¹⁸. Aussi, au cours de la séance solennelle de rentrée académique, le 13 octobre 1890, un groupe d'étudiants et d'anciens étudiants, à la tête duquel se trouvait Georges Garnir, hua le discours du recteur Philippon, l'un des quatre professeurs qui avaient repoussé la thèse au mois de juin. Incapable de maîtriser le chahut qui gagnait la plupart des étudiants, le président du Conseil, Charles Buls, fit introduire les agents de police qu'il avait postés aux abords de la salle en prévision des troubles. La violation de leur privilège¹⁹ provoqua une belle flambée de colère chez les étudiants. Les épisodes tumultueux qui s'ensuivirent ont été contés par la plume alerte de Georges Garnir²⁰. L'agitation ne se calma que lorsque Philippon remit sa démission (il fut rem-

placé par Vanderkindere)²¹.

Il n'y aura plus de crise ouverte avant 1894, mais à partir de l'affaire Dwelshauvers, le mécontentement des étudiants est latent et le Conseil ne parviendra jamais à regagner leur confiance. Il suffit pour s'en convaincre, de parcourir le *Journal des Etudiants* pendant ces quatre années. Un indice de ce malaise : le Conseil n'ose organiser une séance solennelle de rentrée en 1891, par crainte de nouveaux troubles²².

Après sa mésaventure, Dwelshauvers retourna à ses études à Leipzig. En 1892 cependant, il présente une nouvelle thèse sur *Les principes de l'idéalisme scientifique* et il est reçu docteur spécial en Philosophie, le 3 décembre. Le 10 juillet 1891, le Conseil avait remplacé l'agrégation par le doctorat spécial, titre scientifique obtenu après la défense publique d'un travail sur un sujet déterminé. Cette défense « n'implique, stipulait le Conseil, de la part de l'Université, aucune approbation ou improbation des opinions et des tendances du récipiendaire ». Ce titre constatait simplement les capacités du récipiendaire mais ne conduisait pas au professorat. Un docteur spécial pouvait cependant être nommé agrégé²³. En 1893, Dwelshauvers entame une démarche auprès du Conseil afin d'être nommé agrégé et chargé d'un cours libre de psychologie expérimentale à la Faculté de philosophie et ce, après que la Faculté ait au préalable écarté sa demande. Le Conseil, cette fois, refuse de suivre la Faculté et, tout en réservant la question de l'agrégation, charge Dwelshauvers d'un cours libre de psychologie expérimentale à l'Ecole des sciences sociales²⁴. A la même époque, à l'initiative d'Hector Denis, l'Université reçoit des crédits d'un mécène pour l'acquisition d'appareils destinés aux recherches en psychologie expérimentale.

En 1896, la Faculté présente la candidature de Dwelshauvers à la succession de Tiberghien mais le Conseil hésite et ajourne la décision²⁵. Le 19 juin 1897 cependant, Tiberghien s'étant retiré, le Conseil fractionne sa succession : il nomme Dwelshauvers agrégé et lui confie les cours de psychologie et de philosophie, tandis

qu'il charge un jeune agrégé français, René Berthelot, des cours de logique, morale et métaphysique²⁶.

Dwelshauvers fait une brillante carrière à l'Université²⁷, du moins jusqu'à la fin de la première guerre²⁸.

La thèse de Georges Dwelshauvers avait été refusée, sous l'influence de Tiberghien, en raison de son inspiration positiviste. Le professeur spiritualiste avait déjà combattu l'introduction du positivisme à l'Université en la personne du professeur Hector Denis²⁹. Mais c'est là une attitude isolée: le Conseil, dans sa majorité, ne s'oppose pas à l'introduction, à l'Université, de la science positiviste. Après l'épisode Dwelshauvers et afin que de tels incidents ne puissent se reproduire, Charles Graux donna, en 1892, une nouvelle définition du libre examen, en lui conférant une portée plus large que l'antidogmatisme: «Le libre examen, tel qu'on l'entendait alors (à l'époque où l'Université a été créée), c'était surtout la vérité puisée aux sources de la raison, le dogme exclu du domaine de la science; (...) aujourd'hui d'autres doctrines revendiquent une place à côté des premières dans l'enseignement supérieur et l'Université de Bruxelles trahirait son principe si elle tentait de les proscrire. Le libre examen dans son application actuelle, a pris un sens moins précis et plus large. Ce n'est plus seulement le refus d'accepter le dogme comme source de la vérité scientifique, c'est une liberté égale assurée aux systèmes divergents, à la seule condition qu'ils aient acquis droit de cité dans le domaine de la science»³⁰.

Le Conseil réintègre ensuite Dwelshauvers et cet épisode, qui apparaît avec le recul du temps comme un simple accroc dans l'histoire de l'Université, est assez rapidement oublié. Cependant, quatre ans plus tard, parce qu'elles ont ajourné un cours de géographie, les autorités académiques sont à nouveau accusées de violer le principe du libre examen.

L'incident Reclus

C'est au nom du libre examen que les étudiants se sont élevés contre la décision du Conseil³¹. Les sociétés de libre pensée condamnèrent également avec force le Conseil pour les mêmes raisons : la Libre Pensée de Bruxelles, d'Anvers, le Conseil général de la fédération nationale des sociétés de libres penseurs et le Cercle des soirées populaires rationalistes manifestèrent vigoureusement leur indignation.

Le libre examen est invoqué aussi par l'opposition extra-universitaire, mais occasionnellement seulement. Les hommes politiques emploient plus fréquemment les termes de « dignité universitaire » et de « liberté de l'enseignement » pour qualifier les motifs de leur intervention.

Pour le Conseil d'administration par contre, le libre examen n'était nullement en cause puisque le cours ajourné n'était pas un cours de politique, pas un cours sur l'anarchie, mais un cours de géographie³². C'est lui, au contraire, qui accusait les éléments étrangers à l'Université (considérés comme les véritables instigateurs de l'agitation, on s'en souvient) de méconnaître les droits du libre examen : n'étaient-ce pas eux qui avaient fomenté des troubles parce qu'ils ne partageaient pas l'opinion d'une Faculté sur la thèse de Dwelshauvers, eux qui avaient organisé le chahut lors de la défense publique d'une thèse à tendance spiritualiste³³ ?

La crise universitaire n'a donné lieu à aucun débat sur une définition précise du « libre examen ». Pourtant, le contenu de ce terme était loin de faire l'unanimité, même au sein du Conseil. Pour Jean Crocq, par exemple, il aurait fallu accueillir Reclus même si celui-ci, dans ses cours, professait l'anarchisme tandis que pour Lucien Anspach, le libre examen n'impliquait pas que l'Université doive permettre à n'importe qui de défendre n'importe quelle doctrine ni ne tolère des « théories subversives et immorales »³⁴.

Quelques mois après la crise, Lucien Anspach demanda au Conseil de donner une définition bien claire de ce qu'il entendait par la liberté d'examen, mais le Conseil se déroba³⁵.

Jamais, au cours de l'incident Reclus, il n'a été question de l'affaire Dwelshauvers, ce qui tend à prouver une fois de plus que l'accroc au libre examen, lors de cette affaire, a été unanimement considéré comme une déficience momentanée, rapidement réparée.

L'organisation interne de l'Université

Pour beaucoup, les défauts de l'organisation interne de l'Université constituaient le fond même de la crise³⁶. Depuis plusieurs années déjà, professeurs, anciens étudiants et étudiants réclamaient des réformes. Ce qui était surtout remis en cause, c'était le mode de recrutement des membres du Conseil.

Le Conseil comprenait 20 membres :

- le bourgmestre de la Ville de Bruxelles, président d'office du Conseil ;
- l'administrateur-inspecteur, nommé à vie par le Conseil ;
- le recteur en exercice et le recteur sortant (pro-recteur) ;
- 7 membres permanents, choisis par le Conseil parmi les personnes ayant fait preuve de dévouement à l'égard de l'Université ;
- 2 membres du Conseil communal de Bruxelles, désignés par le Conseil d'administration ;
- 1 membre du Conseil provincial, désigné par le Conseil d'administration ;
- 1 membre de l'Union des anciens étudiants, choisi par l'Union ;
- 5 professeurs, délégués par les Facultés³⁷.

Dans l'esprit du Conseil, les membres permanents, choisis généralement en dehors de l'Université, devaient représenter le

libéralisme belge³⁸. Mais le Conseil avait tendance à choisir des hommes politiques appartenant à sa propre tendance, conservatrice. Aussi le recrutement par cooptation, de même que la présence de membres permanents, nommés à vie, étaient particulièrement dénoncés par le corps universitaire ainsi que par une partie de l'opinion libérale, parce qu'ils rendaient le Conseil « imperméable aux influences provenant du milieu universitaire » et de l'opinion publique, devenue plus progressiste³⁹. Le Conseil, disait Hermann Pergameni, un professeur de tendance progressiste, n'a pas bougé, au point de vue de l'esprit, depuis les débuts. Or le monde a changé, des tendances nouvelles sont nées. Cette situation paradoxale a créé un divorce entre le Conseil et la population de l'Université. Même Ernest Solvay, qui appartenait à la majorité au Conseil, dénonçait la distorsion qui existait entre les tendances politiques du Conseil et celles de l'opinion publique libérale: « L'Université étant un établissement public, ayant à faire au public, elle doit, dans sa direction supérieure également, représenter le mieux possible l'opinion de ceux qui la font exister. En est-il ainsi? Evidemment non, l'opinion publique paraît devenue plus progressiste que stationnaire et je suis peut-être le seul ici ayant cette première couleur! »⁴⁰.

Par quoi voulait-on remplacer la cooptation? Par le principe de l'élection et la remise de la direction de l'Université dans les mains du corps professoral, auquel seraient adjoints des étudiants et des anciens étudiants car, l'Université étant un établissement scientifique, elle devait être totalement soustraite à la domination d'hommes politiques et d'administrateurs pour être confiée à des hommes de science⁴¹.

En 1890, une commission composée de professeurs prépara un projet qui prévoyait la suppression des membres permanents, le doublement de la représentation professorale⁴², l'adjonction d'un représentant du Grand Orient et le choix des délégués des corps publics par ces corps eux-mêmes. Ce projet, signé par une trentaine de professeurs, fut repoussé par le Conseil⁴³ et présenté à nouveau quatre ans plus tard par 9 professeurs, sans plus de suc-

cès⁴⁴. D'autres solutions furent avancées, notamment la remise de l'Université entre les mains de la franc-maçonnerie⁴⁵ et la constitution d'un organe de direction purement scientifique⁴⁶. Tous ces projets furent repoussés par le Conseil.

Le Conseil opposait à cette conception « scientifique » de l'Université une conception « sociétaire » s'appuyant sur des considérations historiques. « L'Université, expliquait Graux, a été établie par un groupe d'hommes (...) qui ont formé une association ». Ils ont reçu des souscriptions, des libéralités et des subsides et les ont gérés au mieux « avec le concours de nouveaux associés librement recrutés par eux ». Puis, ils ont transmis le patrimoine « à des hommes de leur choix successivement appelés par eux à concourir à leur œuvre et à la continuer ». C'est donc là l'origine des membres permanents. Le Conseil traita ensuite avec des professeurs pour qu'ils dispensent l'enseignement et, afin de rendre hommage aux services qu'ils rendaient à l'Université, il appela quelques-uns d'entre eux à participer, de manière modérée, à l'administration de l'établissement. Le Conseil continue à se recruter comme toute société, par le libre choix des associés. Cette conception de l'Université, qui était partagée par la majorité du Conseil⁴⁷, était souvent qualifiée par l'opposition de « commerciale » et caricaturée comme suit : le Conseil est une société administrant au mieux un capital, engageant des employés salariés, les professeurs, chargés de produire une marchandise, les cours, vendus à bon prix aux étudiants⁴⁸.

Cependant, devant la force des revendications, le Conseil crut bon de faire quelques concessions au corps professoral en créant un « Sénat académique »⁴⁹. Ce sénat comprenait le recteur, les présidents des 5 Facultés et les délégués des Facultés au Conseil. Il n'avait droit d'initiative que dans les matières relatives à l'enseignement. Pour toutes les autres questions, il devait être saisi par le Conseil⁵⁰. Enfin, le Conseil prit soin de ne lui réserver qu'un rôle consultatif, tant il répugnait à se départir de la moindre parcelle de son autorité. Aussi cette réforme fut-elle accueillie dans une parfaite indifférence.

Le 10 juillet 1894, le Conseil adopta de nouveaux statuts organiques qui faisaient droit cette fois, selon lui, aux revendications. En fait, les réformes étaient minimales : la représentation professorale se trouvait légèrement renforcée⁵¹ ; les membres permanents voyaient leur mandat ramené à une période de dix ans, mais renouvelable ; le président du Conseil provincial siégeait de droit au Conseil ; enfin, la présidence du Conseil passait du bourgmestre à l'administrateur-inspecteur⁵². Ces nouveaux statuts furent accueillis, comme le Sénat académique, dans l'indifférence.

Il n'y avait pas que la composition du Conseil et son recrutement qui étaient visés. On reprochait aussi au Conseil ses tendances autocratiques et son inertie. Le Conseil se croyait volontiers le maître absolu de l'Université. Ainsi le Conseil avait décidé, lors de la création de l'Extension universitaire en 1893, que cet organisme resterait indépendant de l'Université parce qu'il ne pouvait admettre qu'un organisme universitaire ne soit pas entièrement sous sa direction⁵³. D'autre part, les progrès réalisés à l'Université l'avaient été, bien souvent, grâce à l'initiative privée et non à celle du Conseil (comme les instituts universitaires, l'École des sciences sociales, l'École des Hautes Études commerciales). Il faut dire à la décharge du Conseil qu'il était souvent paralysé par l'insuffisance des moyens financiers de l'Université.

Les étudiants, eux, avaient des revendications propres à faire valoir : organisation du corps étudiant et participation des étudiants à la direction de l'Université.

En 1888 déjà, une délégation d'étudiants, tous socialistes⁵⁴, avait soumis au recteur Van Der Rest un projet d'organisation. Il leur fut répondu qu'ils devaient s'organiser eux-mêmes. Le projet préparé par les professeurs en 1890 prévoyait l'élection de «syndics» étudiants, qui pourraient être entendus à titre consultatif par le Conseil. Ces syndics (il y en aurait eu un par Faculté) auraient constitué un Conseil des étudiants. Après l'échec de ce projet, Hector Denis revint à la charge et présenta la demande des étudiants au Conseil. Graux la repoussa sous prétexte qu'elle

allait à l'encontre de la liberté d'association. En réalité le Conseil, méfiant à l'égard des étudiants dont il connaissait l'hostilité à son égard, craignait de les doter d'une force organisée⁵⁵.

C'est la même raison qui fit repousser par le Conseil toute idée d'une association des étudiants à la direction de l'Université. Cette demande lui avait été présentée par Charles Houzeau de Lehaie, le représentant du comité de l'Union des anciens étudiants, le 25 octobre 1890. Le Conseil refusa même la prise en considération⁵⁶. L'année suivante, Hector Denis intervint personnellement auprès de Charles Buls pour le persuader de donner aux étudiants une délégation au Sénat académique⁵⁷. En vain. Deux ans plus tard, il reprit devant le Conseil l'idée d'accepter un délégué étudiant. Cette réforme aurait permis aux étudiants de faire entendre leurs idées et leurs réclamations et au Conseil de communiquer avec les étudiants par le biais de son délégué. Encore une fois, Graux s'y opposa, estimant que «les griefs, les réclamations des étudiants sont toujours connus», le recteur étant là pour les entendre. D'autre part, l'élection d'un délégué pourrait donner lieu «à des agitations, à des réunions, des partis qui auront leur programme, qui discuteront tous les actes des autorités académiques». Encore une fois, la peur des étudiants est présente. La proposition d'Hector Denis fut repoussée à l'unanimité moins les voix de Denis, Crocq, Martha et Bergé⁵⁸.

On voit donc comment, grâce à son mode de recrutement, le Conseil a pu devenir une «citadelle» conservatrice alors que le corps universitaire avait évolué, comme l'opinion libérale bruxelloise, vers le progressisme et même le socialisme.

Nous allons donc jeter un coup d'œil sur la situation du parti libéral à Bruxelles en cette fin de siècle, sur les luttes qui l'on déchiré et voir, dans un second temps, comment ces luttes se sont portées à l'Université de Bruxelles.

NOTES

¹ Voir plus haut, p. 18.

² Voir L. LECLERE, *Tiberghien (Guillaume)*, dans *Biographie nationale*, t. 25, 1930-1932, col. 230. Tiberghien succédait à Ahrens.

³ E. GOBLET d'ALVIELLA, *L'Université de Bruxelles pendant son troisième quart de siècle*, p. 63.

⁴ *L'Étudiant*, 8 novembre 1888, p. 3.

⁵ *L'Étudiant*, 10 janvier 1889, p. 1, col. 2.

⁶ *Journal des Étudiants*, 5 décembre 1889, pp. 1-2.

⁷ Paul Janson, étudiant à l'Université de 1856 à 1859, a raconté comment, le cours de métaphysique de Tiberghien étant déserté, il se retrouva un jour seul élève (P. JANSON, *Souvenirs universitaires*, dans *L'Écho des étudiants*, 18 novembre 1909).

⁸ E. VANDERVELDE, *Souvenirs d'un militant socialiste*, p. 32.

⁹ Sur Georges Dwelshauvers, voir W. MALGAUD, *Dwelshauvers (Georges)*, dans *Biographie nationale*, t. 33, 1966, col. 274-282. Dwelshauvers décrocha son doctorat en Philosophie en 1887, avec la plus grande distinction.

¹⁰ Lettre de Tiberghien à Dwelshauvers, 29 mai 1890, Archives U.L.B. Procès-verbaux du Conseil, entre les n^{os} 787 et 788.

¹¹ Wundt avait fondé le premier laboratoire de psychologie en 1879.

¹² Lettre de Dwelshauvers à Tiberghien, 29 mai 1890, Procès-verbaux du Conseil, entre les n^{os} 787 et 788.

¹³ Archives U.L.B. Procès-verbaux de la Faculté de philosophie, 14 juin 1890, p. 146; 26 juin 1890, pp. 147-149.

¹⁴ Billet envoyé à Dwelshauvers par Pergameni, secrétaire de la Faculté (Procès-verbaux du Conseil, entre les n^{os} 787 et 788).

¹⁵ Lettre de Dwelshauvers au Conseil, 22 juin 1890, Procès-verbaux du Conseil, entre les n^{os} 787 et 788.

¹⁶ Le Conseil avait le pouvoir de censurer une Faculté s'il était établi qu'elle avait, dans l'une ou l'autre question, porté atteinte au principe du libre examen.

¹⁷ Procès-verbaux du Conseil, 2 août 1890, n^o 788.

¹⁸ *Journal des Étudiants*, 13 octobre 1890, p. 2, col. 3-4; p. 3, col. 1.

¹⁹ La séance se tenait dans une des salles de l'Hôtel de Ville et non, en raison d'un incendie, à l'Université, mais les étudiants considéraient ces locaux comme provisoirement universitaires.

²⁰ Voir G. GARNIR, *Souvenirs d'un revuiste*, Bruxelles [1926], pp. 27-32. Voir aussi sur ces événements le *Journal des Étudiants*, 5 novembre 1890, p. 1 et *La Réforme*, octobre-décembre 1890.

²¹ Procès-verbaux du Conseil, 5 décembre 1890, n^o 795 et 27 décembre 1890, n^o 796. Plusieurs membres du Conseil désapprouvèrent énergiquement l'intervention de la police, que Buls justifia par le sentiment d'avoir été

débordé. Graux rejeta la responsabilité des troubles sur des agitateurs extérieurs à l'Université.

²² Il y aura de nouveau séance de rentrée en 1892 car la présence d'Hector Denis au rectorat à partir de cette année-là, a calmé les étudiants.

²³ Procès-verbaux du Conseil, 10 juillet 1891, n° 804.

²⁴ Procès-verbaux du Conseil, 21 juillet 1893, n° 823. Tiberghien quitta la réunion pendant la discussion. La Faculté avait rejeté la demande de Dwelshauvers en raison des « froissements personnels » qui subsistaient. En créant ce nouveau cours en 1893, l'Université de Bruxelles n'était nullement en retard sur les autres Universités du pays.

²⁵ Procès-verbaux du Conseil, 25 juillet 1896, n° 861. Tiberghien était présent à la réunion.

²⁶ Procès-verbaux du Conseil, 19 juin 1897, n° 872. Cette fois, Tiberghien s'était fait excuser.

²⁷ En 1899, il est nommé professeur extraordinaire et en 1904, professeur ordinaire. De 1906 à 1909, il est président de la Faculté de philosophie.

²⁸ Il est contraint de remettre sa démission en 1918 pour avoir assisté à un concert donné par les Allemands. Il devient alors directeur du laboratoire de psychologie de l'Institut d'études catalanes de Barcelone, sous Prima de Rivera. Expulsé en 1926 sous l'accusation de menées séparatistes, il est accueilli à la Faculté de philosophie de l'Institut catholique de Paris. Il y enseigne la psychologie jusqu'à sa mort.

²⁹ Procès-verbaux du Conseil, 3 février 1886, n° 761. Voir plus loin, p. 72.

³⁰ C. GRAUX, *Rapport annuel...*, 1891-1892, pp. 11-12.

³¹ Voir le premier ordre du jour des étudiants, p. 18.

³² Procès-verbaux du Conseil, 16 janvier 1894, n° 827.

³³ Allusion à l'affaire Saroléa. Voir plus loin, p. 73. C. GRAUX, *Rapport...*, p. 13.

³⁴ *La Gazette*, 12 janvier 1894, p. 1, col. 4 et *Le Peuple*, 19 janvier 1894, p. 1, col. 2.

³⁵ Procès-verbaux du Conseil, 29 juin 1894. Ce n'est qu'en 1894 que le principe du libre examen a été inscrit dans les statuts organiques de l'Université.

³⁶ Voir H. PERGAMENI, *La crise universitaire*, Bruxelles, 1894, 15 pp.

³⁷ L. VANDERKINDERE, *L'Université de Bruxelles. 1834-1884*, Bruxelles, 1884, annexes IL-L.

³⁸ *Rapport sur l'année académique 1890-1891. Université libre de Bruxelles*, Bruxelles, 1892, pp. 6-15.

³⁹ *Réformes universitaires. Procès-verbaux de la Commission spéciale. Texte des projets. Union des anciens étudiants de l'Université libre de Bruxelles*, Bruxelles, 1894, annexe III; voir aussi E. KOETTLITZ, *Le conflit universitaire*, 1891, 23 pp. et H. PERGAMENI, *La crise universitaire*, 15 pp.

⁴⁰ Lettre d'Ernest Solvay au recteur Rommelaere, 12 novembre 1894 (Archives U.L.B., 85 pp., b).

⁴¹ Voir E. PICARD, *Les prétendus droits du Conseil d'administration sur les*

biens de l'Université de Bruxelles, dans *Journal des tribunaux*, 1894, n° 1027, p. 14; *La Réforme*, 29 octobre 1890, p. 1, col. 3; H. PERGAMENI, *La crise universitaire*, 15 pp.; déclarations de L. Furnémont dans *La Réforme*, 21 janvier 1894, p. 2, col. 1; entrevue d'Alfred Martha dans le *Journal des Etudiants*, 6 avril 1894, pp. 1-2; *L'Etudiant socialiste*, 10 janvier 1892, p. 1, col. 1; *Journal des Etudiants*, 5 mars 1891, p. 1, col. 1.

⁴² Le corps professoral aurait été représenté par le recteur, le pro-recteur, un délégué par Faculté et les présidents des 6 Facultés (les auteurs du projet considéraient l'Ecole des sciences sociales comme une Faculté à part entière), ce qui portait le nombre de professeurs à 14 sur un total de 20 membres. Dans le Conseil existant, il n'y avait que 7 professeurs.

⁴³ *Rapport sur l'année académique*, 1890-1891, pp. 17-25. Voir le texte du projet dans le *Journal des Etudiants*, 27 janvier 1891, p. 1.

⁴⁴ Il s'agit de Brand, Horta, Pergameni, Charbo, Huberti, Rousseau, Denis, Monsieur et Tassel. Voir *Réformes universitaires...*, annexe III.

⁴⁵ *Réformes universitaires...*, annexe V, pp. 43-44; projet du Dr. Félix.

⁴⁶ *Réformes universitaires*, annexe IV, pp. 37-42; projet d'Eugène Monsieur.

⁴⁷ Cet exposé, que Charles Graux fit devant le Conseil le 17 février 1891 (il reprit ces idées dans le *Rapport annuel...*, 1890-1891, pp. 6-15), fut approuvé par 12 voix contre 5 (Buls, Graux, Vanderkindere, Van Der Rest, André, De Paepe, Depaire, Doucet, Stas, Stienon, Tiberghien, Washer; voir Archives U.L.B. Procès-verbaux du Conseil, 17 février 1891, n° 799).

⁴⁸ Voir, entre autres, *Journal des Etudiants*, 5 mars 1891, p. 2, col. 3-4; article signé Louis de Brouckère, et H. PERGAMENI, *La crise universitaire*, 15 pp.

⁴⁹ Procès-verbaux du Conseil, 18 avril 1891, n° 801.

⁵⁰ Ce qui explique qu'il soit resté muet lors du conflit de 1894, le Conseil ne lui ayant pas demandé son avis.

⁵¹ Deux membres permanents au moins devaient être choisis dans le corps professoral; les deux derniers recteurs siégeaient au Conseil et non plus seulement le dernier.

⁵² Car on craignait que le bourgmestre ne soit un jour un clérical! Voir Procès-verbaux du Conseil, 29 juin 1894; *Réformes universitaires...*, annexe I, pp. 18-24; *Statuts organiques de l'Université et programme des cours pour l'année 1894-1895*, Bruxelles, 1894, p. 3.

⁵³ Procès-verbaux du Conseil, 3 juin 1893, n° 822; 21 juillet 1893, n° 823.

⁵⁴ Vandervelde, André, Koettlitz et de Brouckère.

⁵⁵ Procès-verbaux du Conseil, 14 novembre 1891, n° 807.

⁵⁶ Procès-verbaux du Conseil, 25 octobre 1890, n° 793.

⁵⁷ Lettres d'Hector Denis à Charles Buls, 20 et 21 décembre 1891, Archives de la Ville de Bruxelles, papiers Buls, farde 5.

⁵⁸ Procès-verbaux du Conseil, 7 janvier 1893, n° 820. Hector Denis était recteur à cette époque.

Chapitre troisième

La dimension politique du conflit

Evolution du parti libéral à Bruxelles, à la fin du XIX^e siècle

Les tendances du parti libéral vers 1890

Voyons tout d'abord les tendances dont se compose le libéralisme bruxellois dans les années quatre-vingt-dix¹. Deux groupes émergent : les « modérés » et les « progressistes ». Entre eux, une masse compacte de libéraux tentés par le progressisme, les libéraux « tout court », animés par Goblet d'Alviella.

Les modérés, dont la tendance est représentée par Graux, Buls et Vanderkindere, tous trois membres influents du Conseil d'administration de l'Université, sont favorables à l'élargissement du suffrage (capacitariat). Ils acceptent le principe d'une législation sociale, mais de manière ultra-modérée. Les trois chefs sont issus du progressisme : ils ont fait partie du groupe des libéraux avancés vers 1860, ont collaboré à *La Liberté* de 1865 à 1870 et se sont présentés aux côtés d'Edmond Picard sur la liste indépendante de gauche en 1870. Elus députés (Vanderkindere en 1880, Buls en 1882, Graux en 1890), ils abandonnent peu à peu

leurs idées progressistes dans la crainte de compromettre l'unité du parti. Ce qu'ils désirent, c'est reconstituer l'union libérale autour d'un programme modéré.

Le groupe des progressistes ou «radicaux» (ces deux termes sont équivalents) est animé par Janson, Feron, Robert, Lorand etc. et a une aile gauche, les «radicaux-socialistes», qui forme le pont entre progressistes et socialistes : c'est le groupe du journal *La Justice*.

L'éclatement du parti, 1887

Après le désastre électoral de 1884 (les libéraux n'eurent même plus un député à Bruxelles), le fossé s'était creusé entre progressistes et modérés, ceux-ci rejetant sur ceux-là la responsabilité de la défaite. Ces dissensions eurent des répercussions à l'Association libérale de Bruxelles, que les modérés quittèrent pour fonder une association rivale, la Ligue libérale.

Le divorce entre les deux tendances du parti fut consommé lorsque les progressistes tinrent leur propre congrès, les 29 et 30 mai 1887, dans le but de mettre sur pied un programme commun de la gauche progressiste. Des socialistes étaient aussi présents à ce congrès. Le suffrage était la principale question à l'ordre du jour. Hermann Pergameni, professeur à l'Université de Bruxelles, proposa le suffrage universel pur et simple, dans lequel il voyait la meilleure garantie contre le danger d'une révolution sociale. Cette formule ne rallia que 127 des 479 votants, parmi lesquels Emile Feron, Léon Furnémont, Jules Destrée, César De Paepe, Eugène Robert, Alfred Martha (membre du Conseil de l'Université), Jean Crocq et Hermann Pergameni (tous deux professeurs à l'Université). Le congrès retint la formule du «savoir lire et écrire» proposée par Paul Janson².

Les élections rapprochèrent les libéraux. En mai 1889 eut lieu à Bruxelles une élection partielle. Le premier tour opposa le candi-

dat de la Ligue, Charles Graux, au candidat de l'Association libérale, Paul Janson. Graux se désista au second tour en faveur de Janson pour faire échec au candidat catholique. Même les vieux chefs doctrinaires, Bara et Frère Orban, donnèrent leur appui à Janson, qui fut élu.

Le même climat d'union anticléricale se fit jour l'année suivante, en 1890. Il s'agissait à nouveau d'élire un représentant pour Bruxelles. Ligue et Association entamèrent des négociations en vue de présenter un candidat unique. Le choix se porta sur Charles Graux, choix délicat puisque peu de temps auparavant avaient eu lieu les échauffourées à l'Université³ et que Graux avait été pointé du doigt comme étant le véritable instigateur du recours à la police. Quelques progressistes exploitèrent cet incident contre la candidature du chef modéré. Tout rentra dans l'ordre quand Charles Buls revendiqua publiquement l'entière responsabilité de l'appel à la police⁴. Graux s'efforça de rendre sa candidature acceptable par les éléments avancés de son parti : il s'engagea, s'il était élu, à soutenir à la Chambre toute proposition de révision de l'article 47 de la Constitution.

Cette candidature réunit pour un moment toute la gauche, depuis les libéraux modérés jusqu'aux socialistes, qui acceptèrent de soutenir Charles Graux à cause de la promesse qu'il avait faite de défendre la révision. Les journaux progressistes firent la trêve dans leur campagne contre le Conseil d'administration de l'Université afin de ne pas nuire aux intérêts électoraux. Même Janson soutint son ancien adversaire. L'élection eut lieu le 24 novembre : Graux l'emporta.

La révision de la Constitution, 1893

La révision des articles 47 et 53 de la Constitution avait été proposée pour la première fois au Parlement en novembre 1870, par le député radical Adolphe Demeur ; cette proposition avait été reprise ensuite par Paul Janson en juin 1883 puis par Jules

Guillery en 1887, à chaque fois sans succès.

En 1883, la proposition déposée par Janson et 7 de ses amis progressistes avait été repoussée par un cabinet libéral, ce qui montrait bien la profonde division des libéraux au sujet de la question électorale. Graux, ministre des Finances à ce moment, avait soutenu le cabinet, prévoyant trop bien les dissensions qui surgiraient au sein de son parti si le principe de la révision était admis. A partir de ce moment, « la petite chapelle » (les 8 députés progressistes) ne cessa de voter contre le ministère libéral.

Une nouvelle proposition, déposée le 18 novembre 1890 par Paul Janson et ses amis, réussit à passer le cap de la prise en considération. Elle ne sera adoptée que deux ans plus tard, le 10 mai 1892, par 129 voix sur 138 à la Chambre et à l'unanimité au Sénat. La « pierre vermoulue » de la Constitution avait cédé.

Ce vote acquis, les Chambres furent dissoutes et on procéda à l'élection d'une Constituante. A Bruxelles, Ligue et Association entamèrent des négociations dans le but d'empêcher le succès d'une liste indépendante (catholique) à Bruxelles et l'éventualité d'une révision constitutionnelle par le parti catholique seul. Ces négociations aboutirent à la signature d'un pacte d'alliance, le 4 avril 1892. Les membres de la Ligue s'engageaient à réclamer la suppression du cens et l'adoption du droit de suffrage à tous les citoyens. L'Association laissait les modérés libres d'assortir cette revendication de conditions propres à écarter du suffrage les illettrés et les assistés. De son côté, la Ligue acceptait que les candidats de l'Association maintiennent à leur programme le suffrage universel pur et simple. Charles Graux et Paul Janson réussirent à faire accepter les termes de cet accord par la Ligue et par l'Association. La liste libérale unifiée, issue de cette alliance, comprit 9 modérés (parmi lesquels Buls, Graux et Vanderkindere) et 9 progressistes (parmi lesquels Janson et Feron). Les élections eurent lieu le 14 juin 1892. La liste libérale unie passa tout entière. Les électeurs envoyèrent 92 catholiques et 60 libéraux à la Chambre, 46 catholiques et 30 libéraux au Sénat. Le

parti catholique conservait la majorité dans les deux assemblées mais n'atteignait pas les deux tiers des voix qui lui auraient permis d'effectuer seul la révision.

L'union des libéraux fut éphémère : si progressistes et modérés étaient finalement tombés d'accord pour réviser l'article 47 de la Constitution, ils ne purent s'entendre sur le régime électoral qu'il fallait substituer à l'ancien. Les progressistes, nous l'avons vu, s'étaient prononcés pour le suffrage universel pur et simple au congrès de 1890⁵. Les modérés exigeaient des garanties à l'élargissement du suffrage : soit la capacité, soit un cens réduit.

La représentation libérale à la Chambre éclata en deux groupes : l'un qui était favorable au suffrage universel, l'autre qui n'en voulait pas. Finalement, les deux ailes du parti se soumièrent au compromis du vote plural (18 avril 1893). Il n'y avait cependant pas unanimité de vues entre elles : les progressistes considéraient le vote plural comme une étape vers le suffrage universel pur et simple tandis que pour les modérés, il représentait la solution définitive du problème électoral.

Jusqu'au bout, les socialistes avaient espéré que leurs alliés progressistes rejetteraient la formule du vote plural. Quelques jours avant le vote, les chefs du parti ouvrier, Vandervelde, Volders et Bertrand vinrent trouver Janson pour le supplier de ne pas accepter de compromis. Janson répondit qu'il était trop tard, son groupe s'étant déjà engagé.

Première tentative de réunification, 1894

La situation du parti libéral se compliqua aux élections de 1894 par l'entrée en scène du parti ouvrier. Les progressistes espéraient contracter une alliance avec ce dernier et y entraîner tout le parti libéral, afin de regrouper toutes les forces anticléricales.

Mais il fallait d'abord reconstituer le parti. C'est à cette tâche

que s'employèrent Paul Janson et Xavier Neujean, mandatés respectivement par la fédération progressiste et la fédération libérale pour mener des négociations en vue de la tenue d'un congrès libéral commun. Les pourparlers échouèrent en raison du refus, opposé par Janson et ses amis, d'inscrire sur le drapeau libéral une déclaration de guerre au collectivisme. En fait, les chefs progressistes étaient tout aussi anticollectivistes que les modérés, mais ils voulaient ménager au parti libéral une alliance socialiste, persuadés qu'ils étaient qu'une telle alliance pouvait renverser la majorité cléricale et ils craignaient à juste titre que le parti ouvrier ne répugne à s'allier à un parti qui répudie le principe essentiel de sa doctrine. De plus, ces négociations eurent pour toile de fond les incidents universitaires, qui contribuèrent à envenimer les relations entre les deux groupes. Les négociations ayant échoué, progressistes et modérés tinrent deux congrès séparés: le «congrès progressiste» au mois de mars et le «congrès libéral» au mois d'avril.

L'échec des négociations parut regrettable aux yeux de nombreux libéraux du centre (les libéraux «tout court»), qui estimaient qu'une entente étroite entre toutes les nuances du libéralisme autour d'un programme démocratique, nettement anticollectiviste, aurait été de nature à rallier les électeurs des couches populaires, qui se souciaient peu de collectivisme, sans pour autant s'aliéner les électeurs traditionnels. Ils envoyèrent des délégués aux deux congrès dans l'espoir d'en voir sortir des programmes analogues.

Comme de fait, les deux programmes étaient proches l'un de l'autre. Le programme du congrès progressiste (tenu les 25 et 26 mars 1894) ne renfermait rien qui fût contraire aux principes du libéralisme bien que certaines réformes mises de l'avant n'auraient pas fait l'unanimité des libéraux, comme la nation armée, le rachat des charbonnages (proposition de Guillaume De Greef) et l'instauration d'un impôt unique sur le revenu.

Le programme du congrès libéral (réuni le 8 avril) marquait

une nette évolution des modérés vers le progressisme : instauration d'un service militaire personnel, création d'un impôt sur le revenu, adoption de mesures propres à améliorer la condition de la classe ouvrière. Le congrès émit aussi le vœu de voir se reconstituer le parti autour d'un programme démocratique quoique anticollectiviste. Il rejoignait par là le souhait exprimé depuis longtemps déjà par les libéraux du centre.

Les élections de 1894

A Bruxelles, les deux tendances du parti libéral parvinrent, un mois avant les élections de 1894, à s'entendre sur un programme commun. Ce programme représentait le maximum de concessions que la Ligue croyait pouvoir faire à l'Association. Il était entendu cependant qu'en dehors de ces principes communs, chacune des deux parties conserverait son programme propre.

Les deux groupes se partagèrent équitablement les places sur la liste commune et, à la demande des progressistes, ils laissèrent 4 places vacantes à l'intention du parti ouvrier. Mais la fédération bruxelloise du P.O.B. repoussa l'avance qui lui était faite. Ce fut la fin du rêve de Paul Janson de constituer la triple alliance anticléricale.

Cette alliance entre progressistes et modérés sonna aussi le glas de l'union progressiste. L'aile radicale du groupe (Léon Furnémont, Georges Grimard, Max Hallet, Emile Brunet et Henri La Fontaine), qui s'était déjà dissociée de ses chefs à l'occasion de l'adoption du suffrage plural, avait préconisé une alliance avec les socialistes, à l'exclusion des modérés. Déçus par la tactique qui avait prévalu, ces jeunes radicaux, qui avaient fondé en 1893 la revue socialiste *La Justice*, quittèrent l'Association libérale pour entrer au P.O.B.

La liste libérale unie à Bruxelles réunit les noms de 9 progressistes (parmi lesquels Janson et Feron) et 9 modérés (parmi les-

quels Buls, Graux et Vanderkindere). Le parti ouvrier marcha seul à la bataille partout, sauf à Liège et à Namur, où il contracta une alliance avec les progressistes. A Liège, c'est Hector Denis qui fut choisi par les deux partis comme le candidat de l'union, et placé en tête de liste. A Bruxelles, la liste socialiste était menée par Anseele. Elle comprenait entre autres les noms de Guillaume De Greef et d'Edmond Picard.

Les libéraux affrontèrent les élections du 14 octobre 1894 dans le plus grand désarroi. Leur union de façade n'avait pas trompé l'électorat: les résultats furent une véritable catastrophe, à tel point, écrivait Goblet, «qu'on s'est demandé s'il y a encore un libéralisme belge»⁶. Même les chefs furent balayés.

La nouvelle Chambre se composait de 104 catholiques, 20 libéraux et 28 socialistes, parmi lesquels on trouvait Hector Denis, Léon Furnémont et Emile Vandervelde⁷. Sous un régime de représentation proportionnelle, les catholiques n'auraient obtenu que 80 sièges, les socialistes 23 tandis que les libéraux en auraient recueilli 45. Le parti libéral était donc victime du scrutin majoritaire, mais il était encore plus victime de ses propres divisions et de son absence d'emprise sur le nouvel électorat.

A Bruxelles, l'alliance électorale ne fut pas reconduite aux élections suivantes, celles du 5 juillet 1896. Progressistes et socialistes présentèrent cette fois une liste commune avec, entre autres, les noms de de Brouckère, De Greef, Feron, Janson et Picard. Elle fut battue par les catholiques.

La reconstruction du parti libéral, 1897-1900

En 1897, quelques libéraux, animés d'un désir de réunifier le parti, fondèrent «l'Alliance», un organisme ouvert à toutes les tendances du parti. Il ne définit aucun programme électoral et se garda bien d'intervenir dans les élections: ses efforts se portaient exclusivement sur l'apaisement des querelles. Il adopta cepen-

dant deux principes chers aux progressistes, ce qui montre bien le chemin parcouru par l'aile conservatrice du parti : 1° coexistence de la propriété publique et de la propriété privée ; 2° intervention de l'Etat dans l'industrie privée, là où l'intérêt des travailleurs le commande. A Bruxelles, l'Alliance tenta, sans succès, un rapprochement entre la Ligue, l'Association et la fédération du P.O.B. Malgré cet échec, il n'en reste pas moins que l'Alliance offrait aux libéraux un lieu de rencontre, un foyer de discussions, qui n'avait jamais existé jusqu'alors.

Les élections de 1898 marquèrent un nouveau recul du parti libéral, qui ne conservait plus que 11 sièges au Parlement ! A nouveau, il obtenait moins de sièges que le parti ouvrier, qui avait pourtant recueilli moins de voix à l'échelon national. Tous les chefs libéraux se trouvaient écartés du Parlement.

Tous les libéraux unirent alors leurs forces pour l'obtention de la représentation proportionnelle. Les progressistes, qui avaient jusqu'alors soutenu les revendications socialistes, c'est-à-dire assortir la représentation proportionnelle du suffrage universel pur et simple, lâchèrent leurs amis. La représentation proportionnelle fut finalement proposée par un gouvernement catholique, qu'effrayait la montée du socialisme, et adoptée par la Chambre le 24 novembre 1899. Ce nouveau mode de scrutin assura au parti libéral une remontée en flèche : 34 sièges en 1900 (32 pour les socialistes), 43 en 1904 et 46 en 1906.

Après plusieurs années d'efforts en vue d'un rapprochement, les libéraux signèrent en 1900 la « Déclaration des gauches libérales du Sénat et de la Chambre ». Cette déclaration comportait, entre autres, l'instauration du service militaire personnel, le suffrage universel, le relèvement de la classe ouvrière par le développement de l'instruction et l'instauration d'une législation sociale et, enfin, « l'organisation d'une démocratie pacifique, progressive et éclairée ». Désormais, les deux tendances libérales allaient marcher ensemble et présenter une liste commune aux élections.

Ainsi donc, au cours des années, les progressistes et les modérés s'étaient rapprochés : les progressistes avaient renoncé à la tentation d'une alliance socialiste tandis que les modérés avaient évolué vers le progressisme. Le parti put retrouver son unité autour d'un programme démocratisé, selon le vœu depuis longtemps caressé par les libéraux du centre.

Sur le plan politique, le conflit universitaire apparaît donc comme un épisode des luttes fratricides qui ont déchiré le parti libéral à la fin du XIX^e siècle. Il n'a cependant pas eu d'influence déterminante sur l'évolution du parti puisque dès la fin de 1894, on voit s'amorcer la réconciliation entre les deux tendances.

Photographie politique de l'Université en 1893-1894

Le Conseil d'administration

En 1893-1894, le Conseil d'administration se compose comme suit :

- Président : Charles Buls (1881-1899)
- Administrateur-inspecteur : Charles Graux (1890-1906)
- Membres permanents : Joseph Van Schoor (1862-1895), Guillaume Tiberghien (1878-1901), Henri Doucet (1880-1894), Louis De Roubaix (1884-1894), Charles Graux (1884-1907), Polydore De Paepe (1891-1907), Ernest Solvay (1892-1894)
- Pro-recteur : Léon Vanderkindere (recteur en 1891-1892)
- Recteur : Hector Denis (1892-1894)
- Professeurs délégués des Facultés : Eugène Monseur (Philosophie), Alphonse Rivier (Droit), Arthur Joly (Sciences), Joseph Sacré (Médecine), Lucien Anspach (Ecole polytechnique)
- Membre permanent représentant le Conseil communal de Bruxelles : Jean-Baptiste Depaire (1891-1894)
- Echevin de l'Instruction publique de Bruxelles : Emile André (1894-1896)

- Délégué de l'Union des anciens étudiants: Léon Warnots (1893-1894)
- Représentant du Conseil général des hospices: Gustave Washer (1880-1895)
- Représentant du Gouvernement provincial du Brabant: Alfred Martha (1885-1895)⁸.

Dans ce Conseil, où la personnalité du chef modéré Charles Graux domine, il faut distinguer les membres permanents ou quasi permanents, qui en forment le noyau stable, des membres non permanents qui n'exercent aucune influence sur sa politique. Certains mandats sont très longs. Ainsi, Joseph Van Schoor siégea 33 ans au Conseil comme membre permanent ! Dix des douze membres permanents ou quasi permanents ont exercé ou exercent un mandat politique⁹ : 8 se rattachent au libéralisme modéré, 2 seulement au libéralisme progressiste (Martha et Solvay). Les deux membres non politisés (De Paepe et Doucet) se rattachent plutôt au libéralisme modéré.

Les membres non permanents sont le recteur, le pro-recteur, les cinq professeurs et le représentant de l'Union des anciens étudiants. En 1893-1894, deux sont socialistes (Denis et Warnots), deux libéraux progressistes (Joly et Monseur) et quatre sont de tendance conservatrice (Vanderkindere, Sacré, Rivier et Anspach).

En résumé, le Conseil d'administration de 1893-1894 se compose de 14 modérés, 4 progressistes et 2 socialistes¹⁰. Il est dominé par un groupe de 10 modérés et 2 progressistes.

Le corps professoral

En 1893-1894, l'Université de Bruxelles compte 66 professeurs¹¹ dont seize ont exercé ou exercent encore un mandat politique¹². Sur les 66 professeurs, vingt-trois se rattachent au libéralisme progressiste, vingt-et-un au libéralisme modéré¹³ et

deux seulement (Denis et Warnots) au socialisme. Vingt enfin n'ont pas d'appartenance politique discernable, s'étant consacrés exclusivement à leurs travaux scientifiques.

En résumé, on constate que les deux tendances de l'opinion libérale ont grosso modo le même nombre de représentants et que l'opinion progressiste prévaut légèrement. On constate également, quand on examine la répartition politique par Faculté, que la Faculté des sciences est la plus « à gauche » et la Faculté de médecine (qui compte aussi le plus grand nombre de professeurs) la plus « à droite ».

Les étudiants

Dès les débuts de l'Université, la communauté étudiante avait compté dans ses rangs des éléments avancés¹⁴. Puis, la première Internationale avait fouetté l'ardeur révolutionnaire, qui avait sombré avec elle dans les années soixante-dix¹⁵. Les années quatre-vingt-dix marquent cependant le réveil du mouvement socialiste à l'Université.

Vers 1885, l'étudiant socialiste est encore un être rare : parmi sa génération, Vandervelde ne trouve guère à citer que Destrée et lui-même¹⁶.

Une nouvelle génération de socialistes apparaît à la fin des années quatre-vingt : Louis de Brouckère poursuit des études à la Faculté des sciences de 1887 à 1893 ; Eugène Koettlitz¹⁷ entame des études d'ingénieur à l'Ecole polytechnique en 1888 ; Fritz Sano obtient son doctorat en Médecine en 1895 ; Arthur Hirsch¹⁸ étudie en Droit de 1889 à 1895 ; Alfred Lemaire enfin, passe trois années à la Faculté de philosophie, de 1892 à 1895. Tous ces étudiants, qui sont au demeurant de brillants élèves, forment le noyau actif des étudiants socialistes dans les années qui ont vu naître le conflit universitaire. Tous sont aussi de futurs étudiants et/ou professeurs de l'Université nouvelle.

En 1889, ces étudiants fondent le Cercle des étudiants socialistes, affilié au P.O.B. S'il jouit de la sympathie du *Journal des Etudiants*, dès le début il se heurte à l'hostilité du Conseil¹⁹. Ce cercle ne représente cependant qu'une « fraction minime » de la jeunesse universitaire : en octobre 1893, à la veille du conflit, il ne compte qu'une centaine d'adhérents. Il faut sans doute expliquer cette difficulté de recrutement par l'obstacle professionnel que représentait à cette époque l'appartenance au parti ouvrier.

Le cercle eut son journal, *L'Etudiant socialiste*. Un tout premier *Etudiant socialiste* avait vu le jour en novembre 1880. Son apparition fit scandale et il disparut rapidement. Un second *Etudiant socialiste* est lancé à Gand en décembre 1890 par Léon Meysmans, futur docteur en Droit de l'Université libre (1896). En mars 1893, la rédaction et l'administration du journal sont transférées à Bruxelles et assumées par le Cercle socialiste. Louis de Brouckère, Léon Meysmans et Alfred Lemaire en assurent la direction et associent à sa rédaction des collaborateurs étrangers. Le journal compte alors une quarantaine d'abonnés. Ses rédacteurs se démarquent de leurs aînés du *Peuple* par des prises de position beaucoup plus radicales sur le plan politique. A partir de 1894, le caractère du journal change : il devient international et se tourne davantage vers la littérature et les arts. En 1896, il perd totalement son caractère universitaire pour devenir l'organe de la jeunesse socialiste sous le nouveau titre de *L'Avant-garde*. Pourquoi cette transformation ? A cause d'un constat d'échec : les rédacteurs n'ont pas réussi à gagner les étudiants au socialisme. « Les idées socialistes pénètrent lentement à l'ancienne Université » constatent-ils en 1896 mais, malheureusement, beaucoup d'étudiants, socialistes de cœur, n'osent devenir militants en raison des pressions de leur milieu et de craintes pour leur avenir professionnel²⁰.

Si la communauté étudiante, dans sa majorité, boude le socialisme, le petit groupe de militants socialistes va progressivement la dominer tout entière, en prenant en main les organes qu'elle s'est créés. C'est ainsi qu'on trouve Louis de Brouckère à la tête

de la Commission permanente en 1890²¹, qu'Arthur Hirsch cumule, en 1893, la présidence du Cercle universitaire et de la Fédération des cercles²², où lui succède un autre socialiste, Fritz Sano. En 1893-4, l'année du conflit, le comité de la *Revue universitaire* compte au moins 3 membres socialistes sur 12²³. Parmi les 7 étudiants cofondateurs de l'Extension universitaire, se trouvent au moins 2 socialistes (de Brouckère et Hirsch) et en 1894, 1 socialiste au moins (Hirsch) siège avec 4 collègues étudiants au comité. Enfin et surtout, ce petit noyau va diriger les destinées de l'organe de la communauté universitaire, le *Journal des Etudiants*.

Le *Journal des Etudiants* avait remplacé, en 1889, *L'Etudiant*, qui existait depuis 1877. Jusqu'en 1890, le *Journal des Etudiants* s'aligne sur le libéralisme modéré, unioniste et anticlérical et n'affiche qu'indifférence vis-à-vis du socialisme. Pourtant, à partir de 1890, le journal étudiant se dit «dévoué aux idées progressistes»²⁴, et manifeste une sympathie grandissante pour les idées socialistes. Que s'est-il donc passé? Tout simplement que les étudiants socialistes ont progressivement mis la main sur la rédaction du journal. C'est Georges Garnir, ancien rédacteur en chef de *L'Etudiant*, qui avait fondé le *Journal des Etudiants* en 1889. Jusqu'en 1890-1, il en reste le principal rédacteur, sous les pseudonymes de Ch. L. Juvéris et de Curtio. Au cours du premier conflit universitaire, en 1890, une deuxième signature apparaît, celle de Louis de Brouckère, qui participe à la rédaction en tant que président de la Commission permanente. En 1891, la collaboration de Garnir devient moins importante, tandis qu'intervient un nouveau rédacteur socialiste, Eugène Koettlitz. Koettlitz couvrait surtout l'actualité socialiste belge. En 1894, Arthur Hirsch, qui signe volontiers Garrec ou Cenris, vient renforcer l'équipe. La même année apparaissent aussi les initiales F.L. qui pourraient bien être celles de Léon Furnémont. A partir de 1896 enfin, Alfred Lemaire publie dans le journal de nombreux articles en faveur de l'Université nouvelle. Ainsi, le *Journal des Etudiants*, qui se voulait «l'organe des idées courantes à l'Université»²⁵ est-il devenu en quelques années celui d'un petit

groupe d'étudiants socialistes.

Ce coup d'œil jeté sur la carte politique de l'Université libre dans les années quatre-vingt-dix a permis de mettre en lumière le profond hiatus qui existe entre le Conseil d'administration, aux mains des libéraux modérés, et l'Université elle-même : un peu plus de la moitié des professeurs appartient à la tendance libérale progressiste et la communauté étudiante est dominée par une poignée d'étudiants socialistes extrêmement dynamiques.

Un clivage politique s'est opéré à l'Université au moment du conflit. Au Conseil, la majorité appartient au libéralisme modéré, à l'exception du socialiste Warnots et du libéral progressiste Solvay²⁶, et la minorité au progressisme et au socialisme.

Chez les étudiants, l'opposition est dirigée par un petit groupe socialiste. Les professeurs de l'opposition sont de tendance progressiste²⁷ tandis que ceux qui font bloc avec le Conseil appartiennent au libéralisme modéré²⁸. Seuls, 3 professeurs «de gauche» soutiennent le Conseil²⁹.

A l'Union des anciens étudiants, on observe le même clivage : à l'exception de Warnots, les membres qui, dans les deux assemblées de l'Union, soutiennent le Conseil, appartiennent au libéralisme modéré³⁰ et ceux de l'opposition sont identifiés au progressisme ou au socialisme³¹.

Pour placer le conflit dans une perspective historique, voyons quelle attitude les modérés du Conseil ont adoptée à l'endroit des progressistes et des socialistes qui ont essayé de se faire une place au sein de l'Université.

Tentatives de pénétration des progressistes et des socialistes à l'Université

Les libéraux progressistes

Dans les années qui précédèrent le conflit, les progressistes enregistrèrent deux défaites au niveau de la direction de l'Université : lors de la nomination d'un nouvel administrateur-inspecteur en 1890 et lors de la nomination de membres permanents, en 1891.

En mars 1890, Joseph Van Schoor pria le Conseil de lui adjoindre «son excellent ami M. Graux» pour le seconder dans ses fonctions d'administrateur-inspecteur³² et en octobre, âgé et malade, il abandonnait sa charge³³. Le chef du libéralisme modéré rencontra cependant un adversaire inattendu en la personne du chef progressiste, Paul Janson. Janson n'avait pas pris lui-même l'initiative de cette candidature, c'est un groupe de professeurs qui lui avait demandé de la poser. Avant de procéder à la nomination de l'administrateur-inspecteur, le Conseil consulta les Facultés. Si Graux obtint une majorité écrasante à la Faculté de philosophie, il recueillit le même nombre de voix que Janson à la Faculté de médecine et fut largement battu par son adversaire à la Faculté des sciences et à l'Ecole polytechnique. D'autre part, un grand nombre de personnes à l'Université avaient manifesté le désir de voir cette nomination ajournée jusqu'après la réorganisation du Conseil, dont il était question à ce moment. Malgré le demi-échec de Graux, malgré les appels à l'ajournement, c'est le chef libéral modéré que le Conseil choisit comme nouvel administrateur-inspecteur, par 12 voix contre 5³⁴.

Une des premières initiatives de Charles Graux fut de diminuer la représentation des professeurs, qui détenaient à ce moment 10 sièges sur 18 au Conseil³⁵, en pourvoyant deux sièges de membres permanents, vacants depuis plusieurs années déjà, alors que le projet de réformes déposé par une commission de professeurs

prévoyait justement la suppression des membres permanents. Graux proposa les candidatures du chimiste Jean Stas et du juriconsulte Polydore De Paepe, hommes de science éminents mais n'ayant aucun lien avec l'Université et appartenant à l'opinion libérale modérée. Hector Denis opposa à ces candidatures celles d'Ernest Rousseau et de Jean Baptiste Charbo, professeurs «avancés» de l'Ecole polytechnique. Stas et De Paepe furent nommés à une écrasante majorité (12 voix contre 4)³⁶.

Les socialistes

Au moment de la crise, l'opinion socialiste était représentée à l'Université par deux professeurs, Hector Denis et Léon Warnots et un agrégé, Guillaume De Greef.

Hector Denis avait été chargé en 1878 du cours d'économie politique à l'Ecole polytechnique, sur la proposition de Joseph Van Schoor. En 1883, il avait été promu à l'ordinariat, à l'unanimité, à la demande de deux professeurs progressistes de l'Ecole polytechnique, Rousseau et Buisset. En 1892, il est nommé recteur. A partir de ce moment, plusieurs incidents surgirent entre le Conseil et lui, dont deux l'opposèrent personnellement à Charles Graux. En 1892, le recteur refusa de sévir contre des étudiants qui avaient eu une attitude hostile envers Charles Buls³⁷ et Graux dut s'incliner devant la fermeté du recteur. A la fin de 1893, un autre incident faillit mettre le recteur en échec. *L'Etudiant socialiste* avait, dans ses colonnes, brossé un portrait très peu respectueux du libéral modéré Xavier Olin, professeur de droit à l'Université³⁸. L'affaire fut portée devant le Conseil qui demanda l'expulsion des étudiants en cause. Le recteur refusa, le Conseil n'osa pas engager avec lui une lutte ouverte et, à nouveau, l'affaire en resta là. Un mois plus tard cependant, à l'occasion de l'affaire Reclus, Denis allait être battu et contraint de démissionner.

En 1892, le socialiste Léon Warnots fut chargé du cours de

médecine opératoire à la Faculté de médecine, où, il faut bien le dire, les opinions politiques n'ont guère d'influence sur l'enseignement. Sa nomination se fit sans difficulté.

Il en fut de même pour Guillaume De Greef qui fut appelé, en 1889, à donner un cours de méthodologie des sciences sociales, à titre de docteur agrégé, à l'Ecole des sciences sociales qui venait d'être créée. De Greef a prétendu que sa nomination avait été acceptée du bout des lèvres par le Conseil³⁹. Il semble plutôt que le Conseil ne le connaissait guère. De toute façon, il ne s'engageait à rien: De Greef n'était pas professeur et les cours de l'Ecole des sciences sociales étaient libres et, dans les faits, très peu suivis.

Tandis qu'il accueille quelques socialistes, le Conseil en repousse d'autres, comme Edmond Picard, César De Paepe et Emile Vandervelde.

En 1875, Edmond Picard avait postulé une chaire à la Faculté de droit mais le Conseil lui préféra Charles Graux et Charles Duvivier qui pourtant, contrairement à lui, n'étaient pas agrégés et n'avaient pas encore publié de travaux scientifiques. Picard en conçut tellement de dépit qu'il fit rayer son nom de la liste des agrégés de l'Université. Quelques années plus tard, en 1882, la Faculté de droit le présenta, sans succès, comme candidat à la chaire laissée vacante par Xavier Olin. Il faut dire que, à l'époque où il était président de l'Union des anciens étudiants, Picard s'était distingué à plusieurs reprises par des propos violents contre l'enseignement universitaire « retardataire » et « doctrinaire ».

César De Paepe avait postulé à plusieurs reprises une chaire d'économie politique, sans succès. Il avait aussi accumulé de nombreux matériaux pouvant servir de base à un cours d'hygiène sociale, mais là aussi ce fut un échec. Lors de la fondation de l'Ecole des sciences sociales, qu'il avait été l'un des premiers à réclamer en Belgique, il espéra, en vain, y être chargé d'un cours. Il proposa alors de donner des conférences devant le Cercle des

étudiants socialistes. Il n'eut le temps que de donner une leçon avant de mourir, en janvier 1891. De Paepe avait légué sa bibliothèque à l'Université, à la condition que les membres des associations ouvrières y aient accès. Le Conseil lui infligea une dernière exclusive en refusant ce don, sous prétexte qu'on ne pouvait laisser pénétrer à la bibliothèque des «milliers d'ouvriers» (!), qui troubleraient la tranquillité des professeurs et des étudiants⁴⁰. Quelques étudiants tentèrent de protester contre cette décision mais ils furent rapidement remis à l'ordre.

Sorti docteur en droit en 1885, Emile Vandervelde préparait une thèse sur les «associations professionnelles d'artisans et d'ouvriers en Belgique» (publiée en 1891) afin d'obtenir l'agrégation, lorsque le Conseil créa le doctorat spécial, grade intermédiaire entre le doctorat et l'agrégation et qui, contrairement à cette dernière, ne permettait pas d'enseigner. Le Conseil avait-il transformé le règlement à l'intention de Vandervelde? C'est ce que ce dernier affirme⁴¹. Le chef du parti socialiste devra attendre plus de 30 ans avant d'être admis à l'Université libre: en 1925, il y sera chargé d'un cours d'histoire des doctrines sociales.

On constate donc que les proudhoniens, comme Denis et De Greef, sont acceptés à l'Université tandis que les collectivistes, comme De Paepe et Vandervelde, en sont écartés.

On ne trouve pas, dans les délibérations du Conseil, de discussion sur le principe de l'admission ou non de socialistes à l'Université. Le Conseil n'a pas défini une politique vis-à-vis du socialisme. De tels débats auront cependant lieu au sujet des doctrines philosophiques associées au socialisme (voir plus loin). Par contre, le journal libéral modéré d'Anvers, *Le Précurseur* a, lui, une opinion bien précise sur la question: il se réjouit, en 1894, de la démission d'Hector Denis et de Guillaume De Greef, lors de l'affaire Reclus, car «le gouvernement cléricalise tout doucement les Universités de l'Etat et les pères libéraux n'auront bientôt plus qu'une ressource: l'Université de Bruxelles»⁴². Le journal en tire argument pour ne pas laisser envahir l'Université par les «radi-

caux socialistes». On peut se demander dans quelle mesure cette opinion était partagée par les membres du Conseil d'administration de l'Université!

Les sciences associées au socialisme

Le Conseil s'est montré très circonspect quand il s'est agi d'introduire à l'Université des philosophies ou des sciences associées au socialisme, comme la philosophie positiviste, la sociologie et les sciences sociales.

Déjà en 1886, le professeur Emile Hannot, qui donnait cours de psychologie, de logique et de philosophie morale à la Faculté des sciences depuis 1880, avait dû se démettre de ses fonctions car son enseignement, positiviste, avait donné lieu à de «sérieuses réclamations»⁴³ de la part de pères de famille. A la suite de cette démission, le Conseil se demanda s'il fallait nommer un spiritualiste, Cels, ou un positiviste, Denis, à la chaire vacante. Pour Tiberghien et Vanderkindere, la question primordiale était de savoir si le positivisme correspondait aux vœux de l'opinion bourgeoise. Bien sûr, en principe l'Université ne devait proscrire aucune doctrine, mais ce n'était possible que si elle disposait de plusieurs chaires de philosophie, comme les universités allemandes, ce qui n'était pas le cas. Emile Yseux, le président de la Faculté des sciences, rétorqua que «l'Université qui a inscrit à son programme le libre examen peut sans grand danger avoir un enseignement positiviste et spiritualiste». Paul Janson soutint ce point de vue et c'est finalement Hector Denis qui obtint le poste, par un vote serré de 10 voix contre 7 et 1 abstention⁴⁴. Il semble que Denis rencontra les mêmes difficultés que son prédécesseur au cours de son professorat⁴⁵.

Plus tard, lors de l'affaire Dwelshauvers, Tiberghien avait à nouveau expliqué pourquoi, à son point de vue, l'Université ne pouvait accueillir de professeur positiviste: «Une Faculté, disait-il, a ses traditions et ses besoins: elle doit satisfaire à certaines

exigences publiques. Si elle change de caractère, elle ne remplit plus sa mission, elle perd ses élèves». Et plus loin : « L'Université de Bruxelles est une institution privée, une institution libérale, (...) elle a un programme, un drapeau, un but spécial et (...) pour remplir sa mission elle doit aussi suivre une direction particulière »⁴⁶. Le libre examen avait donc pour limite, selon Tiberghien, la volonté des pères de famille et le caractère libéral de l'Université.

Malgré les efforts du vieux professeur, le spiritualisme est en recul à l'Université comme en témoigne la réinsertion de Dwelshauvers et l'affaire Saroléa.

En octobre 1893, Charles Saroléa avait présenté devant la Faculté de philosophie, une thèse de tendance spiritualiste, qui était une attaque en règle contre la philosophie positiviste. Aussi, lorsque la Faculté le nomma docteur spécial en Philosophie, un groupe d'étudiants positivistes le chahuta. A la suite de ces incidents Saroléa, qui avait été pressenti pour reprendre la succession de Guillaume Tiberghien, fut prudemment maintenu à l'écart et finit par aller enseigner à l'Université d'Edimbourg⁴⁷.

La sociologie était souvent confondue avec le socialisme. *Le Précurseur* ne parle-t-il pas de « socialisme déguisé sous le nom de sociologie »⁴⁸? Pour le *Journal des Etudiants*, elle était la « science sociale socialiste »⁴⁹ et pour les étudiants socialistes eux-mêmes, en tant que science d'observation, le socialisme se confondait avec la sociologie⁵⁰.

En 1886, le Conseil communal de Bruxelles demanda à l'Université de créer une chaire de sociologie. Le Conseil refusa parce qu'il estimait qu'on ne pouvait « déterminer d'une manière suffisamment précise et scientifique son objet propre » (Van Der Rest) et que la société ne pouvait faire l'objet que de deux sciences, l'histoire et la philosophie, cours que l'Université possédait déjà (Tiberghien)⁵¹. Cette désinvolture et cette ignorance vis-à-vis d'une science encore jeune n'était pas une attitude isolée dans la

société belge de l'époque.

L'idée de créer à l'Université libre une Ecole des sciences sociales était déjà ancienne. Après étude du projet par les Facultés, le recteur Van Der Rest vint le défendre devant le Conseil le 31 juillet 1889. Le projet fut adopté, dans l'indifférence, parce qu'il n'en coûterait rien à l'Université (les professeurs n'y toucheraient aucun traitement) et parce que « la question figure au programme d'un Congrès international de l'enseignement qui se réunit à Paris du 5 au 12 août 1889 (et qu') il est désirable qu'on puisse dire à ce Congrès que cette œuvre est tentée par l'Université de Bruxelles ». Le Conseil prit soin de réduire au minimum l'importance de cette nouvelle école. La Faculté de droit avait proposé la création de 5 cours par an, les autres Facultés de 6 cours. La Faculté des sciences et l'Ecole polytechnique avaient demandé que des personnes étrangères à l'Université puissent y donner des cours. Le Conseil choisit les options minimales : 5 cours seraient institués qui ne pourraient être donnés que par les professeurs et les agrégés de l'Université. Van Der Rest insista pour que le Conseil fixe une durée minimum des cours afin de créer l'œuvre sur des bases précises, mais le Conseil refusa⁵².

Le Conseil s'était donc trouvé devant un projet qui n'émanait pas de lui, qu'il avait accepté du bout des lèvres dans l'espoir d'en tirer, à peu de frais, du prestige pour l'Université mais dont il prit soin de réduire considérablement la portée.

Le Conseil avait vu juste : l'institution de cours de sciences sociales fut accueillie avec beaucoup de sympathie et donna un certain lustre à l'Université. Le *Journal des Etudiants* y vit une heureuse initiative, témoignant de l'intérêt que l'Université portait aux « graves questions de ce temps ». Le commentaire du journal montre que le Conseil avait posé un acte de bonne politique : « L'Université a fait (...) une réponse spirituelle à certains milieux, où l'on commençait à la traiter d'institution doctrinaire et métaphysique, ce qui est l'expression concentrée du dédain le plus absolu. (...) L'apparition d'un « social », même scientifique,

à notre programme calme toute cette colère, ramène tous les anges révoltés!»⁵³ Lorsque l'Etat introduisit cet enseignement dans ses universités en 1893, *La Réforme* se plut à constater que l'Université libre se trouvait en avance sur les universités de l'Etat⁵⁴. Seul *L'Etudiant socialiste* dénonça les lacunes de cette Ecole⁵⁵.

Les cours eurent-ils du succès? Non, ils étaient peu nombreux et peu suivis. Les deux premières années, ils sont au nombre de 6; en 1891, ils passent à 8 et en 1893, à 11; en 1894, ils tombent à 7. En 1893, 20 étudiants à peine fréquentent ces cours. De 1889 à 1905, il n'y eut en tout et pour tout que 3 récipiendaires, parmi lesquels Emile Vandervelde.

En résumé, si le positivisme se développe assez librement à l'Université, malgré les efforts de Tiberghien, par contre la sociologie et les sciences sociales se heurtent à l'indifférence, voire à la méfiance des autorités académiques.

Le conflit a-t-il eu un enjeu politique?

L'opinion au sein de l'Université

Le chef du Conseil d'administration, Charles Graux, a exprimé son opinion sur la nature du conflit dans le rapport qu'il remit au Conseil le 1^{er} février. Ecoutons-le: «Il saute aux yeux de tous ceux qui ont suivi ces événements avec attention et observé le lien qui les unit, que l'Université est en face d'un groupe d'hommes de parti, dont le but est de s'emparer d'elle pour y régner, pour y faire prévaloir leurs doctrines et leur enseignement.»⁵⁶.

L'origine de ce mouvement politique, Graux la fait remonter à l'échec de la candidature de Paul Janson aux fonctions d'administrateur-inspecteur en 1890. A partir de ce moment, dit-

il, on a vu « surgir un mouvement provoqué par des mobiles politiques demeurés vivaces, qui sont encore la cause vraie des troubles d'aujourd'hui »⁵⁷. Graux se dit en outre persuadé que, depuis l'affaire Dwelshauvers, une entente s'est établie « entre des hommes politiques du dehors, quelques professeurs et des étudiants ». Et de rappeler les incidents Dwelshauvers, l'hostilité des étudiants à l'égard de Charles Buls et les « scènes scandaleuses » qui s'étaient produites lors de la défense de thèse de Charles Saroléa⁵⁸.

Qu'en est-il ?

En ce qui concerne les étudiants, ceux-ci ont nettement placé leur « protestation » sur les terrains universitaire et scientifique⁵⁹. Leur seule préoccupation a été d'ordre pratique : entendre les leçons de Reclus, malgré les autorités. Ils ont veillé soigneusement à maintenir le conflit en dehors de la politique. En 1890 déjà, ils avaient abandonné leur campagne contre Graux lorsque celui-ci s'était présenté à l'élection législative de Bruxelles⁶⁰, « afin que l'on ne confondît point le conflit universitaire avec les luttes politiques du moment »⁶¹. Dans une réunion tenue le 18 janvier 1894, les étudiants huèrent un de leurs camarades qui s'était aventuré à dire que le conflit était politique, les étudiants radicaux et socialistes voulant chasser de l'Université les doctinaires.

Jusqu'en 1890, on ne trouve, dans *L'Étudiant* puis dans le *Journal des Étudiants*, aucune attaque politique contre le Conseil. En 1890, Philippson et Buls sont malmenés, mais uniquement pour leur rôle dans le refus de la thèse de Dwelshauvers et le recours à la police. Après 1890, Louis de Brouckère signe une série d'articles dans lesquels il commente les incidents, analyse la crise, montre le besoin de réformes⁶². En 1894, on relève 9 articles au sujet du conflit⁶³; ce ne sont pas des articles de fond mais des commentaires à chaud, faits d'un point de vue étudiantin. Quelques allusions politiques, très rares, apparaissent sous la plume de Louis de Brouckère, le grand animateur de la résistance étu-

diante en 1890 : à deux reprises il constate que l'Université est sous la dépendance d'un petit groupe réactionnaire⁶⁴. Le *Journal des Etudiants* apparaît donc bien comme l'organe de la jeunesse universitaire, étranger à la politique.

Il en va tout autrement de *L'Etudiant socialiste*, qui se livre en 1894⁶⁵ à des attaques en règle contre les libéraux modérés. Ils s'accrochent à l'Université libre parce que, comme l'opinion publique les chasse de toutes les places qu'ils occupent, elle reste leur seul refuge. Même après la fondation de l'Université nouvelle, le journal estime qu'il faut continuer la lutte pour expulser les modérés de l'Université⁶⁶.

Quant aux hommes politiques qui sont intervenus dans le conflit, ils se sont défendus de nourrir des intérêts politiques. C'est l'indignation qui les a soulevés, indignation devant l'insulte infligée à un savant de renommée internationale. Cependant, les déclarations politiques ne sont pas absentes de leurs discours et les plus révélatrices ont été faites au cours du meeting convoqué par le comité Janson à l'Alcazar, le 20 janvier⁶⁷. C'est Edmond Picard qui, par le dynamisme de son opposition et la vigueur de ses propos, peut être considéré comme le chef de file du mouvement extra-universitaire. Paul Janson, Guillaume De Greef et Léon Furnémont interviennent également beaucoup dans les débats⁶⁸.

Picard revendique pour les hommes politiques le droit d'intervenir dans les affaires de l'Université : Verhaegen n'a-t-il pas déclaré placer son institution sous le contrôle de l'opinion publique⁶⁹ ?

« C'est en vain qu'on nous reproche d'être des hommes politiques », enchaîne Janson. « Comme s'il n'était pas du devoir des hommes politiques de faire respecter partout les principes de la justice et de la liberté », s'écrie-t-il, faisant allusion au renvoi de Reclus. Ses revendications ne sont cependant pas étrangères à la politique : « Ce qu'il faut demander, c'est que le Conseil examine

sérieusement la question de sa réorganisation, c'est que les hommes politiques qui s'y trouvent ne considèrent pas comme quantité négligeable d'autres hommes politiques, parce qu'ils n'ont pas la même opinion qu'eux.» Pour Janson, l'Université est dominée par une «coterie doctrinaire». Il se défend d'avoir été poussé par des mobiles personnels comme l'en accusait Graux et rappelle qu'il n'avait pas brigué le poste d'administrateur-inspecteur⁷⁰.

Pour De Greef, «si la politique a été mêlée à cette affaire, elle y a été introduite par ceux qui affectent de se plaindre de son intrusion»⁷¹. De Greef s'est surtout montré sensible à l'hostilité témoignée à l'égard de l'École des sciences sociales, «couronnement d'un enseignement libéral et progressif» par la «petite coterie politique» maîtresse de l'Université⁷². Pour Furnémont, les membres du Conseil «sont convaincus qu'en dehors d'eux il n'existe rien. C'est là le véritable esprit doctrinaire»⁷³. Et de revendiquer que l'Université soit dirigée non par des hommes politiques mais par des hommes de science.

La presse

Il est intéressant de noter que le premier conflit, né de l'affaire Dwelshauvers et du recours à la police, a eu moins de retentissement que celui de 1894. Une élection partielle allait avoir lieu et tous les libéraux oublièrent pour un moment leurs querelles afin d'assurer l'élection du candidat de l'union, Charles Graux. La presse progressiste et la presse modérée ont eu la volonté évidente de maintenir le conflit sur un terrain strictement universitaire. On ne trouve pas encore, dans la presse modérée, d'allusion à une mainmise des progressistes ou des socialistes sur l'Université. Du côté progressiste, seule *La Réforme* s'est plainte de ce que la direction de l'Université était aux mains d'une poignée de libéraux conservateurs.

Le conflit de 1894 se déroule dans un autre contexte politique.

Les négociations entre les deux groupes libéraux se sont soldées par un échec. La rupture est consommée. Aussi, contrairement au conflit de 1890, la crise de 1894 a défrayé la chronique. Les journaux de toutes tendances en ont abondamment parlé. Celui qui lui a accordé la plus grande place dans ses colonnes est le journal progressiste *La Réforme*⁷⁴.

La presse libérale modérée apporte évidemment son soutien au Conseil. C'est l'hebdomadaire *La Liberté* (fondé à Bruxelles en 1893 par Paul Hymans et Adolphe Max) qui apparaît comme son porte-parole. Il expose et fait sienne la thèse défendue par Charles Graux dans son rapport sur les événements universitaires⁷⁵. Il constate que «jusqu'ici nos divisions libérales n'avaient pas pénétré à l'Université», mais que dorénavant, l'Université est «un champ de bataille où des politiciens veulent s'emparer de la direction de l'Université au détriment de ceux qui en sont les dépositaires réguliers et reconnus»⁷⁶. En effet, «l'ajournement sert de prétexte à la poursuite de la lutte qui a pour but de conquérir l'Université aux influences radicales et socialistes»⁷⁷.

Les journaux modérés épousent ce point de vue. Dans l'ensemble, ils évitent soigneusement de s'en prendre aux progressistes et à leur chef Paul Janson, dans l'espoir de sauver l'union libérale. Ils dirigent plutôt leurs attaques contre les «radicaux» ou «radico-socialistes» qu'ils assimilent aux Denis, De Greef, Picard et Vandervelde. «Nous sommes en présence d'un assaut donné à l'Université par le parti socialiste et les radicaux, par les doctrines positivistes et les personnalités du monde politique et scientifique qui les incarnent.»⁷⁸ De fait, l'opposition au Conseil d'administration est surtout dirigée par des hommes politiques d'extrême gauche : Picard, De Greef, Furnémont, Vandervelde. Janson est le seul progressiste à jouer un rôle actif dans ce conflit.

Dans la presse libérale progressiste, c'est *La Réforme*⁷⁹ qui prend le conflit universitaire le plus à cœur. Elle s'indigne des mobiles politiques que l'on prête à l'opposition : «L'agitation

universitaire n'a rien de politique. Elle n'a d'autre cause que la suppression des cours de Reclus et la menace du Conseil d'exclure de l'Université les étudiants qui ont protesté.»⁸⁰ Elle rappelle que les membres du comité Janson ne sont pas que des hommes politiques, qu'ils sont aussi liés à l'Université. C'est au contraire le chef modéré Charles Graux qui a introduit la politique à l'Université en briguant le poste d'administrateur-inspecteur, voulant par là soumettre l'Université au «joug de la coterie doctrinaire»⁸¹.

Que veut *La Réforme*? Que l'Université cesse d'être un «fief de la Ligue libérale» et qu'elle ne puisse devenir non plus un fief de l'Association libérale ou de la Maison du peuple. Ce qu'il faut, c'est délivrer l'Université des hommes politiques pour y faire place aux hommes de science, déclarer les fonctions d'administrateur-inspecteur et de recteur incompatibles avec certains mandats politiques, remettre la direction de l'Université aux élus du corps professoral, des anciens étudiants et des étudiants, enfin permettre que toutes les doctrines soient enseignées concurremment.

Malgré ses attaques contre les modérés, le directeur du journal, Emile Feron, défend une ligne politique unioniste. Il ne voit pas là contradiction: les masses sont arrivées à une communauté de vues qui rend l'union libérale inévitable malgré les querelles entre les chefs. Georges Lorand, le rédacteur en chef, n'est pas unioniste et, partant, adopte une position beaucoup plus dure encore que Feron à l'égard des modérés.

L'autre organe progressiste, *La Chronique*, s'intéresse moins que sa consœur au conflit. Comme celle-ci, elle estime que le Conseil d'administration a eu le tort d'appeler le chef modéré aux fonctions d'administrateur-inspecteur car il a ainsi introduit la politique militante au sein de l'Université. A l'instar de la presse modérée, elle souhaite l'apaisement du conflit, car celui-ci nuit à l'union libérale.

L'organe socialiste *Le Peuple* se penche lui aussi beaucoup moins sur le conflit que *La Réforme*. Le quotidien regrette la présence d'hommes politiques à la tête de l'Université et propose de remettre la direction de l'Université aux professeurs.

La presse catholique épouse les vues de la presse libérale modérée sur l'interprétation à donner à la crise universitaire : il y a tentative des radicaux, soutenus par les socialistes, d'éliminer de la direction de l'Université l'élément vieux libéral. La presse catholique prévoit un glissement du libéralisme vers la gauche et la montée à l'Université des radicaux et des socialistes. « La vieille oligarchie doctrinaire est en grand péril de succomber » écrit *Le Patriote*⁸² qui exploite l'affaire universitaire à des fins électorales.

Le Conseil d'administration et la presse libérale modérée accusent donc les radicaux et les socialistes de vouloir s'emparer de la direction de l'Université, tandis que ces derniers accusent au contraire les libéraux modérés de vouloir faire de l'Université une « citadelle doctrinaire ». Ce conflit politique, on peut en faire remonter les origines proches à la prise en main de l'Université par le chef du libéralisme modéré, Charles Graux.

Si l'opposition s'attaque à la composition « vieille libérale » du Conseil d'administration, elle ne prétend pas substituer à cette oligarchie une oligarchie progressiste ou socialiste.

Un double courant se fait jour au fond : un mouvement démocratique qui aspire à faire concourir tous les membres de la communauté universitaire à la direction de l'Université et une nouvelle conception de l'Université, née du développement de la science à la fin du XIX^e siècle, qui tend à soustraire la direction universitaire aux influences de la politique pour la remettre entre les mains des compétences scientifiques. Ce double mouvement aboutissait à faire reposer la direction de l'Université sur le corps professoral. Par ce fait même, cette revendication revenait à accorder une plus large place à l'opinion progressiste, majoritaire au sein du corps professoral.

NOTES

¹ Pour les tendances du libéralisme dans la décennie précédente, on consultera avec profit l'ouvrage de J.-L. DEPAEPE, *La Réforme, organe de la démocratie libérale, 1884-1907, Cahiers du Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine*, n° 64, Louvain, 1972, 179 pp.

² Un deuxième congrès progressiste, réuni les 25 et 26 décembre 1890 alla plus loin et inscrivit à son programme, outre la représentation proportionnelle et le référendum, le principe du suffrage universel.

³ Voir pp. 40-41.

⁴ Un petit exemple montrera l'importance qu'avait prise cette question dans la candidature de Graux : d'un discours électoral prononcé à la Ligue le 12 novembre, Graux consacra plus de la moitié à tenter de convaincre son auditoire qu'il n'avait pris aucune part à l'intervention de la police à l'Université.

⁵ Voir note 2.

⁶ E. GOBLET d'ALVIELLA, *Récents tentatives d'union libérale, 1894-1904*, p. 5.

⁷ Edmond Picard fut choisi quelques jours plus tard comme sénateur par le Conseil provincial du Hainaut. Jusqu'en 1908, date à laquelle il quitte le Sénat, Picard sera pratiquement le seul socialiste de cette assemblée.

⁸ L. VANDERKINDERE, *L'Université de Bruxelles, 1834-1884*, Bruxelles, 1884, pp. IL-LV ; E. GOBLET d'ALVIELLA, *L'Université de Bruxelles pendant son troisième quart de siècle*, Bruxelles, 1909, pp. 279-287 ; F. LAMEERE et H. LEBŒUF, *L'Université libre de Bruxelles, 1884-1894*, dans *Revue universitaire*, 1895, pp. 21-22.

⁹ Ce sont Buls, André, Depaire, Graux, Martha, Tiberghien, Van Schoor, Washer, De Roubaix et Solvay.

¹⁰ La position de la gauche sera fortement affaiblie dans le courant de l'année puisque Denis, Warnots et Monseur démissionnent (ils seront remplacés respectivement par Rommelaere, Lepage et Willems) et que Martha perd son mandat à la suite de l'entrée en vigueur des nouveaux statuts en juillet, qui prévoyaient que le Conseil provincial serait désormais représenté par son président.

¹¹ Recensés d'après la liste établie par Goblet d'Alviella dans E. GOBLET d'ALVIELLA, *L'Université de Bruxelles...*, pp. 288-291. A l'instar de Goblet, nous n'avons repris ici ni les chargés de cours, ni les prosecteurs ni les agrégés.

¹² Ce sont Crocq, Depaire, De Roubaix, Kufferath, Thiriart, Thiry, Behaeghel, Olin, Vauthier, Goblet d'Alviella, Tiberghien, Vanderkindere, Bergé, Ithier, Denis, Yseux. Parmi eux se trouvent au moins deux progressistes (Crocq et Thiriart) et sept modérés (Goblet, Tiberghien, Vanderkindere, Behaeghel, Olin, Bergé, Kufferath).

¹³ Les progressistes sont : Buisset, Charbo, Crocq, De Wilde, Francotte, Héger, Herlant, Huberti, Ithier, Joly, Lameere, Leclère, Monseur, Nys, Pergameni, Prins, Rousseau, Tassel, Thiriart, Van Der Rest, Van Drunen, Vau-

thier et Yseux. Les modérés sont: Anspach, Behaeghel, Bergé, De Moor, Depaire, De Roubaix, Duvivier, Giron, Goblet, Jacques, Kufferath, Olin, Rivier, Sacré, Stienon, Thiry, Tiberghien, Vanderkindere, Vollgraff, Willems et Witmeur.

¹⁴ Voir J. BARTIER, *Le mouvement démocratique à l'Université libre au temps de ses fondateurs*, dans *Libéralisme et socialisme au XIX^e siècle. Etudes rassemblées et publiées par G. Cambier*, Université libre de Bruxelles, 1981, pp. 25-62.

¹⁵ Voir J. BARTIER, *Etudiants et mouvement révolutionnaire au temps de la première Internationale*, dans *Libéralisme et socialisme...*, pp. 177-206.

¹⁶ E. VANDERVELDE, *Souvenirs d'un militant socialiste*, Paris, 1939, p. 21. Destrée était de deux ans l'aîné de Vandervelde. Il avait obtenu son doctorat en droit en 1883; Vandervelde obtint le sien en 1885.

¹⁷ Sur Eugène Koettlitz, voir *Biographie coloniale belge*, t. V, col. 509-510.

¹⁸ Sur Arthur Hirsch, voir Fr. NOËL, *Hirsch (Arthur)*, dans *Biographie nationale*, t. 40, 1977-78, col. 434-437.

¹⁹ Le Conseil refusa au cercle l'autorisation d'annoncer sa naissance aux valves de l'Université; en 1890, il lui retira brusquement l'usage des locaux universitaires où le cercle donnait des conférences sur la philosophie positiviste; quelques mois plus tard, il interdit au cercle d'afficher un avis invitant ses membres à une manifestation en faveur du suffrage universel.

²⁰ *L'Etudiant socialiste*, 1^{er} au 15 mars 1896, pp. 51-52.

²¹ En 1890, 4 des 12 membres au moins sont socialistes (de Brouckère, Koettlitz, André et Hirsch). En 1891, les 15 délégués des Facultés comprennent au moins 5 socialistes (de Brouckère, Hirsch, Koettlitz, Nissen et Vinck).

²² La Fédération des cercles n'avait en principe pas de couleur politique: son but était de défendre les intérêts des étudiants bruxellois. En mars 1891, 28 cercles y étaient affiliés, ce qui représentait environ 800 membres (l'Université comptait 1.693 étudiants cette année-là).

²³ Hirsch, de Brouckère et Sano.

²⁴ Voir le programme du *Journal des Etudiants* pour l'année 1890-1, 13 octobre 1890, p. 2, col. 1-2.

²⁵ *Journal des Etudiants*, 13 octobre 1890, p. 2, col. 1-2.

²⁶ Warnots craignait que le conflit ne compromette l'avenir de l'Université et Solvay jugeait que les leaders de l'opposition étaient animés avant tout par des mobiles personnels. Il était cependant partisan d'une réorganisation du Conseil afin que l'opinion progressiste y soit mieux représentée.

²⁷ Il s'agit de Monseur, Crocq, Francotte, Huberti, Rousseau, Pergameni, Nys, Tassel, Charbo, Vauthier, Joly, Ithier, Buisset, Lameere, Van Drunen et Leclère.

²⁸ Il s'agit de Depaire, Anspach, Tiberghien, Vanderkindere, Vollgraff, Rivier et Goblet d'Alviella.

²⁹ Il s'agit de Warnots, Héger et Prins.

³⁰ Il s'agit de Jones, Anspach et Goblet d'Alviella.

³¹ Il s'agit de Janson, Martha, Devos, Grimard, Furnémont, Cordeweener, Picard et Vandervelde.

³² Procès-verbaux du Conseil, 15 mars 1890, n° 786.

³³ Procès-verbaux du Conseil, 10 octobre 1890, n° 789.

³⁴ Procès-verbaux du Conseil, 25 octobre 1890, n° 793.

³⁵ En vertu des statuts, les professeurs ne devaient détenir que 7 sièges : 5 délégués facultaires plus le recteur et le pro-recteur. Or à ce moment, 3 membres permanents étaient en même temps professeurs. Le Conseil ne comptait que 18 membres à ce moment au lieu de 20 parce qu'il y avait 2 postes vacants.

³⁶ Procès-verbaux du Conseil, 7 février 1891, n° 798.

³⁷ Ils avaient écrit dans *La Chronique* qu'ils allaient s'abstenir de siffler Buls à la séance de rentrée académique afin de ne pas nuire au nouveau recteur. Il faut se rappeler, en effet, que les étudiants ne reconnaissaient plus Buls comme président du Conseil depuis qu'il avait fait appel à la police deux ans auparavant.

³⁸ *L'Etudiant socialiste*, 20 octobre 1893, p. 3, col. 2-3; p. 4, col. 1.

³⁹ Le recteur lui aurait confié que, «s'il avait été nommé, c'était parce qu'on ne pouvait faire autrement» (L. VIRÉ, *De Greef (Guillaume)*, dans *Biographie nationale*, t. 37, col. 368).

⁴⁰ Procès-verbaux du Conseil, 14 novembre 1891, n° 807.

⁴¹ E. VANDERVELDE, *Souvenirs d'un militant socialiste*, p. 31. L'administrateur-inspecteur lui aurait dit que jamais il n'entrerait à l'Université, à cause de ses activités de militant socialiste.

⁴² *Le Précurseur*, 13 février 1894, p. 1, col. 3.

⁴³ Procès-verbaux du Conseil, 3 février 1886, n° 761.

⁴⁴ Procès-verbaux du Conseil, 3 février 1886, n° 761, p. 2.

⁴⁵ Voir Procès-verbaux du Conseil, 17 mars 1888, n° 775 et Procès-verbaux du Conseil, 16 mars 1889, n° 781.

⁴⁶ Procès-verbaux du Conseil, 2 août 1890, n° 788.

⁴⁷ F. STOCKMANS, *Sarolea (Charles)*, dans *Biographie nationale*, t. 39, 1976, col. 769-800.

⁴⁸ *Le Précurseur*, 13 février 1894, p. 1, col. 3.

⁴⁹ *Journal des Etudiants*, 22 janvier 1890, p. 2, col. 1.

⁵⁰ *L'Etudiant socialiste*, 5 décembre 1892, p. 3, col. 1-2.

⁵¹ Procès-verbaux du Conseil, 3 février 1886, n° 761, p. 6.

⁵² Procès-verbaux du Conseil, 31 juillet 1889, n° 782. Sur l'Ecole des sciences sociales voir E. GOBLET d'ALVIELLA, *L'Université...*, p. 127 et suivantes; E. LAMBEERE et H. LE BŒUF, *L'Université...*, pp. 32-34.

⁵³ *Journal des Etudiants*, 22 janvier 1890, p. 1, col. 5; p. 2, col. 1-2.

⁵⁴ *La Réforme* croyait naïvement que l'Université allait renforcer sa «Faculté» des sciences sociales et que son rôle allait être de former le personnel politique qui allait naître du suffrage universel (*La Réforme*, 6 octobre 1893, p. 1, col. 4).

⁵⁵ *L'Etudiant socialiste*, 25 janvier-5 février 1894, p. 1, col. 3.

⁵⁶ C. GRAUX, *Rapport...*, p. 13. Sur la vision qu'ont eue les autorités académiques des incidents universitaires, voir aussi A. UYTTEBROUCK, L'«incident Reclus» vu à travers les archives officielles de l'Université libre de Bruxelles, *Colloque Elisée Reclus*, dans *Revue belge de géographie*, 1986, fasc. 1, pp. 37-52.

⁵⁷ Lettre de Graux à Janson, 19 janvier 1894, dans *La Réforme*, 21 janvier 1894, p. 2, col. 4.

⁵⁸ Procès-verbaux du Conseil, 16 janvier 1894, n° 827.

⁵⁹ Voir leur ordre du jour, p. 18.

⁶⁰ Voir plus haut, p. 55.

⁶¹ *Rapport de la Commission permanente*, p. 4.

⁶² Voir entre autres le *Journal des Etudiants*, 5 mars, 12 octobre, 16 novembre, 5 décembre 1891; 31 mars, 30 avril, 17 octobre 1892; 27 janvier 1893.

⁶³ Voir le *Journal des Etudiants*, 19 janvier (2 articles), 3 février (2 articles), 20 février (2 articles), 10 mars, 6 avril et 15 mai 1894. Quelques articles sont de G. Garnir, A. Hirsch et F.L. (Léon Furnémont?). Plusieurs ne sont pas signés.

⁶⁴ Voir le *Journal des Etudiants*, 31 mars 1892, p. 1, col. 3-4, p. 2, col. 1; 30 avril 1892, p. 2, col. 1-2.

⁶⁵ Le journal avait été fondé en 1890 à Gand et sa rédaction transférée à Bruxelles en 1894.

⁶⁶ Deux feuilles étudiantes sont nées à l'occasion du conflit : *Le Libre Examen*, qui relate les incidents au fil des jours d'une manière très humoristique qui n'est pas sans rappeler le style de Georges Garnir et *La Racaille universitaire* dont seul le premier numéro semble avoir été conservé, qui émane d'un groupe d'étudiants anonymes, hostiles au Conseil.

⁶⁷ Voir plus haut, p. 23.

⁶⁸ Ces quatre personnalités sont les seuls signataires de «l'appel aux étudiants» à prendre publiquement position. D'autres le font par la voix de leur organe de presse, comme Georges Lorand et Emile Vandervelde. Picard, Janson et De Greef sont les seuls fondateurs de l'Université nouvelle à s'être mêlés au conflit.

⁶⁹ Dans son discours de rentrée, le 14 octobre, Verhaegen avait dit, parlant de la direction à imprimer à l'Université, «qu'elle était soumise au contrôle de l'opinion publique» et que «l'indépendance de l'Administration de l'Université libre avait pour limite les justes exigences de l'opinion publique». (Voir E. PICARD, *Les prétendus droits du Conseil d'administration*, p. 13).

⁷⁰ Meeting de l'Alcazar, voir *La Réforme*, 21 janvier 1894, p. 1 et 2; assemblée de l'Union des anciens étudiants, voir *La Réforme*, 5 février 1894, p. 2, col. 4.

⁷¹ Meeting de l'Alcazar, voir *La Réforme*, 21 janvier 1894, p. 2, col. 2.

⁷² Voir *La Réforme*, 1^{er} février 1894, p. 1, col. 5.

⁷³ *La Réforme*, 21 janvier 1894, p. 2, col. 1.

⁷⁴ A trois reprises, le récit des incidents s'étale sur la presque totalité des cinq colonnes de première page (*La Réforme*, 26, 28 et 31 janvier 1894).

⁷⁵ Voir plus haut, p. 75.

⁷⁶ *La Liberté*, 25 janvier 1894, p. 1, col. 2.

⁷⁷ *La Liberté*, 14 janvier 1894, p. 1, col. 2-3.

⁷⁸ *La Meuse*, 27 et 28 janvier 1894, p. 1, col. 5.

⁷⁹ Organe des libéraux progressistes. Le directeur politique en est Emile Feron et le rédacteur en chef, Georges Lorand.

⁸⁰ *La Réforme*, 20 janvier 1894.

⁸¹ *La Réforme*, 18 janvier 1894, p. 1, col. 1.

⁸² *Le Patriote*, 1^{er} février 1894, p. 1, col. 1-3.

Chapitre quatrième L'Université nouvelle

La naissance de l'Université nouvelle

Le conflit était donc terminé à l'Université mais rien n'avait changé. Les réformes attendues ne venaient pas. C'est alors que se dessine au sein du comité Janson le projet de créer une nouvelle Université.

Quand cette idée a-t-elle pris forme ? Au début du conflit, personne n'y songeait. Ainsi, lorsque le comité Janson se réunit le 18 janvier 1894 pour organiser, en dehors de l'Université, des cours à l'intention des étudiants exclus, on se mit d'accord sur le fait que ces cours, n'ayant pour seul but que d'assurer la non interruption de la vie universitaire pendant quelques semaines, seraient plus tard réinstallés à l'Université. *La Réforme* affirmait de son côté que « personne ne songe à une scission »¹ et qu'« il ne s'agit pas de créer une nouvelle Université en concurrence avec l'ancienne »².

Le comité Janson rencontra un large appui dans le public. Il reçut de nombreux dons, notamment deux laboratoires de chimie. Les conseils communaux de Saint-Josse et de Saint-Gilles mirent leurs locaux à sa disposition. Les offres de collaboration

furent si nombreuses que le 29 janvier, *La Réforme* pouvait lancer cette menace: « Il est dès à présent certain que, si l'Université ne subit pas une transformation profonde, pour revenir à l'esprit même de son institution, il sera aisé, après avoir organisé les cours provisoires, de créer avant le mois d'octobre une nouvelle Université »³.

Au lendemain des expulsions, le 31 janvier, le comité réunit une cinquantaine de personnalités, avocats, professeurs, hommes de lettres, docteurs en sciences, ingénieurs, médecins venus offrir leurs services pour donner cours. Quatre comités, sortes d'embryons de Facultés, furent mis sur pied: un Comité de philosophie et lettres (président Guillaume De Greef), un Comité de droit (président Paul Janson), un Comité de sciences (président Denaeyer, pharmacien et expert chimiste près du tribunal de commerce) et un Comité polytechnique (président De Puydt, ingénieur)⁴. Il fut décidé que ces cours seraient gratuits, accessibles non seulement aux étudiants exclus mais aussi aux étudiants non exclus ainsi qu'au public. La question de la création d'une nouvelle Université, un instant soulevée au cours de cette réunion, fut écartée.

Un public nombreux et curieux suivit les leçons de ces orateurs réputés qui s'improvisaient professeurs. A la première leçon donnée par Paul Janson, il fallut aménager la grande salle du Conseil de Saint-Josse pour recevoir les auditeurs qui se pressaient en foule. Enthousiasmés par les leçons de droit données par Janson et Picard, les auditeurs prièrent le comité de les poursuivre tout au long de l'année.

Aussi, devant ce succès phénoménal et malgré la réouverture de l'Université et la réintégration des exclus, les comités organisateurs décidèrent, le 24 février, de continuer l'expérience et même de fonder une Faculté de droit et une Faculté de philosophie à la rentrée, à moins d'une révision profonde des statuts de l'Université dans l'intervalle. Le 12 mars, les comités mirent effectivement sur pied ces deux Facultés, en attendant de créer

une Université complète. Le nouvel établissement fut baptisé «Ecole libre d'enseignement supérieur» mais plus communément appelé «Université nouvelle», quoiqu'il ne formât pas une Université au sens légal du terme puisqu'il ne possédait pas quatre Facultés. Il ne créera les Facultés de médecine et de sciences (et même une Ecole polytechnique) qu'en 1895 mais devra les abandonner en 1899 faute de moyens financiers.

Un comité d'administration composé de Paul Janson, Charles Dejongh, Guillaume De Greef, Jacques des Cressonnières, Elie Lambotte et Edmond Picard, fut chargé de mettre sur pied la nouvelle école. Le comité lança un «appel au public» dans la presse⁵; il y invitait ceux qui «savent enseigner» à venir rejoindre le corps professoral, les autres à soutenir l'œuvre par une contribution financière ou par des dons d'instruments, de laboratoires, de collections. Le résultat ne se fit pas attendre: sur la seule diffusion de l'appel au public, sans démarche personnelle, le comité ne recueillit pas moins de 20.000 francs en 15 jours⁶! Dès le 4 avril, l'Université nouvelle put emménager dans ses locaux: 13, rue des Minimes, à l'ancienne maison de Théodore Verhaegen. A la fin du mois de mai, les souscriptions s'élevaient à 50.000 francs et le corps professoral était à peu près constitué.

L'Université nouvelle fut inaugurée le 25 octobre 1894 par un discours dans lequel Edmond Picard exposa ses buts et ses tendances.

Buts et tendances de l'Université nouvelle

Dans leur «appel au public», les promoteurs de l'Université nouvelle dénoncèrent les défauts de l'ancienne Université et exposèrent les buts que par conséquent ils assignaient à la leur: l'Université libre est devenue «neutre», y disaient-ils, elle ne tend plus à former «des hommes et des caractères» comme aux premiers temps, mais de simples professionnels. Elle est devenue une «institution incolore ne servant que les intérêts d'une coterie

politique». L'Université nouvelle, qui s'adresse à «l'élite de la jeunesse libérale belge», tendra au contraire à former des hommes «dédaigneux des considérations de profit» par un enseignement «constamment ramené aux grands devoirs sociaux et dégagé de tout esprit de parti»⁷. L'appel au public était accompagné d'une notice, établissant un parallèle entre les circonstances de la fondation de l'Université libre créée en 1834 pour combattre la mainmise cléricale sur l'enseignement supérieur, et celles de l'Université nouvelle, fondée soixante ans plus tard pour combattre la mainmise des doctrinaires sur le même enseignement.

Un des plus graves reproches formulés à l'encontre de l'ancienne Université était d'être devenue une «fabrique de diplômes». Mais en fait les universités, parce qu'elles devaient délivrer elles-mêmes les grades légaux, étaient astreintes aux programmes fixés par l'Etat. Donc, en créant une université, les fondateurs retombaient dans ce travers⁸. C'est pourquoi ils créèrent également ce qui constitua la partie la plus originale de cette institution et qui lui survécut : l'Institut des Hautes Etudes⁹. Cet institut était conçu comme une maison de science pure, ne délivrant aucun diplôme. Sa raison d'être était de compléter la formation de l'étudiant par des leçons portant sur des questions nées de l'évolution récente des sciences et de la société, et dont l'étude était absente des programmes officiels. De nombreux savants étrangers collaborèrent à cet Institut.

L'Université nouvelle était marquée avant tout du sceau de l'antidoctrinarisme mais elle n'était l'organe d'aucun parti. En 1894, le corps professoral se composait de 61 professeurs non rétribués, parmi lesquels 54 Belges¹⁰. Ces derniers se recrutaient avant tout dans les milieux juridiques. Il y avait là des avocats progressistes de l'entourage d'Edmond Picard¹¹, de futurs hommes politiques progressistes¹² et socialistes¹³ dont un grand nombre collaboraient à cette époque au journal *La Justice*, et des artistes et hommes de lettres de tendance socialiste ou anarchiste¹⁴.

Les étudiants de 1894 étaient au nombre de 103, parmi lesquels on dénombrait 41 Belges¹⁵. Ils ne sont guère connus, car leurs bulletins d'inscription n'ont pas été conservés¹⁶. Dix étudiants seulement se présentèrent aux examens : 5 à la Faculté de philosophie et 5 à la Faculté de droit. Parmi eux, on compte au moins 3 socialistes : Alfred Lemaire, Arthur Hirsch et Léonce Pequeur. Alfred Lemaire et Arthur Hirsch avaient participé à l'agitation étudiante au début de l'année 1894. Hirsch et Pequeur avaient été du nombre des étudiants expulsés puis réintégrés à l'Université libre. Deux autres socialistes fréquentaient les cours de la nouvelle Université : Fritz Sano et Emile De Paepe. Ce dernier était inscrit aux deux Universités.

L'organisation administrative de l'Université nouvelle à ses débuts est mal connue, peu d'archives ont été conservées en effet pour la période initiale. Un « Comité administratif » dirigeait l'établissement. Les étudiants étaient organisés en corps étudiant, qui envoyait deux délégués avec voix consultative auprès des assemblées professorales (ce que s'efforçaient en vain d'obtenir depuis des années les étudiants de l'Université libre).

Sur le plan pédagogique, les professeurs décidèrent de rompre avec certaines méthodes traditionnelles comme la lecture et la dictée des cours, et de fournir des bibliographies aux étudiants afin qu'ils puissent compléter par eux-mêmes l'enseignement donné. L'organe de l'Université nouvelle publiait des « syllabus », c'est-à-dire des sommaires de cours. Sur le plan scientifique, les fondateurs placèrent leur Université sous le signe du positivisme¹⁷.

Eclatement des institutions para-universitaires

Contrairement à ce que d'aucuns redoutaient, l'existence d'une deuxième université à Bruxelles n'ébranla en rien l'Université libre. A une exception près (Guillaume De Greef), ses professeurs lui étaient restés fidèles. Par contre, la création de l'Univer-

sité nouvelle provoqua de douloureux déchirements au sein de la Loge «Les Amis Philanthropes», ainsi qu'au sein de trois organismes qui prolongeaient en quelque sorte l'Université: l'Extension universitaire, la *Revue universitaire* et l'Union des anciens étudiants.

C'est de la Loge «Les Amis Philanthropes» qu'était issue l'Université libre de Bruxelles¹⁸. Paradoxalement, c'est aussi elle qui, soixante ans plus tard, encouragea le mouvement qui devait aboutir à la création de l'Université nouvelle. Ce fut là l'occasion, pour les membres qui n'approuvaient pas le glissement de la Loge vers la «gauche», de s'en séparer et d'en fonder une nouvelle.

En 1890 déjà, «Les Amis Philanthropes» avaient été le théâtre de conflits internes, dus à des dissensions politiques, qui «amenèrent la retraite de tous ceux qui objectaient à des désordres et à des querelles en Loge»¹⁹. En 1892, les membres qui continuaient à fréquenter la Loge appelèrent Goblet d'Alviella au Vénéralat, dans l'espoir que, comme il s'était tenu à l'écart des conflits, il parviendrait à maintenir les «morceaux» ensemble. Goblet accepta et la Loge connut, de 1892 à 1894, «deux années de paix armée»²⁰.

L'incident Reclus allait cependant provoquer son éclatement. En janvier 1894, au cours d'une réunion qui ne portait nullement à son ordre du jour l'affaire Reclus (les maçons étaient réunis pour entendre une conférence), un membre du comité Janson demanda que l'on prenne des mesures pour protéger les étudiants menacés d'expulsion. Les maçons présents décidèrent de mettre les locaux de la Loge à la disposition du comité Janson. Mais ils ne représentaient qu'une infime minorité (50 des 420 membres). Aussi, pour protester contre les conditions dans lesquelles ce vote avait été pris, Goblet d'Alviella remit sa démission.

Le 29 janvier, la Loge se réunit pour examiner la situation à l'Université. Elle prit fait et cause pour les étudiants menacés et

proposa une réforme du Conseil d'administration dans un sens électif, « dans des conditions qui rendent au corps professoral la direction morale et intellectuelle de l'Université ». Elle confirma également son soutien matériel aux organisateurs des cours provisoires.

Ce n'est qu'au mois de juin qu'eurent lieu les élections pour remplacer Goblet au Vénéralat et c'est à cette occasion que 210 maçons de la Loge demandèrent à fonder un atelier jumeau.

Le 21 juin, lors d'une réunion préparatoire à l'élection, deux candidatures furent présentées: celle de Lartigue et celle du radical-socialiste Furnémont, membre actif du comité Janson. Le jour de l'élection, le 25 juin, Lartigue déclara que sa nomination aurait le caractère d'un vote en faveur de la séparation de la Loge en deux ateliers et que, élu, son premier geste serait d'opérer cet éclatement. Cette déclaration provoqua un certain tumulte parmi les maçons et la séance dut être levée sans que l'on ait procédé à l'élection. On décida cependant de nommer une commission, composée de représentants des deux groupes, pour examiner le principe de la séparation.

Les « Bases du traité de séparation » élaborées par cette commission prévoyaient que la Loge n° 2 serait en tous points égale à la première: elle porterait le même nom et recueillerait la moitié de ses biens. Le groupe opposé à la séparation protesta contre ces exigences, qui étaient contraires selon lui aux statuts de l'Ordre et violaient les droits des « Amis Philanthropes ». Il reconnut cependant aux séparatistes le droit de fonder une Loge filiale, de nom distinct, « en abandonnant leur part de propriété sur tout ce qui constitue l'avenir de la Loge mère »²¹. Pendant ce temps, les scissionnistes, par la voix de leur chef Goblet d'Alviella insistaient pour que « les deux fractions de la Loge "Les Amis Philanthropes" soient traitées par le Grand Orient sur un pied d'égalité complète »²², arguant du fait qu'elles comprenaient toutes deux le même nombre de membres, à savoir 210. Après avoir entendu l'une et l'autre partie, le Grand Orient sanctionna la séparation le

24 mars 1895 et accorda le nom de « Les Amis Philanthropes n° 2 » à la Loge née de la scission. Eugène Robert fut élu Vénérable des Amis Philanthropes et Goblet d'Alviella Vénérable des Amis Philanthropes n° 2.

« Les Amis Philanthropes n° 2 » prirent soin d'inscrire à leurs statuts l'interdiction de discuter de questions politiques. Les aspects matériels de la scission furent confiés à une commission d'arbitrage qui ne termina ses travaux qu'en 1897. Ses résolutions²³ furent acceptées par les deux Loges qui entretenirent, depuis lors, d'excellents rapports.

L'Extension universitaire était toute jeune. Fondée en 1893, elle avait pour mission d'instruire la classe ouvrière, en organisant à travers le pays des cours qui lui étaient destinés²⁴. L'assemblée générale de l'Extension universitaire, réunie le 10 juin 1894, posa la question de savoir si les professeurs de l'Université nouvelle pourraient poursuivre leurs cours à l'Extension. La question visait Elisée Reclus et Guillaume De Greef. L'assemblée répondit oui. A la suite de cette décision, plusieurs membres démissionnèrent et fondèrent « L'Extension de l'Université libre ». Ce qu'ils ne pouvaient tolérer, c'était que les promoteurs de l'Université nouvelle s'étaient livrés à des attaques contre l'Université libre dans leur « appel au public ».

La scission fut consommée au mois de juillet²⁵. A partir de ce moment, le Conseil d'administration de l'Université libre retira aux professeurs Denis, Monseur, Tassel, Brand et Huberti le droit de poursuivre leur activité au sein de l'Extension universitaire, parce qu'elle comprenait « des ennemis de l'Université »²⁶.

La *Revue universitaire*²⁷, qui se voulait en principe neutre, avait cependant reproduit l'« appel au public » et ne cachait pas ses sympathies pour la nouvelle Université, ce qui ne plaisait pas à tous ses lecteurs. Plusieurs membres du comité directeur fondèrent la *Revue de l'Université libre* mais restèrent cependant membres du comité de l'ancienne *Revue*.

A l'Union des anciens étudiants, c'est le processus inverse qui s'est produit. A l'assemblée annuelle du 2 décembre 1894, les progressistes avaient présenté leurs candidats pour l'élection du comité. Tous furent battus. Huit membres, tous professeurs à l'Université nouvelle à l'exception d'Alfred Martha, présentèrent sur-le-champ leur démission et s'en allèrent fonder «L'Union des anciens étudiants universitaires de Belgique» ayant pour mission de défendre la liberté des doctrines scientifiques et de promouvoir de nouvelles méthodes d'enseignement²⁸.

Rapports entre l'Université nouvelle et l'Université libre

Le nouvel établissement fut *accueilli avec sarcasme* par la presse conservatrice qui le surnommait la «zwanze Universiteit» (l'Université pour rire) et avec sympathie par la presse «de gauche», progressiste et socialiste²⁹. Selon *La Réforme*, il «répond(ait) à un mouvement réel de l'opinion publique»³⁰.

L'Institut des Hautes Etudes a été d'une manière générale nettement mieux accueilli que l'Université elle-même. Il est vrai que la création d'un tel institut avait déjà été réclamée dans les milieux scientifiques belges. En 1877, Jean Thiry, professeur de médecine à l'Université libre, avait proposé devant l'Académie des sciences de créer un «Institut national de perfectionnement des Hautes Etudes», sorte de complément aux études universitaires où se donneraient des cours pratiques qui ne figuraient pas aux programmes. Seuls les docteurs des Universités seraient admis dans cet institut qui ne délivrerait pas de diplôme. Quelques années plus tard, en 1883, le professeur de médecine Vanden Corput invitait le Conseil d'administration à créer un certain nombre de cours facultatifs indispensables selon lui et qui, rattachés aux différentes Facultés, formeraient l'embryon d'un «Institut des Hautes Etudes».

Pendant plusieurs années, le Conseil d'administration de l'Université eut une attitude hostile envers le nouvel établisse-

ment, dont il ne reconnaissait pas la valeur des diplômes. En 1895, il fit expulser des étudiants de l'Université nouvelle venus assister au Séminaire d'histoire des littératures; en 1896, il annula la bourse d'un étudiant, Albert Mulle, parce qu'il était inscrit aussi à l'Université nouvelle; en 1899, soit cinq ans après la fondation du nouvel établissement, il refusa de mettre une salle de conférences à la disposition d'un professeur de l'Université nouvelle, le docteur Lambotte.

Le sentiment des professeurs vis-à-vis de la nouvelle Université est peu connu. Deux opinions, celle de Warnots, progressiste appartenant à la majorité et celle de Pergameni, progressiste appartenant à la minorité, concordent pour désapprouver l'œuvre nouvelle. Pour Léon Warnots, l'Université libre était sans reproche sur les plans scientifique et administratif: elle acceptait deux enseignements philosophiques, le spiritualisme et le positivisme et était sur le point d'introduire des réformes administratives. Pour Pergameni au contraire, l'Université accusait des carences scientifiques mais il fallait y remédier de l'intérieur.

Le *Journal des Etudiants* et *L'Etudiant socialiste* estimèrent également inopportune cette initiative parce qu'elle décapitait le mouvement anti-Conseil à l'Université libre. Les deux organes étudiants étaient partisans d'une poursuite de la lutte au sein même de l'Université. Les deux journaux assurèrent cependant la nouvelle Université de leur soutien, car «devant l'ennemi il ne faut pas diviser ses forces»³¹ et entretenirent d'excellents rapports avec leur confrère *L'Université nouvelle* et les étudiants de la «Nouvelle». Ils se battirent pour maintenir ces derniers au sein des organisations étudiantes dont il était question de les exclure, notamment de la Fédération des cercles et de l'Association générale des étudiants. La Fédération finit par accepter les étudiants de la nouvelle Université ce qui provoqua la désaffiliation de quatre cercles.

L'Association générale des étudiants, alors en voie de formation (novembre 1894), bien qu'elle trouvait regrettable la créa-

tion d'une Université rivale, accepta ses étudiants au nom de la solidarité étudiante. Mécontents, les étudiants qui soutenaient le Conseil d'administration fondèrent, à la fin de l'année 1894, le Cercle des étudiants libéraux et l'Association générale des étudiants de l'Université libre, soutenue par le journal *L'Étudiant libéral* dont la ligne était claire: « Nous ne voulons suivre ni le drapeau jaune du pape ni la loque rouge révolutionnaire. »³² Après plusieurs années de polémiques, ses relations avec le *Journal des Étudiants* et *L'Université nouvelle* s'améliorent au début du XX^e siècle tandis que, signe de l'évolution du parti libéral, il s'engage dans la voie du progressisme³³. En 1906, le *Journal des Étudiants* et *L'Étudiant libéral* sont à ce point proches qu'ils fusionnent sous le titre *L'Écho des Étudiants*.

Rapprochement avec l'Université libre

Il est un caractère essentiel de l'Université nouvelle qu'il importe de souligner, c'est la volonté de ses fondateurs de la voir un jour fusionner avec ce qui restait à leurs yeux « leur » Université: l'Université libre de Bruxelles. Pas à n'importe quelle condition cependant: il fallait que l'Université libre évolue et les fondateurs pensaient encourager son évolution en lui donnant l'exemple d'une autre Université aux tendances plus progressistes, à l'administration plus démocratique, aux méthodes scientifiques et pédagogiques rajeunies. Même Edmond Picard, « l'âme de l'Université nouvelle » et le plus féroce ennemi du Conseil d'administration de l'ancienne, souhaitait cette réunification, confiant qu'il était dans le caractère irréversible du courant progressiste. Cette confiance se fondait sur le suffrage universel qui venait d'entrer en vigueur et qui allait sans doute modifier dans un sens démocratique la composition des conseils communaux et du Conseil provincial et par là même du Conseil d'administration de l'Université libre. Il souhaitait néanmoins le maintien de l'Institut des Hautes Études parce qu'il constituait un organisme original et unique.

Professeurs et étudiants de l'Université nouvelle étaient animés des mêmes sentiments. Louis de Brouckère consacra tout son temps et même sa fortune à l'Université nouvelle. Il n'avait pourtant qu'un désir : pouvoir rentrer un jour à l'Université libre. Son vœu sera exaucé en 1919, après la liquidation de l'Université nouvelle. Ce fut, selon sa fille Lucie de Brouckère, « le plus beau jour de sa vie ».

Les étudiants de la « Nouvelle », eux aussi, souhaitaient la disparition du nouvel établissement, le jour où l'Université libre « aura retrouvé sa liberté scientifique »³⁴. Les relations étaient d'ailleurs excellentes entre les étudiants des deux Universités. Une seule Saint-Verhaegen les réunissait chaque année.

Même *L'Etudiant socialiste* qui, pourtant, soutenait à fond l'œuvre nouvelle et tirait à boulets rouges sur les « doctrinaires » du Conseil d'administration, restait profondément attaché à l'ancienne Université. Quand le Conseil aura disparu, écrivait-il, « nous fusionnerons ce qui restera de bon et d'utile dans la vieille Université, notre mère, avec cette admirable Ecole libre d'enseignement supérieur »³⁵. Et ailleurs : « Les gens de la nouvelle Université rentreront chez eux, c'est-à-dire à l'ancienne Université, la seule », car l'Université nouvelle n'est « pas un but, c'est un moyen... et pour nous, elle rentre dans cette unité supérieure que nous chérissons tous : l'Université de Bruxelles »³⁶.

Du côté de l'Université libre, d'aucuns craignaient que l'Université nouvelle ne représente une dangereuse concurrence. C'était le cas, par exemple, d'Ernest Solvay, membre permanent du Conseil d'administration, qui, dès 1894, suggérait au recteur Rommelaere d'entamer des démarches en vue de la réunification des deux Universités³⁷. Mais c'était trop tôt, les blessures n'étaient pas encore fermées. Solvay revint à la charge l'année suivante : « Allons-nous laisser s'établir à Bruxelles un second établissement d'instruction supérieure analogue au nôtre sans faire au moins une tentative pour empêcher un pareil mal public de s'accomplir ? (...) Allons-nous laisser la division s'implanter

pour toujours dans le haut enseignement de la Capitale? (...) N'y a-t-il pas lieu de voir avec eux (les gens de l'Université nouvelle) si toute conciliation de pensée ou d'action est impossible?» écrivait-il aux membres du Conseil d'administration le 15 novembre 1895³⁸. L'appel de Solvay ne fut pas entendu.

La première tentative de rapprochement n'eut lieu qu'en 1907. Elle semble être l'œuvre de Paul Janson. On aurait supprimé le titre d'«Université nouvelle», aboli la Faculté de droit dont les élèves auraient été repris par l'Université libre mais on aurait maintenu l'indépendance de l'Institut des Hautes Etudes. Le projet échoua à cause de «l'opposition de certains» à l'Université nouvelle, qui estimaient, à juste titre, que la Faculté de droit ne faisait aucune concurrence à l'Université libre puisqu'elle ne pouvait délivrer de diplôme valable en Belgique (le jury mixte avait été supprimé en 1899). D'autre part, elle n'était fréquentée que par des élèves étrangers que sa fermeture aurait obligés d'aller poursuivre leurs études à l'extérieur de la Belgique. Malgré l'échec de l'accord, Paul Janson exprima le vœu que les deux établissements entretiennent dorénavant des relations courtoises et invita les agrégés de l'Université libre à donner des leçons à l'Institut des Hautes Etudes.

Le désir d'une réconciliation faisait cependant son chemin. En 1911, Camille Huysmans demanda au Comité administratif de l'Université nouvelle de développer ses relations avec l'autre Université, parce que la division nuisait à la qualité de l'enseignement supérieur et que les hommes contestés de l'Université libre avaient laissé la place à des personnalités plus progressistes.

La réconciliation définitive eut lieu le 27 décembre 1918 par la liquidation de l'Université nouvelle. Seul fut maintenu, et subsiste encore, l'Institut des Hautes Etudes. Quelques membres du corps professoral de l'Université nouvelle entrèrent alors à l'Université libre, comme Louis de Brouckère, Charles Dejongh, Georges Heupgen et Emile Vandervelde. Ainsi fut mis le point final au conflit universitaire.

Le mécontentement latent qui gronde depuis l'année 1890 environ à l'Université à l'endroit de son Conseil d'administration finit par éclater en un conflit ouvert à la fin de l'année 1893, à l'occasion de l'ajournement, pour des raisons politiques, d'un cours de géographie.

Etudiants, professeurs, hommes politiques libéraux et socialistes, tous en chœur se lèvent et crient à la violation du libre examen, mais aussi et surtout, pointent du doigt la poignée de libéraux conservateurs qui tiennent jalousement entre leurs mains les rênes de l'Université.

Ces libéraux modérés, qui forment la majorité du Conseil d'administration, refusent d'ouvrir les portes de celui-ci à l'opinion progressiste, malgré l'évolution de l'opinion libérale et des Loges. En ce sens, ce conflit n'est au fond qu'un épisode des luttes intestines qui ont déchiré le parti libéral à la fin du XIX^e siècle. Ils opposent aussi de la résistance à la pénétration, à l'Université, de l'opinion socialiste, des doctrines philosophiques et des sciences nouvelles en relation avec elle. A cause d'eux, l'Université s'essouffle : figée dans le passé, elle refuse de s'adapter au courant démocratique et au bouillonnement d'idées nouvelles qui secouent la société en cette fin de siècle.

Si les libéraux modérés ont pu faire de l'Université leur ultime refuge, c'est grâce au recrutement du Conseil par cooptation, système institué par Verhaegen et perpétué depuis. C'est pourquoi, l'opposition «de gauche» qui s'est formée à l'Université, dans les milieux politiques et au sein des Loges, réclame une réforme en profondeur de l'organisation administrative de l'Université et notamment le remplacement de la cooptation par l'élection, de manière à remettre la direction de l'Université entre les mains du corps professoral, meilleur représentant de l'opinion libérale. Cette revendication répondait aussi à un besoin de démocratisation de l'Université, c'est-à-dire d'une plus large participation des professeurs et des étudiants au contrôle de ses destinées. En ce sens, ce conflit n'est pas unique : partout à cette

époque se fait sentir, dans les Universités européennes, le besoin de démocratisation, de dépolitisation et d'ouverture sur le monde.

Si le conflit s'est dénoué à l'avantage du Conseil, malgré la lutte opiniâtre menée depuis quatre ans par les étudiants, dont nous voulons souligner ici le courage, la détermination, l'indépendance d'esprit et la grande maturité, c'est grâce au soutien de la majorité du corps professoral et de l'Union des anciens étudiants.

Après la réintégration des étudiants expulsés, l'atmosphère revient au calme mais à l'extérieur, déçus de l'issue du conflit, les hommes politiques «de gauche» qui avaient, toutes tendances confondues, organisé des cours provisoires à l'intention des étudiants expulsés, s'en vont fonder une nouvelle Université selon leur cœur.

Cette «Université nouvelle», dont le grand animateur a été Edmond Picard, n'a pas nui à l'ancienne. Bien au contraire, elle aura exercé un effet bénéfique sur son évolution.

De la même façon, le conflit qui a secoué l'Université en cette fin de siècle apparaît avec le recul du temps comme une crise de croissance salutaire, qui aura forcé l'Université à mieux s'adapter aux exigences de son époque.

NOTES

¹ *La Réforme*, 20 janvier 1894, p. 1, col. 1-2.

² *La Réforme*, 28 janvier 1894, p. 1, col. 3.

³ *La Réforme*, 29 janvier 1894, p. 1, col. 4.

⁴ Voir la liste complète des membres de ces comités dans *La Réforme*, 2 février 1894, p. 1, col. 3-4. Certains membres de ces comités figureront dans le corps professoral de l'Université nouvelle: G. De Greef, H. Gedoelst, E. Robert, E. Verhaeren, L. Furnémont, G. Eekhoud, R. Barthe, D. Collette, J. des Cressonnières, P. Janson, A. Adan, E. Picard, O. Ghysbrecht, J. Janson, C. Dejongh, H. Vander Cruyssen, H. La Fontaine, E. Vandervelde, P. Houyoux, H. Frick (soit 21 membres sur 44). Aucun professeur de l'Université libre ne faisait partie de ces comités (à l'exception de Dwelshauver (sic) du moins s'il s'agit bien là de Georges Dwelshauvers, chargé d'un cours libre à l'École des sciences sociales depuis 1893).

⁵ Voir entre autres le *Journal des Etudiants*, 6 avril 1894, p. 2, col. 1-3 et *La Réforme*, 31 mars 1894, p. 1, col. 2-3.

⁶ Alors que Verhaegen n'avait récolté, en 1834, que 25.380 francs en deux mois.

⁷ *Journal des Etudiants*, 6 avril 1894, p. 2, col. 1-3.

⁸ Reclus l'a bien compris qui ne cachait pas son scepticisme vis-à-vis de l'Université nouvelle: «... Il ne faudrait pas s'en exagérer l'importance, car on ne peut modifier le programme des examens, le système des diplômes, et le personnel des étudiants se composera toujours de jeunes gens qui se savent privilégiés et auxquels leurs examens donneront d'injustes avantages dans la bataille de la vie. Aussi, malgré le beau cri de guerre de la nouvelle Université: "Faisons des Hommes!" elle aussi contribuera dans une certaine mesure à faire des exploités. Pour ma part, je compte beaucoup plus sur une autre partie de l'enseignement, représentée par l'Institut des Hautes Etudes et par les cours de l'Extension Universitaire qui s'adresseront au grand public et dont l'auditoire ne fera ni bacheliers ni docteurs.» (Lettre d'Elisée Reclus à Jean Grave, 6 octobre 1894, dans *Correspondance d'E. Reclus*, t. 3, pp. 172-173). Pour la validation de ses diplômes, l'Université nouvelle avait obtenu dans ses premières années (jusqu'en 1899) des jurys mixtes, composés pour moitié de professeurs de l'Etat et pour moitié de ses professeurs à elle.

⁹ Sur l'Institut des Hautes Etudes, voir P. GOFFIN, *L'Institut des Hautes Etudes de Belgique* [1969], 24 pp.; E. PICARD, *L'Institut des Hautes Etudes à l'Université Nouvelle de Bruxelles: les professeurs étrangers*, dans *Humanité nouvelle*, 1897; *l'Université Nouvelle*, 7 octobre 1894; le *Journal des Etudiants* (1895-1897), qui publiait de temps en temps des notices biographiques sur les professeurs de l'I.H.E.; A. DESPY-MEYER et P. GOFFIN, *Liber memorialis de l'Institut des Hautes Etudes de Belgique fondé en 1894*, Bruxelles, 1976, 457 pp.

¹⁰ Voir la liste complète des professeurs en 1894-1895 dans *L'Université Nouvelle, 1894-1895, programmes des Cours*, pp. 8-13.

¹¹ Comme Jacques des Cressonnières, Charles Dejongh, Léon Hennebicq et Louis Hamande.

¹² Comme Fernand Cocq, Maurice Feron, Henri Frick, Georges Heupgen, Alfred Journez et Louis Richald.

¹³ Comme Raymond Bôn, Louis de Brouckère, Georges Delbastée, Célestin Demblon, Jules Destrée, Léon Furnémont, Henri La Fontaine, Emile Royer, Emile Vandervelde et Emile Vinck.

¹⁴ Comme Fernand Brouez, Georges Eekhoud, Camille Lemonnier et Emile Verhaeren.

¹⁵ Voir *Tableau statistique général de la population des étudiants, 1894-1918*. En comparaison, l'Université de Verhaegen n'avait compté que 96 étudiants !

¹⁶ Par contre, ceux des années 1895 à 1919 l'ont été (voir Archives U.L.B., fonds U.N., 1Z 247-263).

¹⁷ Sur l'orientation scientifique de l'Université nouvelle, voir F. COSENTINI, *L'Université Nouvelle de Bruxelles, e la filosofia giuridico-sociale nel Belgio*, dans *Rivista di filosofia*, an VII, n° 2, avril-mai 1915 et sur son esprit philosophique, voir Th. DEJONGH, *Les Reclus à l'Université Nouvelle de Bruxelles*, 1924, 34 pp. dact. (Arch. U.L.B., Fonds U.N., 1Z 431) et E. PICARD, *Une nouvelle Université à Bruxelles*, dans *La Société nouvelle*, 1894, 22 pp.

¹⁸ Il y avait deux Loges à Bruxelles, « Les Vrais Amis de l'Union et du Progrès Réunis », créée en 1782 et ayant son siège rue des Ursulines, et « Les Amis Philanthropes », constituée en 1797, siégeant rue du Persil. Ces deux Loges pratiquaient à la fois le Rite Ecossais, spiritualiste (dont l'autorité suprême était le Suprême Conseil de Belgique) et le Rite Moderne, matérialiste (qui reconnaissait comme organe supérieur le Grand Orient de Belgique). En 1854, Verhaegen fit supprimer des statuts maçonniques l'article interdisant les discussions politiques en Loge. La Loge « Les Vrais Amis de l'Union et du Progrès Réunis » maintint cependant l'interdiction de « débats qui peuvent donner lieu à des animosités personnelles ».

¹⁹ E. GOBLET d'ALVIELLA, *Souvenirs de 50 années de vie maçonnique*, dans *Bulletin des travaux du Suprême Conseil de Belgique*, 1921, n° 59, p. 63. Le premier conflit universitaire (« l'affaire Dwelshauvers ») qui se déroulait la même année, ne semble pas avoir eu de répercussions au sein de la Loge. Il en est peu question en tout cas dans le rapport des travaux de l'année 1890-1891. Ce rapport signale simplement que les Amis Philanthropes « ont étudié d'intéressantes questions » dont « le conflit universitaire », qui « a fait l'objet d'une discussion longue et fructueuse. Une fois de plus, la Loge a affirmé les idées de libre examen qui lui sont chères » (*Bulletin du Grand Orient*, 1890-1891, 1^{er} fascicule, p. 69). Au Grand Orient, le conflit n'a pas eu plus d'écho.

²⁰ E. GOBLET d'ALVIELLA, *Souvenirs ...*, p. 63. Voir aussi R. DESMED, *Elisée Reclus, La franc-maçonnerie et la loge « Les amis philanthropes »*, *Colloque Elisée Reclus*, dans *Revue belge de géographie*, 1986, fasc. 1, pp. 9-21.

²¹ *Bulletin du Grand Orient*, 1894-1896, 1^{er} fascicule, pp. 40-42.

²² E. GOBLET d'ALVIELLA, *Souvenirs ...*, pp. 55-56.

²³ Ces résolutions stipulaient notamment que les charges résultant d'engagements pris par la Loge « Les Amis Philanthropes » avant le 15 janvier 1895 seraient supportées par les deux Ateliers. C'est ainsi que la nouvelle Loge fut obligée de continuer à verser des subsides à l'Université nouvelle!

²⁴ En réalité, ses leçons étaient suivies par un public de « petits bourgeois » composé en grande partie de femmes, désireuses de s'instruire. Sur l'Extension, voir le *Journal des Etudiants*, 9 avril 1893, qui donne notamment la liste des fondateurs. Sur les délibérations du Conseil au sujet de l'Extension, voir Procès-verbaux du Conseil d'administration, 3 juin 1893, n° 822 et 21 juillet 1893, n° 823.

²⁵ Sur cette scission, voir notamment la *Revue universitaire*, 1893-1894, pp. 546-551 et 497-498.

²⁶ Procès-verbaux du Conseil d'administration, 25 octobre 1894, n° 838, p. 3. Le Conseil pouvait retirer ce droit en vertu de l'article 47 des nouveaux statuts, qui interdisait à un professeur de donner cours en dehors de l'Université libre sans l'accord du Conseil.

²⁷ Sur la naissance de la *Revue universitaire*, voir notamment le *Journal des Etudiants*, 16 avril 1891 et 18 juin 1891. La *Revue* a disparu en 1898.

²⁸ Sur la scission, voir *L'Université nouvelle*, 7 octobre 1894, n° 1, p. 3, col. 2 et p. 4, col. 1.

²⁹ Notamment par *La Réforme*, *La Chronique*, *L'Express* (de Liège), *La Justice* et *La Société nouvelle*.

³⁰ *La Réforme*, 21 avril 1894, p. 1, col. 4.

³¹ *L'Etudiant socialiste*, 15 octobre-1^{er} novembre 1894, p. 5, col. 2.

³² *L'Etudiant libéral*, 1^{er} janvier 1895, n° 1, p. 1, col. 2.

³³ Le loup s'est fait à ce point agneau qu'un article rétrospectif sur la vie universitaire, paru en 1903, ne souffle mot du conflit qui secoua l'Université et qui fut à l'origine du journal.

³⁴ *Journal des Etudiants*, 2 février 1896, p. 2, col. 4, p. 3, col. 1.

³⁵ *L'Etudiant socialiste*, 15 octobre-1^{er} novembre 1894, p. 5, col. 2.

³⁶ *L'Etudiant socialiste*, 10 au 25 mai 1894, p. 1, col. 1-2.

³⁷ Lettre de Solvay à Rommelaere, 3 décembre 1894, 4 pages. Solvay proposait comme médiateurs les professeurs Rousseau, Charbo, Huberti et Tassel, progressistes et « sincèrement attachés au progrès de l'enseignement universitaire » (Archives de l'U.L.B., 85 PP_b).

³⁸ Lettre de Solvay au Conseil d'administration, 15 novembre 1895 (Archives de l'U.L.B., 85 PP_b).

Annexe

Notices biographiques

Ces courtes notes biographiques ne se veulent pas exhaustives. Elles n'ont pour but que de fournir les quelques éléments qui permettront de se faire une idée de la carrière professionnelle (et politique, s'il y a lieu) des professeurs et des membres du Conseil ainsi que de leur coloration politico-philosophique. On consultera aussi avec profit l'ouvrage de E. GOBLET d'ALVIELLA, *1884-1909. L'Université de Bruxelles pendant son troisième quart de siècle*, Bruxelles, 1909 ainsi que la *Biographie Nationale*, pour compléter ces notices.

I. Conseil d'administration de l'Université libre, 1894

ANDRÉ, Emile (1850-1897)

— membre du C.A. en tant qu'échevin de l'Instruction publique de Bruxelles (1894-1896)

— docteur en droit de l'U.L.B. (1872), avocat à la Cour d'appel (1875), conseiller communal de Bruxelles (1878), échevin de l'Instruction publique (1881-1895)

— délégué de la Ligue libérale au Congrès libéral de 1894

— voir M. MARTENS, *André (Emile)*, dans *Biographie nationale*, t. 30, 1958-1959, col. 50-51

ANSPACH, Lucien (1857-1915)

— délégué de l'École polytechnique au C.A. (1893-1894)

— ingénieur de l'U.L.B. (1880), prof. ordinaire (1887), chargé du cours de mécanique

BULS, Charles (1837-1914)

— président du C.A. (1881-1899); membre permanent à partir de 1899

— fondateur de la Ligue de l'enseignement (1864), rédacteur à *La Liberté* (1870); conseiller communal de Bruxelles (1877), échevin de l'Instruction

publique (1879), bourgmestre de Bruxelles (1881-1899), représentant (1882-1884 et 1886-1894)

— délégué de la Ligue libérale au Congrès libéral de 1894

— voir M. MARTENS, *Buls (Charles)*, dans *Biographie Nationale*, t. 30, 1958-1959, col. 231-236

DENIS, Hector (1842-1913)

— recteur (1892-1894); démissionnaire le 25 janvier 1894, remplacé par le prof. G. Rommelaere

— docteur en droit (1865) et en sciences (1868) de l'U.L.B. Prof. ordinaire (1883), chargé des cours de psychologie, logique, morale (Fac. sciences), droit industriel, économie politique (Ec. polytechnique), histoire des doctrines économiques et sociales, sociologie générale, méthodologie des sciences sociales (Ec. sciences sociales)

— membre de l'Académie (1892)

— député de Liège (1894-1913) sur la liste du cartel progressiste-socialiste

— voir A. JULIN et B.-S. CHLEPNER, *Denis (Hector)*, dans *Biographie Nationale*, t. 29, 1956-1957, col. 542-550

DE PAEPE, Polydore (1824-1907)

— membre permanent du C.A. (1891-1907)

— docteur en droit de l'Université de Gand (1846), conseiller à la Cour de cassation (1880), membre de l'Académie royale de Belgique (1899)

— spiritualiste convaincu; dans *L'idée de Dieu* (pseud. Paul Le Moyne), dénonce les doctrines positivistes et athées

— voir R. WARLOMONT, *Paepé (Polydore de)*, dans *Biographie Nationale*, t. 33, 1965-1966, col. 575-582

DEPAIRE, Jean Baptiste (1824-1910)

— membre permanent du C.A. (1891-1900)

— prof. ordinaire (1864), recteur (1886-1888), chargé de l'organisation de l'Ecole de pharmacie de l'Université (1864)

— pharmacien et chimiste-légiste; membre de l'Académie de médecine (1855)

— conseiller communal de Bruxelles (1854-1907)

— VON L. MARICQ, *Depaire (Jean-Baptiste)*, dans *Biographie Nationale*, t. 34, 1976, col. 262-264

DE ROUBAIX, Louis (1813-1897)

— membre permanent du C.A. (1884-1894). Démissionnaire en 1894

— docteur en médecine à l'Université de Louvain (1835), prof. ordinaire de l'U.L.B. (1845), recteur (1861-1862)

— membre de l'Académie royale de médecine (1858), médecin consultant du roi (1865); dans un discours à l'Académie, préconise la création d'un institut central des hautes études (1877)

— conseiller communal de Bruxelles (1863)

DOUCET, Henri (-1894)

— membre permanent du Conseil (1880-1894), délégué du Conseil général des hospices au C.A. (1874), adjoint à J. Van Schoor, administrateur-inspecteur, pour la gestion des affaires courantes (1879)

GRAUX, Charles (1837-1910)

— administrateur-inspecteur du C.A. (1890-1907, démissionnaire), membre permanent du C.A. (1884-1910)

— docteur en droit de l'U.L.B. (1859), prof. de droit pénal à l'U.L.B. (1875-1878)

— sénateur (1878-1888), représentant (1890-1894), ministre des Finances (1878-1884), ministre d'Etat (1900)

— délégué de la Ligue libérale au Congrès libéral de 1894

JOLY, Arthur (1841-1911)

— délégué de la Faculté des sciences au C.A. (1893-1894)

— prof. ordinaire à la Faculté des sciences et à l'Ecole polytechnique (1879-1907)

— libéral progressiste

MARTHA, Alfred (1835-1905)

— représentant du Gouvernement provincial du Brabant au C.A. (1885-1895)

— docteur en médecine de l'U.L.B. (1863), petit-fils d'un des fondateurs de l'Université libre; professeur à l'Université nouvelle (1895-1896)

— chef du service chirurgical de l'hôpital de Molenbeek-St-Jean (1885-1899), président de l'Institut ophtalmique du Brabant

— conseiller provincial du Brabant (1876), membre de la députation permanente (1884-1894, 1896-1898)

— participe au congrès progressiste de 1887, y vote en faveur du suffrage universel pur et simple; positiviste

MONSEUR, Eugène (1860-1912)

— délégué de la Faculté de philosophie au C.A. (1893-1894), démissionnaire le 25 janvier 1894, remplacé par A. Willems

— docteur en philosophie et lettres (1884) et en droit (1885) de l'Université de Liège; études à Paris et Berlin, prof. extraordinaire (1890), ordinaire (1900), spécialiste de la langue sanscrite

— participe au Congrès international des étudiants et anciens étudiants socialistes en 1891

RIVIER, Alphonse (1835-1898)

— délégué de la Faculté de droit au C.A. (1893-1894)

— membre permanent du C.A. (1878-1891), recteur (1874-1875), prof. ordinaire (1867), spécialiste de droit international, membre de l'Académie royale de Belgique (1873)

— voir R. DEKKERS, *Rivier (Alphonse)*, dans *Biographie Nationale*, t. 35, 1969-1970, col. 627-630

SACRE, Joseph (1829-1915)

— délégué de la Faculté de médecine au C.A. (1893-1894)

— docteur en médecine de l'U.L.B. (1857), prof. ordinaire (1873), chargé du cours d'anatomie descriptive; médecin des pauvres (1858-1862), membre de l'Académie royale de médecine (1890)

SOLVAY, Ernest (1838-1922)

— membre permanent du C.A. (1891-1922)

— n'a pas fait d'études universitaires; docteur honoris causa de l'U.L.B.; industriel et sociologue

— sénateur pour Bruxelles (1892-1894, 1897-1900), ministre d'Etat (1918)

— progressiste en 1912, remet 1 million de francs au P.O.B. pour fonder une Centrale d'éducation ouvrière

TIBERGHEN, Guillaume (1819-1901)

— membre permanent du C.A. (1878-1901)

— docteur en philosophie et lettres de l'U.L.B. (1843), prof. ordinaire (1853), chargé des cours de psychologie, logique, morale, métaphysique, histoire de la philosophie à la Faculté de philosophie; se retire en 1897

— conseiller communal à St-Josse (1858), conseiller provincial (1867), membre de la députation permanente du Brabant (1873-1884)

— voir L. LECLERE, *Tiberghien (Guillaume)*, dans *Biographie nationale*, t. 25, 1930-1931, col. 229-237

VANDERKINDERE, Léon (1842-1906)

— pro-recteur

— docteur en droit et en philosophie et lettres de l'U.L.B., prof. ordinaire (1874), chargé du cours d'histoire; recteur (1880-1, 1881-2, 1891-2)

— conseiller provincial (1870), représentant (1880), bourgmestre d'Uccle (1890)

— président de la Ligue libérale en 1892

— voir L. LECLERE, *Vanderkindere (Léon)*, dans *Biographie nationale*, t. 29, 1956-1957, col. 825-835

VAN SCHOOR, Joseph (1806-1895)

— membre permanent du C.A. (1862-1895)

— études de droit aux Universités de Gand et de Liège, administrateur-inspecteur de l'Université libre (1862-1890); membre du Barreau de Bruxelles (1831-1895), membre du Conseil général des hospices

— sénateur (1847-1888), spécialiste au Parlement des questions militaires; libéral modéré

— voir G. CORNIL, *Schoor (Joseph van)*, dans *Biographie nationale*, t. 21, 1911-1913, col. 905-908

WARNOTS, Léon (1856-1894)

— délégué de l'Union des anciens étudiants au C.A. (1893-1894)

— prof. extraordinaire (1892), chargé des cours de médecine opératoire (1892) et de clinique externe à l'hôpital St-Jean (1894)

— « foncièrement socialiste; repousse toute collaboration avec les progressistes » (*L'Etudiant socialiste*, 15 octobre 1894, p. 4, col. 3)

WASHER, Gustave (1835-1912)

— délégué du Conseil général des hospices au C.A. (1880-1895)

— député, élu de l'arrondissement de Bruxelles (1878-1884); « libéral doctrinaire » (*Les Hommes du jour*, 1883, n° 38)

II. Corps professoral de l'Université libre, 1894¹

ANSPACH, Lucien (voir Conseil d'administration)

BAUDOUR, Edmond (1836-1907)

— prof. ordinaire (1890) à la Faculté de droit, chargé du cours de notariat

BEHAEGHEL, Albert (1856-1941)

— prof. extraordinaire à la Faculté de droit (1894), chargé du cours de notariat, membre permanent du C.A. (1895-1906), administrateur délégué (1895-1907); juge au tribunal de 1^{re} instance

— conseiller communal (1895, sur la liste de la Ligue), sénateur de Bruxelles (1918-1919); délégué de la Ligue libérale au Congrès de 1894

BERGE, Henri (1835-1911)

— prof. ordinaire à l'Ecole polytechnique (1877, cours de chimie industrielle); recteur (1877-1878); fondateur de la Société de médecine légale de Belgique (1889), fondateur de la Ligue de l'enseignement (1864)

— président de l'Association libérale de Schaerbeek (jusqu'en 1903), député de Bruxelles (1870-1880); délégué de la Ligue au Congrès libéral de 1894

BOMMER, Jean-Edouard (1829-1895)

— prof. ordinaire (1879, cours de botanique) à la Faculté des sciences et à l'Ecole polytechnique; conservateur au Jardin botanique de Bruxelles

— voir A. LAMEERE, *Bommer (Jean-Edouard)*, dans *Biographie nationale*, t. 29, 1956-1957, col. 313-314

BRAND, Eugène (1861-1936)

— prof. extraordinaire (1893) à la Faculté des sciences (algèbre, calcul différentiel)

— voir A. ERRERA, *Brand (Eugène)*, dans *Biographie nationale*, t. 31, 1961-1962, col. 118-120

BUISSET, Alexandre (1832-1895)

— prof. ordinaire à l'École polytechnique (1871, cours d'algèbre, géométrie, mécanique, ...); collabore à la création de l'École polytechnique (1873)

CARPENTIER, Eugène (1840-1924)

— prof. extraordinaire à la Faculté de médecine (1891), prof. ordin. (1897); succède au prof. J. Crocq dans l'enseignement de la pathologie interne (1896-1910)

CHARBO, Jean Baptiste (1843-1901)

— prof. ordinaire à l'École polytechnique (1880), chargé des cours de calcul différentiel et d'analyse mathématique; président de l'École polytechnique (1889-1890)

— carrière militaire de 1863 à 1876; docteur en sciences physiques et mathématiques (1873); prend une part active au Congrès international de l'enseignement (Bruxelles, 1880), obtient la médaille d'or à l'Exposition de Paris pour ses méthodes d'enseignement

— adresse un message de sympathie au Congrès international des étudiants et anciens étudiants socialistes (1891)

COPPEZ, Jean Baptiste (1840-1930)

— prof. extraordinaire (1890), chargé du cours d'ophtalmologie à la Faculté de médecine

— fondateur de l'École d'ophtalmologie bruxelloise; s'efforce de faire reconnaître l'ophtalmologie comme spécialité médicale autonome

— voir P. DANIS, *Coppez (Jean-Baptiste)*, dans *Biographie nationale*, t. 31, 1961-1962, col. 222-223

CORNIL, Modeste (1830-1898)

— prof. ord. à la Faculté de droit (1869), conseiller à la Cour d'appel (1869), membre de la Cour de Cassation (1881)

CROCQ, Jean (1824-1898)

— prof. ordinaire (1863) à la Faculté de médecine, membre du Conseil supérieur d'hygiène publique de Belgique, médecin en chef de l'hôpital de Molenbeek-St-Jean (1886-1899), président de l'Académie royale de médecine (1883)

— conseiller provincial (1872), sénateur de Bruxelles (1877); participe au Congrès progressiste de 1887; y vote en faveur du suffrage universel pur et simple

— voir G. LÉBOUCQ, *Crocq (Jean)*, dans *Biographie nationale*, t. 30, 1958-1959, col. 301-303

DALLEMAGNE, Jules (1858-1923)

— prof. extraordinaire (1894) à la Faculté de médecine; docteur agrégé en 1891, chargé du cours de médecine légale; a publié des travaux d'anatomie, de pathologie et de sociologie

DE MOOR, Désiré (1851-1923)

— prof. extraordinaire (1891) à la Faculté de philosophie, chargé de l'enseignement du grec et du latin (1891-1921); prof. de l'enseignement moyen (diplômé de Liège, 1872), docteur en Sciences philologiques de l'Université de Liège (1877)

DENIS, Hector (voir Conseil d'administration)

DEPAIRE, Jean Baptiste (voir Conseil d'administration)

DE ROUBAIX, Louis (voir Conseil d'administration)

DE SMET, Edouard (1842-1925)

— prof. ordinaire (1892) à la Faculté de médecine, chargé des cours d'hygiène et de pathologie chirurgicale; chirurgien et dermatologue, membre correspondant de l'Académie royale de médecine (1882)

DE SMETH, Joseph (1826-1903)

— prof. ordinaire (1881) à la Faculté de médecine, chargé des cours de pathologie et de psychiatrie

DESTRÉE, Edmond (1858-1901)

— prof. extraordinaire (1891) à la Faculté de médecine, chargé du cours de thérapeutique; médecin des pauvres (1882), chef de clinique à l'hôpital St-Jean, fondateur de l'Institut de thérapeutique, d'hygiène, de bactériologie, membre du Conseil supérieur d'hygiène de Belgique (1898)

DE WILDE, Prosper (1835-1916)

— prof. ordinaire (1871), chargé du cours de chimie générale à la Faculté des sciences, à l'Ecole polytechnique et à l'Ecole de pharmacie

— professeur de chimie et de physique à l'Institut agricole de Gembloux (1861-1868), chargé du cours de chimie générale à l'Ecole militaire (1868)

— voir J. TIMMERMANS, *De Wilde (Prosper)*, dans *Biographie nationale*, t. 31, 1961-1962, col. 259-260

DUVIVIER, Charles (1834-1909)

— prof. ordinaire (1878) à la Faculté de droit; spécialiste de l'histoire du droit

— avocat près la Cour d'appel de Bruxelles, bâtonnier de l'Ordre (1879 et 1881), avocat à la Cour de Cassation (1883), bâtonnier près la Cour d'appel et la Cour de Cassation (1895); refusa la charge de député de Tournai et de sénateur de Bruxelles que lui offrait le parti libéral; délégué de la Ligue libérale au Congrès de 1894

— voir Ch. PIERARD, *Duvivier (Charles)*, dans *Biographie nationale*, t. 31, 1961-1962, col. 278-283

ERRERA, Léo (1858-1905)

— prof. ordinaire (1890) à la Faculté des sciences, chargé du cours de botanique; fondateur de l'Institut de botanique, membre de l'Académie royale de Belgique (1887)

— voir M. HOMES, *Errera (Léo)*, dans *Biographie nationale*, t. 32, 1963-1964, col. 177-185

FRANCOTTE, Charles (1851-1916)

— prof. extraordinaire (1890) à la Faculté des sciences (cours d'embryologie animale); biologiste, membre titulaire de l'Académie royale de Belgique, docteur en sciences de l'Université de Liège

GIRON, Alfred (1832-1910)

— prof. ordinaire (1869) à la Faculté de droit, président de la Cour de Cassation (1900), membre de l'Académie royale (1890)

— s'intéresse aux doctrines politiques de l'Eglise

— voir G. CORNIL, *Giron (Alfred)*, dans *Biographie nationale*, t. 29, 1956-1957, col. 621-623

GOBLET d'ALVIELLA, Eugène (1846-1925)

— prof. extraordinaire (1893) à la Faculté de philosophie, recteur (1896-1898); spécialiste de l'histoire des religions

— conseiller provincial du Brabant (1872-1878), député de Bruxelles (1878-1884), sénateur de Bruxelles (1892-1894), sénateur prov. du Brabant (1900-1921), sénateur coopté (1921-1925), ministre sans portefeuille (1916-1918), ministre d'Etat (1914)

— anticlérical avant tout, membre de la Ligue libérale, délégué de la Ligue au Congrès libéral de 1894; spiritualiste

GOEMANS, Léon (1849-1897)

— prof. ordinaire (1887) à la Faculté des sciences et à l'Ecole polytechnique; docteur en sciences physiques et mathématiques de l'U.L.B. (1877), astronome à l'Observatoire royal (1878)

GUILLERY, Hippolyte (1822-1911)

— prof. ordinaire (1873) à la Faculté de médecine; démissionnaire en 1894; membre correspondant de l'Académie royale de médecine

HAUBEN, Charles (1835-1921)

— prof. ordinaire (1881) d'anatomie à la Faculté de médecine

HEGER, Paul (1846-1925)

— prof. ordinaire (1879) à la Faculté de médecine, recteur (1898-1900); élu des à Bruxelles, Vienne et Leipzig

— directeur de l'Institut de physiologie Solvay (1889), membre de l'Académie royale de médecine, collabore à la Société d'études sociales et politiques

— adresse un message de sympathie au Congrès national des étudiants et anciens étudiants socialistes (1890)

— voir A. COLARD, *Héger (Paul)*, dans *Biographie nationale*, t. 37, 1971 1972, col. 423-429

HERLANT, Achille (1850-1927)

— prof. ordinaire (1888) à la Faculté de médecine; pharmacien, membre correspondant de l'Académie royale de médecine (1892), membre de la Société des sciences médicales et naturelles

HUBERTI, Alphonse (1841-1918)

— prof. ordinaire (1880) à l'Ecole polytechnique, chargé du cours d'exploitation des chemins de fer, topographie et géodésie

— ingénieur des arts et manufactures de l'Ecole des mines de Liège (1864), participe au premier Congrès international des chemins de fer (Bruxelles, 1885), un des fondateurs de l'Ecole polytechnique (1874)

ITHIER, Paul (1834-1898)

— prof. extraordinaire (1882) à l'Ecole polytechnique, chargé du cours de comptabilité industrielle et commerciale

— carrière administrative à l'Administration des chemins de fer; écrivain (sous le pseud. de Jérôme Lambert), collabore à *La Revue trimestrielle* de Van Bommel; un des fondateurs de la Ligue de l'enseignement

— échevin des Finances à St-Josse (1881-1884)

JACQUES, Victor (1853-1925)

— prof. extraordinaire (1889) à la Faculté de médecine; pharmacien et anthropologiste

— membre de la Société des sciences médicales et naturelles de Bruxelles, membre fondateur et secrétaire général de la Société d'anthropologie de Bruxelles (1882), directeur de l'Institut de thérapeutique, d'hygiène et de bactériologie

— délégué suppléant de la Ligue libérale au Congrès de 1894

JOLY, Arthur (voir Conseil d'administration)

KUFFERATH, Edouard (1853-1909)

— prof. ordinaire (1892) à la Faculté de médecine, chargé du cours d'accouchement ; recteur (1905-1906)

— président du premier Congrès international de gynécologie et d'obstétrique

— conseiller communal de Bruxelles (1895 et 1903, candidat de la Ligue)

— voir A. COLARD, *Kufferath (Edouard)*, dans *Biographie nationale*, t. 34, 1967-1968, col. 503-506

LAMEERE, Auguste (1864-1942)

— prof. extraordinaire (1893) à la Faculté des sciences ; zoologiste et naturaliste, chargé des cours de zoologie et de biologie dans ses rapports avec les sciences sociales (1891), études à l'Université libre et à Liège ; recteur (1906-1908)

— un des promoteurs de l'Extension universitaire, adepte fervent du darwinisme

— voir P. BRIEN, *Lameere (Auguste)*, dans *Biographie nationale*, t. 31, 1961-1962, col. 529-537

LECLERE, Léon (1866-1944)

— prof. extraordinaire (1893) à la Faculté de philosophie ; docteur en droit (1886) et en histoire (1889) de l'U.L.B., recteur (1914-1920)

— ministre des Sciences et des Arts (octobre-novembre 1922)

— adresse un message de sympathie au Congrès international des étudiants et anciens étudiants socialistes (1891)

— voir M.-A. ARNOULD, *Notice sur Léon Leclère*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, t. 42, 1986, pp. 59-75

LONCHAY, Henri (1860-1918)

— prof. extraordinaire (1890) à la Faculté de philosophie, chargé du cours d'histoire ; études à l'Université de Liège

— professeur dans l'enseignement moyen (1881), spécialiste des Temps modernes, archiviste, chargé par le gouvernement de compléter les recherches de Gachard à Simancas (vers 1900)

— voir J. DE STURLER, *Lonchay (Henri)*, dans *Biographie nationale*, t. 32, 1963-1964, col. 455-459

MONSEUR, Eugène (voir Conseil d'administration)

NYS, Ernest (1851-1920)

— prof. ordinaire (1892) à la Faculté de droit ; études à Gand, Heidelberg, Leipzig et Berlin ; spécialiste de droit international

- vice-président du tribunal de 1^{re} instance de Bruxelles (1898), conseiller à la cour d'Appel (1903), membre de l'Académie royale de Belgique (1903), président de la Chambre (1920)
- collabore à *La Société nouvelle*; lié d'amitié avec Pierre Kropotkine

OLIN, Xavier (1836-1899)

- prof. ordinaire (1876) à la Faculté de droit, chargé des cours de droit naturel et commercial; recteur (1879-1880)
- député (1876), ministre des Travaux publics (1882-1884); libéral modéré

PERGAMENI, Hermann (1844-1913)

- prof. ordinaire (1887) à la Faculté de philosophie, chargé des cours d'histoire, de littérature, de géographie
- homme de lettres, critique littéraire; avocat (1867-1880), abandonne le droit pour le professorat; professeur à l'Extension universitaire, directeur du journal *La Discussion* (1871-1873), membre du Conseil général de la Ligue de l'enseignement (depuis 1872)
- collabore à *La Réforme*, participe au Congrès progressiste de 1887, s'y prononce en faveur du suffrage universel pur et simple; participe au Congrès des étudiants et anciens étudiants socialistes (1890); hostile au déterminisme et au matérialisme historique

PRINS, Adolphe (1845-1919)

- prof. ordinaire (1882) à la Faculté de droit; chargé des cours de droit pénal et droit naturel, recteur (1900-1901); criminaliste
- inspecteur général des prisons du royaume (1883-1917), collabore à *La Discussion*; membre de l'Académie (1888)
- libéral; partisan de l'intervention de l'Etat dans l'économie et par là qualifié parfois de socialiste; adresse un message de sympathie au Congrès international d'étudiants et anciens étudiants socialistes (1891); spiritualiste, anti-marxiste

REYCHLER, Albert (1854-1938)

- prof. extraordinaire (1894) à la Faculté des sciences, chargé des cours de minéralogie et de physico-chimie; chimiste; docteur en sciences de l'Université de Gand (1879)
- voir J. TIMMERMANS, *Reychler (Albert)*, dans *Biographie nationale*, t. 32, 1963-1964, col. 615-616

RIVIER, Alphonse (voir Conseil d'administration)

ROMMELAERE, Guillaume (1836-1914)

- prof. ordinaire (1873) à la Faculté de médecine; recteur (1894-1896), membre permanent du C.A. (1895), vice-président du C.A. (1904), président du C.A. (1907); études à l'Université de Gand

— médecin des pauvres (1867), membre titulaire de l'Académie royale de médecine (1874)

— voir A. COLARD, *Rommelaere (Guillaume)*, dans *Biographie nationale*, t. 37, 1971-1972, col. 688-695

ROUSSEAU, Ernest (1831-1908)

— prof. ordinaire (1864) à l'Ecole polytechnique (géométrie descriptive, physique ...), recteur (1884)

— s'est livré à des recherches dans le domaine de l'électricité

— l'un des fondateurs de la Ligue des droits de l'homme, admirateur de Condorcet, participe au Congrès international des étudiants et anciens étudiants socialistes en 1891

SACRE, Joseph (voir Conseil d'administration)

SPEHL, Emile (1854-1947)

— prof. extraordinaire (1890) à la Faculté de médecine (cours de pathologie et de physiologie générale); spécialiste des maladies nerveuses

— médecin des pauvres, fondateur du Cercle d'études médicales (1884), chef de service des hôpitaux de Bruxelles (1892-1901)

STIENON, Léon (1850-1945)

— prof. ordinaire (1889) à la Faculté de médecine; chef de service à l'hôpital St-Pierre (1884-1890) puis à l'hôpital St-Jean (1890)

TASSEL, Emile (1852-1922)

— prof. extraordinaire (1889) à l'Ecole polytechnique, chargé du cours de géométrie descriptive (1888-1906); membre du C.A. (1917), administrateur, membre permanent du Bureau de l'Université (1919), collabore à la réorganisation de l'Ecole polytechnique après la guerre; collaborateur d'Ernest Solvay (1886-1921)

— participe au Congrès international des étudiants socialistes (1891)

THIRIAR, Jules (1846-1913)

— prof. extraordinaire (1891) à la Faculté de médecine, chirurgien; membre titulaire de l'Académie royale de Belgique

— conseiller provincial du Brabant (1878-1882), député de Soignies (1886-1892), sénateur de Soignies (1894-1900); défenseur du suffrage universel

— voir A. COLARD, *Thiriar (Jules)*, dans *Biographie nationale*, t. 35, 1969-1970, col. 696-700

THIRY, Jean (1817-1896)

— prof. ordinaire (1850) à la Faculté de médecine; recteur (1873-1874)

— président de la Société d'anatomie pathologique et de la Société royale des sciences médicales et naturelles de Bruxelles (1873); membre de l'Académie royale de médecine (1853)

— conseiller provincial du Brabant

— voir L. FREDERICQ, *Thiry (Jean-Baptiste)*, dans *Biographie nationale*, t. 25, 1930-1932, col. 13-16

TIBERGHEN, Guillaume (voir Conseil d'administration)

VAN DER REST, Eugène (1848-1920)

— prof. ordinaire (1881) à la Faculté de droit (cours de droit civil et d'économie politique); recteur (1888-1890); publie un ouvrage sur la sociologie (1888) et sur l'enseignement des sciences sociales (1889)

— adresse un message de sympathie au Congrès international des étudiants socialistes (1891)

VANDERKINDERE, Léon (voir Conseil d'administration)

VAN DRUNEN, James (1855-1932)

— prof. ordinaire (1894) à l'École polytechnique; recteur (1901-1903)

— ingénieur et homme de lettres; collabore à *La Société nouvelle*, à *La Jeune Belgique*; critique au *Petit Bleu*, rédacteur en chef de *L'Indépendance belge*, écrivain impressionniste; wagnérien

VAN ENGELEN, Alphonse (1861-1922)

— prof. extraordinaire (1888) à la Faculté de médecine, chargé du cours de chimie

VAUTHIER, Alfred (1835-1916)

— prof. ordinaire (1885) à la Faculté de droit (cours de droit commercial)

— bâtonnier de l'Ordre des avocats à la cour d'Appel (1888-1889), à la Cour de Cassation (1896 et 1912); membre du Conseil d'Etat du Congo

— conseiller communal de Bruxelles (1877-1892), échevin du contentieux (1879-1881)

VAUTHIER, Maurice (1860-1931)

— fils du précédent; prof. extraordinaire à la Faculté de droit (1892); recteur (1903-1905), président du C.A. (1924-1928)

— secrétaire communal (1914), sénateur coopté (1921-1931), ministre de l'Intérieur (1927), ministre des Sciences et des Arts (1928-1931)

— voir R. DEKKERS, *Vauthier (Maurice)*, dans *Biographie nationale*, t. 33, 1965-1966, col. 711-716

VOLLGRAFF, Johann-Christoph (1848-1920)

— prof. ordinaire (1885) à la Faculté de philosophie, démissionnaire en 1902 (cours de Philologie latine et d'Histoire de la littérature néerlandaise (1883-1902), professeur de grec à l'Université de Leyde (1902-1917); membre de l'Académie royale de Belgique (1895)

— voir J.-G. PRÉAUX, *Vollgraff (Johann-Christoph)*, dans *Biographie nationale*, t. 32, 1963-1964, col. 748-750

WARNOTS, Léon (voir Conseil d'administration)

WILLEMS, Alphonse (1839-1912)

— prof. ordinaire (1882) à la Faculté de philosophie (cours de Littérature flamande et grecque)

— se consacre uniquement aux études

— voir M. LEROY, *Willems (Alphonse)*, dans *Biographie nationale*, t. 31, 1961-1962, col. 737-739

WITMEUR, Henri (1843-1895)

— prof. ordinaire (1877) à l'École polytechnique; études à l'École des mines de Liège; directeur de l'Administration centrale des mines; auteur du *Chant des étudiants*

— hostile au socialisme, hostile à la suppression de la liberté économique, à l'intervention de l'Etat, à la limitation des heures de travail; spiritualiste

YSEUX, Emile (1835-1915)

— prof. ordinaire (1881) à la Faculté des sciences et à la Faculté de médecine; recteur (1882-1884); médecin, zoologue, botaniste

— conseiller provincial du Brabant (1876-1889), conseiller communal de Bruxelles (1879-1895); darwiniste

— voir A. LAMEERE, *Yseux (Emile)*, dans *Biographie nationale*, t. 27, 1938, col. 453-454

NOTE

¹ Liste établie d'après celle de Goblet d'Alviella, dans E. GOBLET d'ALVIELLA, *L'Université de Bruxelles pendant son troisième quart de siècle*, pp. 288-291.

Bibliographie

A. SOURCES ET ARCHIVES

1. Sources imprimées

Correspondance d'Elisée Reclus (1850-1905), 3 t., Paris, 1911-1925.

Statuts organiques de l'Université et programme des cours pour l'année académique 1894-1895, Université libre de Bruxelles, 1894.

Programme des cours de l'Université Nouvelle de Bruxelles, 1894-1895 à 1914-1915 (Archives U.L.B., Fonds Université Nouvelle, 1Z435).

Journaux d'étudiants

L'Etudiant, 29 janvier 1885, 1888-1889 (Archives U.L.B., 5RR 74).

L'Etudiant libéral. Organe des étudiants de l'Université libre de Bruxelles, 1^{er} février 1895, 1899, 1900-1903, 1905 (série incomplète) - (Archives U.L.B., 1RR64).

L'Etudiant socialiste. Organe de la Fédération des étudiants socialistes belges, Gand-Bruxelles, 1890-1896 (Archives U.L.B., 5R111).

Journal des Etudiants de l'Université libre de Bruxelles, 1889-1897 (Archives U.L.B., 1RR101).

Le Libre Examen, 1894 (Archives U.L.B., 1RR105).

La Racaille universitaire, 1894-1895 (Archives U.L.B., 1RR107).

Journaux politiques

Le Bien public (Gand), 1894-1895.

La Chronique (Bruxelles), octobre 1890, janvier-mars 1894, octobre 1894.

- Le Courrier de l'Escaut* (Tournai), janvier-février 1894, octobre 1894.
L'Etoile belge (Bruxelles), octobre-décembre 1890, janvier-mars 1894, octobre 1894.
L'Express (Liège), janvier-mars 1894.
La Gazette (Bruxelles), octobre-décembre 1890, janvier-avril 1894, octobre 1894.
La Gazette de Charleroi (Charleroi), janvier-mars 1894.
L'Indépendance belge (Bruxelles), octobre-décembre 1890, janvier-mars 1894, octobre 1894.
Le Journal de Bruxelles (Bruxelles), janvier-mars 1894, septembre-octobre 1894.
La Justice (Bruxelles, hebdomadaire), mai-octobre 1893, 14 janvier 1894, 10 juin-28 octobre 1894.
La Liberté (Bruxelles, hebdomadaire), janvier-février 1894, mars, octobre 1894.
Le Patriote (Bruxelles), octobre-décembre 1890, janvier-février 1894, octobre 1894.
Le Peuple (Bruxelles), octobre-décembre 1890, janvier-mars 1894, octobre 1894.
Le Précurseur (Anvers), janvier-mars 1894, octobre 1894.
Le Ralliement (Bruxelles), 28 novembre 1909.
La Réforme (Bruxelles), 1890-1894.
L'Union libérale (Verviers), janvier-mars 1894.

Journaux divers

L'Université Nouvelle. Organe de l'Ecole libre d'enseignement supérieur et de l'Institut des Hautes Etudes à Bruxelles, n^{os} 1 à 12 (1894-1896) - (Archives U.L.B., Fonds Université Nouvelle, 1Z434).

2. Archives

Archives Générales du Royaume (A.G.R.)

Papiers Frère-Orban, dossiers n^{os} 166-170, 176-180, 185.

Archives de l'Université libre de Bruxelles (Archives U.L.B.)

Fonds de l'Université Nouvelle (1Z)

- Th. DEJONGH, *Les Reclus à l'Université Nouvelle de Bruxelles*, s.l., 1924, 34 pp. dactyl. (1Z431).
- Statistique de la population estudiantine de 1894 à 1918 (1Z288).
- Dossiers 1 et 2 de l'Institut des Hautes Etudes (Fondation de l'Université Nouvelle et première année de fonctionnement).

Fonds de l'Université libre

- Minutes des procès-verbaux des séances du Conseil d'administration, 1878-1900 (vol. 9-12).
- Registres aux procès-verbaux de la Faculté de droit, 1886-1890.
- Registre aux procès-verbaux de la Faculté de médecine, 1891.
- Répertoire contenant par ordre alphabétique les noms des élèves portés aux rôles des inscriptions de l'Université libre de Bruxelles (Registres trentenaires) 1864-1865 à 1893-1894.
- Résultats des examens. Enseignement supérieur. Jurys constitués par le Gouvernement et Jurys des Universités pour la collation des grades académiques légaux, vol. 3, 1891-1895.
- Papiers Guillaume Rommelaere (85 PP.): documents relatifs aux troubles universitaires de 1894 - Correspondance échangée avec Ernest Solvay.

Archives de la Ville de Bruxelles

Papiers Buls, farde 5.

Institut Emile Vandervelde

Lettre de G. Dwelshauvers à E. Vandervelde, 13 avril 1926 (E.V./1047).

H. LAFONTAINE, Notice autobiographique manuscrite, 16 avril 1898 (AE/200).

E. VANDERVELDE, Hommage à Ch. Dejongh, 2 pp. dactyl. (648).

Mundaneum

Dossier Reclus (92 R).

B. OUVRAGES ET ARTICLES

Annuaire de l'Académie royale de Belgique, 1900-1970.

ARVON, H., *L'anarchisme*, Paris, 1971, Que sais-je?, n° 479.

BARTIER, J., *Etudiants et mouvement révolutionnaire au temps de la première Internationale. Les congrès de Liège, Bruxelles et Gand*, dans *Libéralisme et socialisme au XIX^e siècle: Etudes rassemblées et publiées par G. Cambier*, Université libre de Bruxelles, 1981, pp. 177-206.

BARTIER, J., *Les grandes étapes de l'histoire de l'Université libre de Bruxelles*, dans *Bulletin de l'Union des anciens étudiants*, novembre 1959, n° 270, pp. 7-12.

BARTIER, J., *Le mouvement démocratique à l'Université libre au temps de ses fondateurs*, dans *Libéralisme et socialisme ...*, pp. 25-62.

BARTIER, J., *Université libre de Bruxelles, 1834-1959*, s.d.

La Belgique contemporaine, 1907, 4 vol.

BERTELSON, L., *Dictionnaire des journalistes-écrivains de Belgique*.

BERTRAND, L., *Histoire de la démocratie et du socialisme en Belgique depuis 1830*, Bruxelles, 1906-1907, 2 t.

- Bulletin des Travaux du Suprême Conseil de Belgique*, vol. 59, pp. 121-122.
- Le Bulletin de vote. Revue biographique politique*, n° 1.
- Bulletin du Grand Orient de Belgique*, 1889-1892, 1894-1898, 1905.
- Catalogue de l'exposition: Reflets de la vie estudiantine à l'Université libre de Bruxelles (presse et activités diverses) XIX^e-XX^e s.*, U.L.B., Service des Archives, novembre 1973.
- Colloque Elisée Reclus*, dans *Revue belge de géographie*, fascicule 1, 1986.
- Compte rendu du Congrès progressiste*, 1887.
- Le conflit universitaire. Sa signification, sa portée*, 1891, 23 pp.
- COSENTINI, F., *L'Université Nouvelle di Bruxelles e la filosofia giuridico-sociale nel Belgio*, estratto dalla Rivista di filosofia, anno VII, n° 2, aprile-maggio, 1915.
- DAY, H., *Elisée Reclus en Belgique. Sa vie, son activité*, 1894-1905, Paris-Bruelles, 1956.
- DE GREEF, G., *Discours prononcé à la séance de rentrée de l'Institut des Hautes Etudes de l'Université Nouvelle de Bruxelles du 25 octobre 1913*, Mons, 1913.
- DELANGE-JANSON, L., *Paul Janson, 1840-1913, sa vie généreuse, son époque*, Liège, 1964, 2 t.
- DE PAEPE, J.-L., *La Réforme, organe de la démocratie libérale, 1884-1907*, dans *Cahiers du Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine*, n° 64, 1972.
- DES ESSARTS, M. et MASY, S., *Histoire du parti ouvrier belge*, Huy, 1937.
- DE SEYN, E., *Dictionnaire biographique des Sciences, des Lettres et des arts en Belgique*, 1935, 2 t.
- DESMED, R., *Elisée Reclus, La franc-maçonnerie et la loge « Les amis philanthropes »*, *Colloque Elisée Reclus*, dans *Revue Belge de géographie*, 1986, fasc. 1, pp. 9-21.
- DESPY-MEYER, A., *Inventaire des Archives de l'Université Nouvelle de Bruxelles (1894-1919)*, Bruxelles, 1973.
- DESPY-MEYER, A. et GOFFIN, P., *Liber Memorialis de l'Institut des Hautes Etudes de Belgique*, Bruxelles, 1976.
- DEVALTE, J., *Histoire du mouvement socialiste belge*, Bruxelles, 1931.
- DE VROEDE, M., *Hogeschooluitbreidingen en volksuniversiteiten*, dans *R.B.P.H.*, X, 1979, 1-2, pp. 255-278.
- DIEUDONNÉ, H., *La vie universitaire à Bruxelles à la fin du siècle dernier*, dans *Les Cahiers du Libre Examen*, novembre 1938, pp. 3-7.
- EVARD, A.M., *Le vote plural dans le canton électoral de Bruxelles, 1895-1912*, mémoire de licence en Histoire, U.L.B., 1969-1970.
- Figures nationales contemporaines*, 1908.

- FLEMING, M., *The anarchist way to socialism. Elisée Reclus and the nineteenth century European anarchism*, Londres, 1979.
- GAILLARD, J., *Un aspect du libéralisme belge à la fin du XX^e siècle: les congrès progressistes de 1887, 1889 et 1890*, Mém. dactyl., U.C.L., 1972 (partiellement repris dans l'article *Un événement politique méconnu: le congrès libéral progressiste des 29 et 30 mai 1887*, dans *Res publica*, XVI, 1974, pp. 589-600).
- La Galerie contemporaine*, 1895.
- GARNIR, G., *Souvenirs d'un journaliste*, Bruxelles, 1959.
- GARNIR, G., *Souvenirs d'un revuiste*, Bruxelles (1926), pp. 27-32.
- GARSOU, J., *L'évolution du parti libéral à Bruxelles (1841-1939)*, Bruxelles, s.d., 11 pp.
- GHIO, P., *En souvenir d'Elisée Reclus. Causerie faite au château du Peuple, le 20 août 1905*, Paris, 1905, 30 pp.
- GOBLET d'ALVIELLA, E., *Alliances et coalitions. Etude de tactique libérale*, extrait de *La Revue de Belgique*, 1898, 25 pp.
- GOBLET d'ALVIELLA, E., *Les contradictions de la politique radicale et l'extension nécessaire du libéralisme*, dans *Varia*, 1895, 23 pp.
- GOBLET d'ALVIELLA, E., *Les débuts du suffrage universel en Belgique et la situation du parti libéral*, dans *Libéralisme-Varia*, 1894, 32 pp.
- GOBLET d'ALVIELLA, E., *Les leçons de la dernière élection législative*, extrait de *La Revue de Belgique*, 1906, 15 pp.
- GOBLET d'ALVIELLA, E., *1884-1909. L'Université de Bruxelles pendant son troisième quart de siècle*, Bruxelles, 1909.
- GOBLET d'ALVIELLA, E., *Le nouveau corps électoral et la situation des partis en Belgique*, dans *Libéralisme-Varia*, 1893, 20 pp.
- GOBLET d'ALVIELLA, E., *Le programme des gauches libérales, son origine, sa portée*, dans *Varia*, 1904, n° 11, 31 pp.
- GOBLET d'ALVIELLA, E., *Récents tentatives d'union libérale (1894-1904)*, dans *Varia*, n° 10, 48 pp.
- GOBLET d'ALVIELLA, E., *Souvenirs de 50 années de vie maçonnique en Belgique (1870-1920)*, dans *Bulletin des Travaux du Suprême Conseil de Belgique*, 1921, n° 59, pp. 53-79.
- GOFFIN, P., *L'Institut des Hautes Etudes de Belgique*, s.d., 24 pp.
- Grandes figures de la Belgique indépendante. 1830-1930*, Bruxelles, 1930.
- GRAUX, C., *Rapport de M. l'Administrateur-Inspecteur au Conseil d'Administration de l'Université libre de Bruxelles*, Bruxelles, 1894, 24 pp.
- GUERIN, D., *L'anarchisme. De la doctrine à l'action*, Paris, 1965.
- HALLEUX, J., *Les principes du positivisme contemporain*, 1895.
- HENRY, A. et LIVRAUW, F., *La Chambre des représentants en 1894-1895*, Bruxelles, 1896.

- HENRY, A. et LIVRAUW, F., *Le Sénat belge en 1894-1898*, Bruxelles, 1897.
Hommage à la mémoire d'Edmond Picard, séance du 19 mars 1925, Bruxelles, 1925, 31 pp., Institut des Hautes Etudes de Belgique.
- Les Hommes du jour. Revue biographique hebdomadaire*, 1883 et 1895, 1^{re} série.
- JACQMOT, R., *L'affaire Elisée Reclus ou les effets d'une bombe*, dans *Bulletin de l'Union des Anciens*, t. XXXI, avril 1958, pp. 5-13, mai 1958, pp. 11-16.
- JANSON, P., *Discours prononcé à la séance de rentrée de l'Université Nouvelle*, 3 novembre 1905, Gand, 1906, 12 pp.
- JANSON, P., *Souvenirs universitaires*, dans *L'Echo des Etudiants*, 18 novembre 1909.
- Jubilé professionnel de MM. Charles Graux et Paul Janson*, 7 novembre 1908, Bruxelles, 1908.
- KAUCH, P., *La Banque Nationale de Belgique, 1850-1918*, Bruxelles, 1950, t. I.
- K[OETTLITZ], E., *Le conflit universitaire, dans 1884-1934, Cercle polytechnique*, s.d., pp. 9-23.
- LAMBRETTE, D., *Le journal «La Meuse», 1855-1955*, dans *Cahiers du Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine*, n° 55, 1969.
- LAMEERE, E. et LE BŒUF, H., *L'Université libre de Bruxelles, 1884-1894*, extrait de *La Revue universitaire*, Bruxelles, 1895, 53 pp.
- MAITRON, J., *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, Paris, 1970, t. VIII, pp. 298-301.
- MALGAUD, W., *Dwelshauvers (Georges)*, dans *Biographie Nationale*, t. 33, 1966, col. 274-282.
- MALLIE, L., *La Maçonnerie belge, d'après les documents maçonniques. Son évolution anti-religieuse, son action politique, ses visées*, s.l., 1906.
- MARÉCHAL, J., *Guillaume De Greef*, dans *Homo, Revue Universelle des Idées et des Arts*, septembre-octobre 1924, pp. 357-365.
- MURET, P., *Une amitié exemplaire: Edmond Picard et Jules Le Jeune*, extrait de *La Revue Nationale*, janvier 1967, Bruxelles, 1967, 23 pp.
- NOËL, F., *Hirsch (Arthur)*, dans *Biographie Nationale*, t. 40, 1977-1978, col. 434-437.
- Nos contemporains*, 1904.
- PERGAMENI, H., *La crise universitaire*, Bruxelles, 1894, 15 pp.
- PICARD, E., *L'Institut des Hautes Etudes à l'Université Nouvelle de Bruxelles*, Paris, 1897, 34 pp.
- PICARD, E., *L'Institut des Hautes Etudes à l'Université Nouvelle de Bruxelles: les professeurs étrangers*, dans *Humanité nouvelle*, 1897.

- PICARD, E., *Une nouvelle université à Bruxelles*, extrait de *La Société nouvelle*, Bruxelles, 1894, 22 pp.
- PICARD, E., *Les prétendus droits du Conseil d'administration sur les biens de l'Université libre de Bruxelles*, dans *Journal des Tribunaux*, 1894, n° 1027.
- PICARD, E., *Les règles de la discipline à l'Université libre de Bruxelles*, dans *Journal des Tribunaux*, 1894, n° 1030, col. 145.
- Rapport présenté par la Commission permanente des Etudiants, Université libre de Bruxelles, année académique 1890-1891*, Bruxelles, 1891.
- Rapports sur les années académiques 1883-1951*, Université libre de Bruxelles, /Rapports annuels/.
- RECLUS, P., *Les frères Elie et Elisée Reclus, ou du protestantisme à l'anarchie*, Paris, 1964.
- Réformes universitaires. Procès-verbaux de la Commission spéciale. Texte des projets, Union des anciens étudiants de l'Université libre de Bruxelles*, Bruxelles, 1894, 44 pp.
- Regards en arrière*, publié par *Le Libre Examen, cercle d'études*, Bruxelles, 1934, 16 pp.
- Revue universitaire*, Bruxelles-Gand-Liège, 1893-1894.
- Rôle des étudiants dans le conflit universitaire*, Bruxelles, 1894, 16 pp.
- SARTORIUS, F., *Catalogue des journaux et périodiques conservés aux Archives de l'Université libre de Bruxelles*, t. I et II, Bruxelles, 1973-1975.
- SERWY, V., *La coopération en Belgique*, t. IV, *Dictionnaire biographique*, 1952.
- SOLLIER, P., *Discours prononcé à la mémoire de Charles Dejongh*, Institut des Hautes Etudes, séance du 2 mars 1933.
- STENGERS, J., *L'apparition du libre examen à l'Université de Bruxelles*, dans *Revue de l'Université de Bruxelles*, 1963-1964, pp. 59-136.
- STENGERS, J., *D'une définition du Libre Examen*, dans *Revue de l'Université de Bruxelles*, 1955-1956, pp. 32-61.
- STENGERS, J., *Le libre examen à l'Université de Bruxelles, autrefois et aujourd'hui*, dans *Revue de l'Université*, 1958-1959, pp. 246-282.
- STENGERS, J., *Notes prises au cours d'Histoire contemporaine, 2^e candidature en Histoire*, 1^{er} fascicule, 1972.
- STESSEL, M., *Les extensions universitaires en Belgique, 1892-1914*. Mém. dactyl., U.C.L., 1977.
- STOCKMANS, F., *Reclus (Jean-Jacques-Elisée)*, dans *Biographie Nationale*, t. 34, 1968, col. 671-690.
- STOCKMANS, F., *Sarolea (Charles)*, dans *Biographie Nationale*, t. 39, 1976, col. 769-800.
- TROCLET, L., *Les partis politiques en Belgique*, Bruxelles, 1931.

L'Université de Bruxelles, 1909-1934, Bruxelles, 1934.

L'Université Nouvelle de Bruxelles. Ecole Libre et Internationale d'Enseignement Supérieur. Son évolution de 1894 à 1905, Bruxelles, 1905.

UYTTEBROUCK, A., *L'« incident Reclus » vu à travers les archives officielles de l'Université libre de Bruxelles*, colloque Elisée Reclus, dans *Revue belge de géographie*, 1986, fasc. 1, pp. 23-52.

VANDERKINDERE, L., *Rapport adressé par le pro-recteur aux membres du Conseil d'administration de l'Université libre de Bruxelles*, 29 janvier 1894, 8 pp.

VANDERKINDERE, L., *L'Université de Bruxelles, 1834-1884. Notice historique*, Bruxelles, 1884.

VANDERVELDE, E., *Notice sur Hector Denis*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 1938, pp. 1-32.

VANDERVELDE, E., *Souvenirs d'un militant socialiste*, Paris, 1939.

VAN GOTTOM, D., *Les libéraux belges et la question du suffrage universel, 1894-1914*. Mém. dactyl., U.C.L., 1985.

VAN MOLLE, P., *Le Parlement belge, 1894-1969*, 1969.

VAN ROOY, W., *L'agitation étudiante et la fondation de l'Université Nouvelle en 1894*, dans *Revue belge d'histoire contemporaine*, VII, 1-2, 1976, pp. 197-241.

Vie universitaire d'hier, dans *Bulletin de l'Union des Anciens Etudiants*, novembre 1953, pp. 9-13.

VIRÉ, L., *De Greef (Guillaume)*, dans *Biographie Nationale*, t. 37, 1971, col. 358-371.

WARLOMONT, R., *Picard (Edmond)*, dans *Biographie Nationale*, t. 34, 1968, col. 644-657.

WILLEQUET, J., *Documents pour servir à l'histoire de la presse belge, 1887-1914*, dans *Cahiers du Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine*, n° 16, 1961.

Table des noms de personnes*

- ADAN, A. : 102
AHRENS, Heinrich : 38, 49
ALTMAYER, Jean-Jacques : 38
ANDRÉ : 51, 83
ANDRÉ, Emile : 16, 51, 62, 82, **105**
ANSEELE, Edouard : 60
ANSPACH, Lucien : 16, 33, 43, 44, 62,
63, 83, **105**
- BAKOUNINE, Mikhaïl : 31
BANNING, Emile : 10
BARA, Jules : 55
BARTHE, R. : 102
BAUDOUR, Edmond : **109**
BEHAEGHEL, Albert : 82, 83, **109**
BERGE, Henri : 48, 82, 83, **109**
BERTHELOT, René : 42
BERTRAND, Emile : 34
BERTRAND, Louis : 57
BOMMER, Jean-Edouard : **109**
BÔN, Raymond : 103
BRAND, Eugène : 35, 51, 94, **110**
BROUEZ, Fernand : 14, 103
BRUNET, Emile : 20, 34, 59
BUISSSET, Alexandre : 69, 82, 83, **110**
BULS, Charles : 16, 21, 40, 48, 49, 51,
53, 55, 56, 60, 62, 69, 76, 82, 84,
105-106
- CARPENTIER, Eugène : **110**
CELS : 72
CENRIS (pseud. de A. Hirsch) : 66
CHARBO, Jean Baptiste : 33, 40, 51,
69, 82, 83, 104, **110**
COCQ, Fernand : 103
COLLETTE, D. : 102
COMTE, Auguste : 38
COPPEZ, Jean Baptiste : **110**
CORDEWEENER, J. : 20, 84
CORNIL, Modeste : **110**
CROCQ, Jean : 15, 17, 20, 21, 34, 35,
43, 48, 54, 82, 83, 110, **110-111**
CURTIO (pseud. de G. Garnir) : 66
- DALLEMAGNE, Jules : **111**
DARWIN, Charles : 31
de BROUCKÈRE, Louis : 20, 34, 51,
60, 64, 65, 66, 76, 83, 98, 99,
103
de CONDORCET, Antoine : 116
DE GREEF, Guillaume : 20, 21, 23,
27, 33, 34, 58, 60, 69, 70, 71,
77, 78, 79, 85, 88, 89, 91, 94,
102
DEJONGH, Charles : 89, 99, 102, 103
DELBASTÉE, Georges : 103
DELSAUX : 18, 32, 34

* Les chiffres en grasses renvoient aux *Notices biographiques*.

- DELVAUX, Gustave: 34
 DEMBLON, Célestin: 103
 DEMEUR, Adolphe: 55
 DE MOOR, Désiré: 83, 111
 DENAEYER: 88
 DENIS, Alfred: 34
 DENIS, Hector: 14, 15, 16, 17, 22, 23,
 30, 33, 34, 35, 41, 42, 47, 48,
 50, 51, 60, 62, 63, 64, 69, 71,
 72, 79, 82, 94, 106
 DENIS, Just: 34
 DE PAEPE, César: 54, 70, 71
 DE PAEPE, Emile: 91
 DE PAEPE, Polydore: 16, 51, 62, 63,
 69, 106
 DEPAIRE, Jean Baptiste: 16, 51, 62,
 82, 83, 106
 DE PUYDT: 88
 DE ROUBAIX, Louis: 62, 82, 83,
 106-107
 des CRESSONNIÈRES, Jacques: 89,
 102, 103
 DE SMET, Edouard: 111
 DE SMETH, Joseph: 111
 DESTRÉE, Edmond: 111
 DESTRÉE, Jules: 54, 64, 83, 103
 DEVOS: 84
 DE WILDE, Prosper: 40, 82, 111
 DOMMARTIN, Léon: 20, 34
 DOUCET, Henri: 16, 51, 62, 63, 107
 DUBOIS, Paul: 34
 DUTERME, Charles: 34
 DUVIVIER, Charles: 70, 83, 112
 DWELSHAUVERS, Georges: 38, 39,
 40, 41, 42, 43, 49, 50, 72, 73, 76,
 102

 EEKHOUD, Georges: 102, 103
 ERRERA, Léo: 112

 F.L. (Léon Furnémont?): 66, 85
 FELIX: 51
 FERON, Albert: 34, 35
 FERON, Emile: 20, 24, 34, 54, 56, 59,
 60, 80, 86
 FERON, Ernest: 34
 FERON, Maurice: 103
 FRANCESCHINI, Albert: 34
 FRANÇOTTE, Charles: 35, 82, 83, 112
 FRÈRE-ORBAN: 55
 FRICK, Henri: 102, 103
 FURNEMONT, Léon: 20, 23, 34, 51,
 59, 60, 77, 78, 79, 84, 93, 102, 103

 GACHARD, Louis: 114
 GARNIR, Georges: 40, 66, 85
 GARREC (pseud. de A. Hirsch): 66
 GEDOELST, Henri: 102
 GHYSBRECHT, Oscar: 102
 GIRON, Alfred: 83, 112
 GOBLET d'ALVIELLA, Eugène: 53,
 60, 82, 83, 92, 93, 94, 112
 GOEMANS, Léon: 112
 GRAUX, Charles: 14, 16, 17, 18, 19,
 22, 27, 29, 32, 40, 42, 46, 47, 48,
 50, 51, 53, 55, 56, 60, 62, 63, 68,
 69, 70, 75, 76, 78, 79, 80, 81, 82,
 107
 GRAVE, Jean: 102
 GRIMARD, Georges: 34, 59, 84
 GUILLERY, Hippolyte: 113
 GUILLERY, Jules: 56

 HALLET, Max: 20, 34, 59
 HAMANDE, Louis: 103
 HANNOT, Emile: 72
 HAUBEN, Charles: 113
 HEGER, Paul: 26, 82, 83, 113
 HENNEBICQ, Léon: 103
 HERLANT, Achille: 82, 113
 HEUPGEN, Georges: 99, 103
 HIRSCH, Arthur: 18, 32, 34, 64, 66,
 83, 85, 91
 HORTA, Victor: 51
 HOUYOUX, P.: 102
 HOUZEAU de LEHAIE, Charles: 20,
 40, 48

- HUBERTI, Alphonse : 34, 35, 51, 82, 83, 94, 104, 113
HUBERTI, Georges : 34
HUYSMANS, Camille : 99
HYMANS, Paul : 79
- IMPENS, Emile : 34
ITHIER, Paul : 82, 83, 113
- JACQUES, Victor : 83, 113
JANSON, Georges : 33
JANSON, Jules : 102
JANSON, Paul : 10, 19, 20, 23, 24, 32, 34, 49, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 68, 72, 75, 77, 78, 79, 84, 85, 88, 89, 99, 102
JOLY, Arthur : 17, 62, 63, 82, 83, 107
JONES, A. : 83
JOURNEZ, Alfred : 103
JUVENIS, Ch. L. (pseud. de G. Garnir) : 66
- KOETTLITZ, Eugène : 51, 64, 66, 83
KRAUSE, Karl : 38
KROPOTKINE, Pierre : 16, 31, 115
KUFFERATH, Edouard : 82, 83, 114
- LABARRE, Eugène : 34
LABARRE, J. : 20
LA FONTAINE, Henri : 34, 59, 102, 103
LAMBERT, Jérôme (pseud. de P. Ithier) : 113
LAMBOTTE, Elie : 89, 96
LAMEERE, Auguste : 82, 83, 114
LARTIGUE : 93
LECLERE, Léon : 82, 83, 114
LEMAIRE, Alfred : 18, 32, 64, 65, 66, 91
LEMONNIER, Camille : 103
LE MOYNE, Paul (pseud. de P. De Paepe) : 106
LEPAGE : 82
LEPOUTRE, Louis : 20
- LONCHAY, Henri : 114
LORAND, Georges : 20, 34, 54, 80, 85, 86
- MARTHA, Alfred : 8, 9, 17, 26, 27, 33, 34, 35, 48, 51, 54, 63, 82, 84, 95, 107
MAX, Adolphe : 79
MEYSMANS, Léon : 65
MOINEAU : 35
MONSEUR, Eugène : 17, 20, 21, 23, 33, 35, 51, 62, 63, 82, 83, 94, 107
MOONS : 18, 32
MULLE, Albert : 96
- NEUJAN, Xavier : 58
NISSEN : 83
NYS, Ernest : 35, 82, 83, 114-115
- OLIN, Xavier : 69, 70, 82, 83, 115
- PEQUEUR, Léonce : 34, 91
PEQUEUR, Robert : 34
PERGAMENI, Hermann : 26, 35, 39, 40, 45, 49, 51, 54, 82, 83, 96, 115
PERRON, Charles : 32
PHILIPPSON, Martin : 39, 40, 76
PICARD, Edmond : 20, 23, 33, 34, 53, 60, 70, 77, 79, 82, 84, 85, 88, 89, 90, 97, 102
PRINS, Adolphe : 82, 83, 115
- RAVACHOL : 31, 35
RECLUS, Elie : 15, 31
RECLUS, Elisée : 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 21, 22, 23, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 35, 43, 69, 71, 76, 94, 102
RECLUS, Paul : 15, 31
REYCHLER, Albert : 115
RICHALD, Louis : 103
RITTER, Karl : 30
RIVIER, Alphonse : 16, 62, 63, 83, 107-108

- ROBERT, Eugène: 20, 34, 54, 94, 102
 ROMMELAERE, Guillaume: 27, 28, 82, 98, 106, **115-116**
 ROUSSEAU, Ernest (fils): 34
 ROUSSEAU, Ernest (père): 34, 35, 51, 69, 82, 83, 104, **116**
 ROYER, Emile: 103

 SACRE, Joseph: 62, 63, 83, **108**
 SAINCTELETTE, Charles: 20, 34
 SANO, Fritz: 34, 64, 66, 83, 91
 SAROLEA, Charles: 73, 76
 SOLVAY, Ernest: 17, 45, 62, 63, 67, 82, 83, 98, 99, 104, **108, 116**
 SPEHL, Emile: **116**
 STAS, Jean: 51, 69
 STIENON, Léon: 51, 83, **116**

 TASSEL, Emile: 33, 35, 51, 82, 83, 94, 104, **116**
 THIRIAR, Jules: 82, **116**
 THIRY, Jean: 82, 83, 95, **116-117**
 TIBERGHIE, Guillaume: 16, 33, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 49, 50, 51, 62, 72, 73, 75, 82, 83, **108**

 VAILLANT, Auguste: 15, 16, 29, 30, 31
 VAN BEMMEL, Eugène: 113
 VANDEN CORPUT, Bernard: 95
 VANDER CRUYSSSEN, Henri: 102
 VANDERKINDERE, Léon: 14, 16, 25, 26, 33, 39, 41, 51, 53, 56, 60, 62, 63, 72, 82, 83, **108**
 VAN DER REST, Eugène: 15, 22, 47, 73, 74, 82, **117**
 VANDERVELDE, Emile: 20, 23, 24, 34, 51, 57, 60, 64, 70, 71, 75, 79, 83, 84, 85, 99, 102, 103
 VAN DRUNEN, James: 82, 83, **117**
 VAN ENGELEN, Alphonse: **117**
 VAN SCHOOR, Joseph: 62, 63, 68, 69, 82, 107, **108-109**
 VAUTHIER, Alfred: 82, 83, **117**
 VAUTHIER, Maurice: **117**
 VERHAEGEN, Théodore: 77, 85, 89, 102, 103
 VERHAEREN, Emile: 20, 34, 102, 103
 VERWEE, Adolphe: 34
 VINCK, Emile: 83, 103
 VOLDERS, Jean: 34, 57
 VOLLGRAFF, Johann-Christoph: 33, 39, 40, 83, **118**

 WARNOTS, Léon: 34, 63, 64, 67, 69, 82, 83, 96, **109**
 WASHER, Gustave: 16, 51, 63, 82, **109**
 WILLEMS, Alphonse: 39, 40, 82, 83, 107, **118**
 WITMEUR, Henri: 83, **118**
 WUNDT, Wilhelm: 38, 39, 49

 YSEUX, Emile: 72, 82, 83, **118**

Table des matières

PRÉFACE par Jean STENGERS	7
INTRODUCTION par Andrée DESPY-MEYER	11
CHAPITRE PREMIER	
L'incident Reclus : chronologie des événements	13
<i>Circonstances de la nomination d'Elisée Reclus à la chaire de géographie comparée, 18 juillet 1892</i>	14
<i>Ajournement du cours, 30 décembre 1893</i>	15
<i>La réaction des étudiants, 8 janvier 1894</i>	18
<i>Mise sur pied du comité Janson, 12 janvier 1894</i>	19
<i>Menaces d'expulsion, 16 janvier 1894</i>	21
<i>Fidélité des professeurs au Conseil, 19 janvier 1894</i>	22
<i>Le meeting de l'Alcazar, 20 janvier 1894</i>	23
<i>Fidélité de l'Union des anciens étudiants au Conseil, 21 janvier et 4 février 1894</i>	23
<i>Tentative de médiation du comité de l'Union des anciens étudiants, 25 janvier 1894</i>	24
<i>Expulsion d'étudiants et fermeture de l'Université, 30 janvier 1894</i> ..	25
<i>Tentative d'apaisement par le corps professoral, 10 février 1894</i>	26
<i>Réouverture de l'Université et réintégration des exclus, 13 février 1894</i>	27
<i>Première leçon d'Elisée Reclus, 2 mars 1894</i>	28

CHAPITRE DEUXIÈME

A l'origine du conflit: le libre examen et l'organisation interne de l'Université	37
<i>Le libre examen</i>	37
L'affaire Dwelshauvers	37
L'incident Reclus	43
<i>L'organisation interne de l'Université</i>	44

CHAPITRE TROISIÈME

La dimension politique du conflit	53
<i>Evolution du parti libéral à Bruxelles, à la fin du XIX^e siècle</i>	53
Les tendances du parti libéral vers 1890	53
L'éclatement du parti, 1887	54
La révision de la Constitution, 1893	55
Première tentative de réunification, 1894	57
Les élections de 1894	59
La reconstruction du parti libéral, 1897-1900	60
<i>Photographie politique de l'Université en 1893-1894</i>	62
Le Conseil d'administration	62
Le corps professoral	63
Les étudiants	64
<i>Tentatives de pénétration des progressistes et des socialistes à l'Université</i>	68
Les libéraux progressistes	68
Les socialistes	69
Les sciences associées au socialisme	72
<i>Le conflit a-t-il eu un enjeu politique?</i>	75
L'opinion au sein de l'Université	75
La presse	78

CHAPITRE QUATRIÈME

L'Université Nouvelle	87
<i>La naissance de l'Université Nouvelle</i>	87
<i>Ses buts et ses tendances</i>	89
<i>Eclatement des institutions para-universitaires</i>	91
<i>Rapports entre l'Université Nouvelle et l'Université libre</i>	95
<i>Rapprochement avec l'Université libre</i>	97

ANNEXE
Notices biographiques 105

BIBLIOGRAPHIE 119

TABLE DES NOMS DE PERSONNES 127

TABLE DES MATIÈRES 131

PUBLICATIONS DU SERVICE DES ARCHIVES 135

Publications du service des archives

I. Catalogues et inventaires, série in-8°

1. A. DESPY-MEYER, Inventaire des Archives de l'Université Nouvelle de Bruxelles (1894-1919) déposées aux Archives de l'Université libre de Bruxelles, Bruxelles, 1973 (175 F).
2. J. BLANKOFF (avec la collaboration de J. CLEMENT, C. KEYMEULEN-VAN CLEEF et (†) N. TEPLOV), Inventaire des Papiers de Vladimir Mitrofanovic Puriskevic (années 1907 à 1920) conservés aux Archives de l'Université libre de Bruxelles, Bruxelles, 1981 (175 F).

II. Catalogues et inventaires, série in-4°

1. F. SARTORIUS, Catalogue des journaux et périodiques conservés aux Archives de l'Université libre de Bruxelles, 2 vol., Bruxelles, 1973-1975 (300 F).

III. Catalogues d'expositions, série in-4°

1. Catalogue de l'exposition « Reflets de la vie estudiantine à l'Université libre de Bruxelles (presse et activités diverses). XIX^e-XX^e s. », Bruxelles, 1973 (50 F).
2. Catalogue de l'exposition « Université libre de Bruxelles. 140 années de développement. De 96 à 13.000 étudiants. De 1834 à demain », Bruxelles, 1974 (50 F).

3. Catalogue de l'exposition «150 ans de vie estudiantine», Bruxelles, 1984 (100 F).
4. Catalogue de l'exposition «Mai 68 - Vingt ans déjà», Bruxelles, 1988 (300 F).

IV. Etudes et monographies, série in-8°

1. A. DESPY-MEYER (avec la collaboration de J. BECQUEVORT), Les femmes et l'enseignement supérieur. L'Université libre de Bruxelles de 1880 à 1914, Bruxelles, 1980 (275 F).
2. Quarantième anniversaire de la fermeture de l'Université libre de Bruxelles (25 novembre 1941), Bruxelles, 1981 (275 F).

V. Divers

1. A. DESPY-MEYER et P. GOFFIN, Liber memorialis de l'Institut des Hautes Etudes de Belgique fondé en 1894, Bruxelles, 1976.

Les commandes sont à adresser à :

SERVICE DES ARCHIVES DE L'UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES
C.P. 170
Avenue F.-D. Roosevelt, 50
1050 BRUXELLES

Les montants (à majorer des frais de port *par ouvrage*: 50 FB pour la Belgique, 100 FB pour l'étranger), sont à verser au compte 000-0104859-02 de l'Université libre de Bruxelles, avec la mention «Pour le compte YE020 5 GA0001».

1894 : L'UNIVERSITE LIBRE DE BRUXELLES EN CRISE

Paris, 9 décembre 1893 : l'anarchiste français Vaillant fait éclater une bombe à l'Assemblée nationale. Trois semaines plus tard, le Conseil d'Administration de l'Université libre de Bruxelles ajourne le début du cours du géographe Elisée Reclus, connu pour ses sympathies anarchistes.

Prise par un Conseil à majorité libérale conservatrice, la mesure suscita une violente opposition chez les étudiants, les anciens et les professeurs gagnés aux idées progressistes et socialistes.

Lutte pour le pouvoir au sein de l'Université, épisode exemplaire de l'histoire du libéralisme au siècle dernier, le conflit de 1894 fut aussi l'occasion de débats philosophiques passionnés. « Dire qu'un Paul Janson y a joué un rôle majeur suffit à expliquer pourquoi des ondes de cette époque viennent toujours jusqu'à nous, et continuent à nous émouvoir : le choc des idées a une charge émotive qui ne s'éteint pas » (J. Stengers).

Règles d'utilisation de copies numériques d'œuvres littéraires publiées par les Editions de l'Université de Bruxelles et mises à disposition par les Bibliothèques de l'ULB

L'usage des copies numériques d'œuvres littéraires, ci-après dénommées « copies numériques », publiées par les Editions de l'Université de Bruxelles, ci-après dénommées EUB, et mises à disposition par les Bibliothèques de l'ULB, implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées ici. Celui-ci est reproduit sur la dernière page de chaque copie numérique publiée par les EUB et mise en ligne par les Bibliothèques; il s'articule selon les trois axes [protection](#), [utilisation](#) et [reproduction](#).

Protection

1. Droits d'auteur

La première page de chaque copie numérique indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire.

La mise à disposition par les Bibliothèques de l'ULB de la copie numérique a fait l'objet d'un accord avec les EUB, notamment concernant les règles d'utilisation précisées ici.

Pour les œuvres soumises à la législation belge en matière de droit d'auteur, les EUB auront pris le soin de conclure un accord avec leurs ayants droits afin de permettre la mise en ligne des copies numériques.

2. Responsabilité

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des copies numériques, certaines déficiences peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -.

Les EUB et les Bibliothèques de l'ULB déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des copies numériques. De plus, les EUB et les Bibliothèques de l'ULB ne pourront être mis en cause dans l'exploitation subséquente des copies numériques ; et la dénomination des EUB et des 'Bibliothèques de l'ULB', ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des copies numériques mises à disposition par eux.

3. Localisation

Chaque copie numérique dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme <http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom_du_fichier.pdf> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les bibliothèques de l'ULB encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à une copie numérique.

Utilisation

4. Gratuité

Les EUB et les Bibliothèques de l'ULB mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires sélectionnées par les EUB : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

5. Buts poursuivis

Les copies numériques peuvent être utilisés à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les copies numériques à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux EUB, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s).

Demande à adresser aux Editions de l'Université de Bruxelles (EDITIONS@admin.ulb.ac.be).

6. Citation

Pour toutes les utilisations autorisées, l'utilisateur s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles – Editions de l'Université de Bruxelles et Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition).

7. Liens profonds

Les liens profonds, donnant directement accès à une copie numérique particulière, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

1. les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des bibliothèques de l'ULB ;
2. l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des bibliothèques de l'ULB'.

Reproduction

8. Sous format électronique

Pour toutes les [utilisations autorisées](#) mentionnées dans ce règlement le téléchargement, la copie et le stockage des copies numériques sont permis ; à l'exception du dépôt dans une autre base de données, qui est interdit.

9. Sur support papier

Pour toutes les [utilisations autorisées](#) mentionnées dans ce règlement les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

10. Références

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références aux EUB et aux Bibliothèques de l'ULB dans les copies numériques est interdite.